

La première Epître aux Corinthiens.

Introduction.

LA ville de Corinthe était située sur l'isthme qui joint le Péloponnèse à la Grèce proprement dite. Avec ses deux ports ouverts, l'un au commerce de l'Orient, l'autre aux navigateurs de l'Occident, elle avait acquis d'immenses richesses. Célèbre par l'éclat des arts et des sciences, par ses fêtes religieuses et ses jeux, qui attiraient dans ses murs un grand nombre d'étrangers, elle ne l'était pas moins par le luxe et l'effroyable dépravation des mœurs.

Ce fut l'an 52, durant le cours de sa seconde mission, que S. Paul arriva dans cette ville pour l'évangéliser. Il y resta dix-huit mois et y fonda une chrétienté florissante, composée en grande partie de païens, mais qui renfermait aussi des Juifs (*Act. xviii, 1-18*). Après son départ de Corinthe, son œuvre fut continuée par Apollon, savant et éloquent Alexandrin, qu'Aquila et Priscille avaient instruit dans la doctrine évangélique (*Act. xviii, 24-28*).

L'Eglise de Corinthe était l'une des plus belles créations de l'Apôtre. C'était, comme il le dit lui-même, l'enfant qu'il avait engendré au milieu de grandes douleurs (*I Cor. iv, 15*), qu'il avait nourri et élevé avec le plus d'amour. Mais cet enfant était grec, et il gardait les penchants et le tempérament de sa race. L'esprit de querelle avait fait naître des factions, chacune arborant pour drapeau le nom d'un prédicateur de l'Evangile, comme autrefois, dans les républiques de la Grèce, on se groupait autour de quelque orateur populaire. L'un disait : Je suis pour Apollon, un autre : Je suis pour Paul; celui-ci : Je suis pour Céphas (Pierre); celui-là :

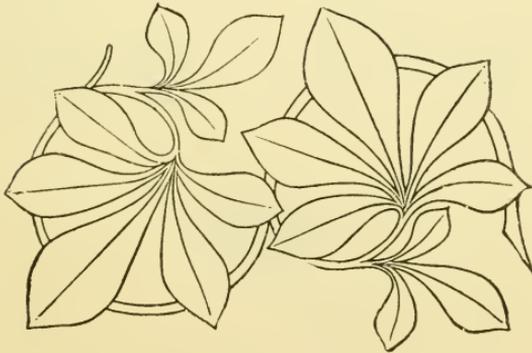
Je suis pour Christ. Ces discussions n'avaient sans doute pas une grande portée; car Paul se contenta de blâmer le simple fait des disputes, sans combattre nulle part une tendance dogmatique contraire à la sienne. Néanmoins il y avait là un symptôme alarmant pour cette Eglise, fiancée à un seul époux, Jésus-Christ (*II, Cor. xi, 2*). A mesure que la charité se refroidissait, la discipline se relâchait, la vie morale perdait quelque chose de son élan et de sa force. Un des fidèles vivait avec la femme de son père, et n'avait pas été excommunié; plusieurs portaient leurs procès devant des juges païens; les agapes mêmes, ces repas de charité suivis de la participation à la sainte eucharistie, donnaient lieu à des scandales. Chacun aimait à étaler, dans les assemblées religieuses, les dons spirituels qu'il croyait avoir; l'un d'eux, la glossolie, qui consistait à parler dans une langue inconnue, était surtout en honneur. On discutait enfin plusieurs points importants, tels que le divorce, les avantages du célibat et du mariage, l'usage des viandes immolées aux idoles, la résurrection des morts; et comme on ne pouvait s'accorder, des députés de Corinthe avaient apporté à l'Apôtre une série de questions écrites, avec prière de les résoudre.

Telle était la situation de l'Eglise de Corinthe, lorsque S. Paul lui adressa d'Ephèse (*xvi, 8*; comp. *Act. xviii, 18, 19, 26*), vers la fête de Pâques de l'an 57, l'épître qu'on est convenu d'appeler la première aux Corinthiens, quoiqu'elle soit en réalité la deuxième, la première n'étant pas arrivée jusqu'à nous (*I Cor. v, 9*).

Devant répondre à une situation si complexe et à des besoins si divers, cette lettre n'a pas la régularité, la marche logique de l'épître aux Romains. Les nombreuses questions qui y sont traitées sont cependant groupées par masses; on peut y distinguer deux groupes principaux.

I. Questions générales (chap. i-vi): — Paul s'élève d'abord contre les divisions qui déchirent les Corinthiens, en faisant en même temps l'apologie de son ministère (i-iv); il condamne ensuite l'incestueux (v) et blâme énergiquement l'habitude que prennent les fidèles de porter leurs procès devant les tribunaux païens (vi).

II. Questions particulières qui avaient été soumises par écrit à S. Paul (vii-xv): — il traite successivement du mariage et du divorce, du célibat et du veuvage (vii); des viandes immolées aux idoles (viii-x); de la tenue des femmes dans les assemblées religieuses (xi, 2-16); de la manière de célébrer le repas du Seigneur (xi, 17-34); des dons spirituels (xii-xiv); de la résurrection des corps (xv). Après quelques observations sur la collecte qu'il organise dans toutes les Eglises pour les saints de Jérusalem, S. Paul termine par des exhortations et par les salutations d'usage.



Première Epître aux Corinthiens

Préambule [CH. I, 1 — 9].

Adresse et salutation [vers. 1 — 3]. Actions de grâces pour les dons accordés par Dieu aux Corinthiens [4 — 9].

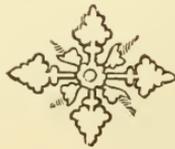
Chap. I.



AUL, apôtre de Jésus-Christ appelé par la volonté de Dieu, et Sosthène, son frère, ²à l'Église de Dieu qui est à Corinthe, aux fidèles sanctifiés en Jésus-Christ, saints par vocation, et à tous ceux qui invoquent, en quelque lieu que ce soit, le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, leur Seigneur et le nôtre : ³grâce et paix vous soient données de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ !

⁴Je rends à mon Dieu de continues actions de grâces à votre sujet, pour la grâce de Dieu qui vous a été

faite en Jésus-Christ. ⁵Car par votre union avec lui, vous avez été comblés de toute sorte de richesses, en toute parole et en toute connaissance, ⁶le témoignage du Christ ayant été solidement établi parmi vous, ⁷de sorte que vous ne le cédez à personne en aucun don de grâce, attendant avec confiance la révélation de Notre-Seigneur Jésus-Christ. ⁸Il vous affermira aussi jusqu'à la fin, pour que vous soyez irréprochables au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. ⁹Il est fidèle, le Dieu, qui vous a appelés à la communion de son Fils Jésus-Christ, Notre-Seigneur.



CHAP. I.

1. *Appelé*, etc. S. Paul ajoute ces mots pour bien établir son titre d'apôtre. — *Sosthène*, quelque docteur jouissant d'une grande considération à Corinthe et auquel il dictait peut-être sa lettre, comme à Tertius (*Rom.* xvi, 22). Est-ce le Sosthène des Actes (xviii, 17), devenu chrétien? On l'ignore. — *Frère* en J.-C.

2. *Sanctifiés en*, dans leur union avec J.-C. — *Saints par vocation*, comp. *Rom.*

i, 7. — *Et à tous ceux*, litt. *avec tous ceux* : ces mots désignent les fidèles, non du monde entier, mais de la province d'Achaïe (*11 Cor.* i, 1), et doivent se joindre à : *grâce et paix vous soient données*, etc. D'autres, *les saints appelés avec tous ceux*. Sens : la vocation des Corinthiens à la foi leur est commune avec tous les fidèles, de l'univers. — *Leur Seigneur*; d'autres (*Vulg.*) : *le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ en quelque lieu que ce soit, le leur* (aux Corinthiens) : toutes les communautés chré-

Epistola Beati Pauli Apostoli

AD CORINTHIOS PRIMA.

—*— CAPUT I. —*—

Paulus Deo gratias agit de donis datis Corinthiis : ceterum dolet quod de baptizatoribus essent inter ipsos schismata, gaudens quod missus ad prædicandum Evangelium paucos baptizaverit; ostendens etiam reprobam mundi sapientiam, et electos simplices : sicut et sita est salus in Christi morte, cujus prædicatio judicatur mundo stultitia, credentibus vero virtus ac sapientia : ideo enim contemptibilia mundi elegit Deus, ne quis in se glorietur.



AULUS vocatus Apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei, et Sosthenes frater, 2. ecclesiæ Dei, quæ est Corinthi, sanctificatis in Christo Jesu, vocatis sanctis, cum omnibus, qui

invocant nomen Domini nostri Jesu Christi, in omni loco ipsorum, et nostro. 3. Gratia vobis, et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo.

4. Gratias ago Deo meo semper pro vobis in gratia Dei, quæ data est vobis in Christo Jesu : 5. quod in omnibus divites facti estis in illo, in omni verbo, et in omni scientia : 6. sicut testimonium Christi confirmatum est in vobis : 7. ita ut nihil vobis desit in ulla gratia, expectantibus, revelationem Domini nostri Jesu Christi, 8. qui et confirmabit vos usque in finem sine crimine, in die adventus Domini nostri Jesu Christi. 9. ^a Fidelis Deus : per quem vocati estis in societatem filii ejus Jesu Christi Domini nostri.

^a 1 Thess.
5. 24.

tiennes de l'Achaïe relevaient de celle de Corinthe, comme métropole : *le nôtre* rappelle que S. Paul les avait fondées. D'autres, *là où ils sont* (à Corinthe), *comme ici où nous sommes* (à Ephèse d'où la lettre fut écrite); S. Paul ferait ressortir l'universalité et l'unité de l'Eglise.

3. Comp. Rom. i, 7.

4. *Pour la grâce* : avant tout la grâce qui sanctifie les âmes, et peut-être aussi les *charismes* ou dons spirituels dont il sera parlé au chapitre xii.

5. *En toute parole*, grâce spéciale pour tenir des discours dans les assemblées des fidèles; *et en toute connaissance*, science de la religion (xii, 8). Selon d'autres, la *parole* désignerait ici la vérité, objet de la doctrine évangélique, et la *connaissance*, la science pratique.

6. *Le témoignage* touchant le Christ, l'Évangile prêché par les Apôtres.

7. Parallèle au vers. 5. — *Vous ne le cédez à aucune communauté chrétienne*. Vulgate, *vous ne manquez d'aucun don de grâce* :

soit les *charismes* ou dons merveilleux du chap. xii, soit plutôt la grâce intérieure, sanctifiante et actuelle, qui les dispose à *attendre* avec foi et amour, comme il convient à des chrétiens pieux, *la révélation* (Rom. viii, 19), c'est-à-dire le second avènement de J.-C. appelé ailleurs *manifestation* (11 Thess. ii, 8; 1 Tim. iv, 14) et *parousie* (1 Thess. ii, 19; iii, 13 al.).

8. *Jusqu'à la fin*, soit de la vie, soit plutôt de ce siècle (Matth. xii, 32), c.-à-d. de la période de temps qui doit s'écouler depuis le premier avènement de J.-C. jusqu'au second. — *Au jour de l'avènement* de N.-S. J.-C. Comp. le *jour de Jéhovah* dans l'anc. Testament (Joël, i, 15; Is. ii, 12, al.).

9. *Fidèle*, pour achever son œuvre. — *A la communion*, à participer à la filiation divine de Jésus-Christ. Cette filiation (Gal. iv, 5 sv.), commencée ici-bas par la grâce, trouvera son couronnement dans la gloire (Rom. viii, 17, 21; 11 Thess. ii, 14; Col. iii, 4; Phil. iii, 20 al.).

❁ PREMIÈRE PARTIE. ❁

De quelques abus à réformer dans l'Eglise
de Corinthe [Ch. I, 10—IV, 20].

§ I. — DIVISIONS ENTRE LES FIDÈLES AU SUJET DE LEURS
PRÉDICATEURS [I, 10—IV, 21].

1^o — CHAP. I, 10—II, 5. — Court exposé des faits [vers. 10—12]. Condamnation générale de leurs divisions au nom de leur union en Jésus-Christ [vers. 13—16].² Condamnation directe : La simplicité de sa prédication ne devait pas les scandaliser.³ Sagesse du monde réprouvée par la sagesse de Dieu [17—31]; dans sa prédication il s'est conformé aux desseins de cette sagesse divine [II, 1—5].

Chap. I.¹⁰



LE vous exhorte, frères, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à avoir tous un même langage; qu'il n'y ait point de scission parmi vous, mais soyez parfaitement unis dans un même esprit, et un même sentiment.¹¹ Car, il m'a été rapporté à votre sujet, mes frères, par les gens de Chloé, qu'il y a des disputes parmi vous.¹² Je veux dire que tel d'entre vous dit : "Moi, je suis à Paul! — tel autre, et moi, à Apollos! — et moi, à Céphas! — et moi, au Christ!"¹³ Le Christ est-il divisé? Est-ce Paul qui a été crucifié pour vous? Est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés?¹⁴ Je rends grâces à Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, si ce n'est Crispus et Caius,¹⁵ afin que personne ne puisse dire qu'il a été baptisé en mon nom.¹⁶ J'ai encore baptisé la famille de Stéphanas; du reste, je ne sache pas que j'ai baptisé personne d'autre.

¹⁷ Ce n'est pas pour baptiser que le Christ m'a envoyé, c'est pour prêcher l'Évangile, non point par la sagesse du discours, afin que la croix du Christ ne soit pas rendue vaine.¹⁸ En effet, la doctrine de la croix est une folie pour ceux qui périssent; mais pour nous qui sommes sauvés, elle est une force divine.¹⁹ Car il est écrit : "Je détruirai la sagesse des sages, et j'anéantirai la science des savants."²⁰ Où est le sage? où est le docteur? où est le dialecticien de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse du monde?²¹ Car le monde, avec sa sagesse, n'ayant pas connu Dieu dans la sagesse de Dieu, il a plu à Dieu de sauver les croyants par la folie de la prédication.²² Les Juifs exigent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse;²³ nous, nous prêchons le Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les gentils,²⁴ mais pour ceux qui sont appelés, soit Juifs, soit Grecs, puissance de

10. *Un même langage* : comp. vers. 12. — *Esprit et sentiment* sont entre eux comme la cause et l'effet.

11. *Mes frères* : Paul emploie souvent cette formule pour faire accepter quelque

reproche sévère. — *Les gens*, les esclaves ou les enfants (*Rom.* xvi, 11) de Chloé, quelque pieuse dame d'Ephèse qui, après un voyage à Corinthe, aura instruit Paul de la situation de cette Eglise.

10. Obsecro autem vos fratres per nomen Domini nostri Jesu Christi : ut idipsum dicatis omnes, et non sint in vobis schismata : sitis autem perfecti in eodem sensu, et in eadem sententia. 11. Significatum est enim mihi de vobis fratres mei ab iis, qui sunt Chloes, quia contentiones sunt inter vos. 12. Hoc autem dico, quod unusquisque vestrum dicit : Ego quidem sum Pauli : ego autem ^b Apollo : ego vero Cephæ : ego autem Christi. 13. Divisus est Christus? Numquid Paulus crucifixus est pro vobis? aut in nomine Pauli baptizati estis? 14. Gratias ago Deo, quod neminem vestrum baptizavi, nisi Crispum, et Cajum : 15. ne quis dicat quod in nomine meo baptizati estis. 16. Baptizavi autem et Stephanæ domum : ceterum nescio si quem alium baptizaverim.

17. Non enim misit me Christus baptizare, sed evangelizare : ^d non in sapientia verbi, ut non evacuetur crux Christi. 18. Verbum enim crucis pereuntibus quidem stultitia est : iis autem, qui salvi fiunt, id est nobis, ^e Dei virtus est. 19. Scriptum est enim : ^f Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo. 20. ^g Ubi sapiens? ubi scriba? ubi conquisitor hujus sæculi? Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi? 21. Nam quia in Dei sapientia non cognovit mundus per sapientiam Deum : placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes. 22. Quoniam et Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt : 23. nos autem prædicamus Christum crucifixum : Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam, 24. ipsis autem vocatis Judæis, atque Græcis, Chri-

^d 2 Petr. 1, 16. Infra 2, 1. 4.

^e Rom. 1, 16.

^f Is. 29, 14.

^g Is. 33, 18.

12. *Je suis à Paul, son disciple, paulinien, comme on dit platonicien. — Apollon : voy. Añ. xviii, 24 sv. — Céphas : Pierre, le prince des Apôtres. Comp. Gal. ii, 9 sv; Jean, i, 43. — Au Christ : peut-être ces christiniens rejetaient-ils l'autorité des Apôtres. D'après S. Jean Chrysostome, ils figurent ici comme un parti, non qu'ils formassent une secte véritable, mais parce que, par la faute des autres, ils constituaient en fait un élément à part dans la communauté.*

13. *Le Christ est un, une aussi doit être l'Eglise, son corps mystique. Ou bien : Y a-t-il plusieurs Christs, pour que chaque secte, en excluant les autres, ait en quelque sorte son Christ particulier?*

14. *Crispus : voy. Añ. viii, 8. — Caius : Rom. xvi, 23.*

15. *Afin que ; cette fin était dans l'intention divine, non dans celle de l'Apôtre.*

16. *Stéphanas : voy. xvi, 15-17.*

17. *Baptiser : comp. Añ. x, 48. C'est pour, c.-à-d. c'est plutôt pour prêcher : hébraïsme. Comp. Añ. ix, 15, 20; xxii, 15, al. — La sagesse du discours, la forme étudiée et l'ostentation de sagesse dont les philosophes faisaient parade dans leurs leçons. — La croix du Christ, la doctrine de Jésus crucifié. — Rendue vaine : ce qui arriverait si le triomphe de cette doctrine était dû, non à sa vertu intrinsèque, mais à l'art de bien dire.*

18. *Qui périssent par suite de leur incrédulité (II Cor. ii, 15). — Une force divine,*

qui nous régénère et nous transforme intérieurement (Rom. i, 16).

19. *Ecrit Is. xxix, 4, cité librement d'après les Septante. Dans le sens littéral ou historique, l'oracle se rapporte aux chefs d'Israël, probablement à l'époque des dévastations de Sennachérib; mais il s'est accompli de nouveau, dans un sens plus élevé, dans les premiers temps du christianisme. En effet, où est le sage, aujourd'hui que la vraie Sagesse a paru en J.-C.?*

20. *Sage désigne en général les représentants de la science humaine, cultivée chez les Juifs par les Scribes ou docteurs de la loi, et chez les Grecs par les sophistes qui discutaient le pour et le contre sur chaque question. — De ce siècle, de ce monde en tant qu'il est resté en dehors du royaume du Messie. Comp. Eph. ii, 2; II Cor. iv, 4, etc.)*

21. *Le monde déchu, avec ou par sa sagesse propre, la sagesse naturelle ou païenne, et la sagesse juive. — Dans la sagesse de Dieu, dans ses œuvres, où brille une sagesse infinie. — Il a plu à Dieu de sauver le monde, par un moyen tout opposé, par la simple prédication de la croix.*

22. *Exigent comme leur étant dus (Matth. xii, 38) des miracles : comp. Matth. xxvii, 40-42. — Les Grecs représentent ici l'universalité des païens. — Cherchent la sagesse, prétendent arriver au salut par la voie de la sagesse humaine.*

a. 18, 24.

a. 18, 8.

Dieu et sagesse de Dieu. ²⁵Car ce qui est folie de Dieu est plus sage que la sagesse des hommes, et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que la force des hommes.

²⁶Considérez en effet votre vocation, mes frères : il n'y a *parmi vous* ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles. ²⁷Mais c'est ce qui était insensé aux yeux du monde que Dieu a choisi pour confondre les sages ; et ce qui était faible au gré du monde que Dieu a choisi pour confondre les forts ; ²⁸et Dieu a choisi la bassesse et l'opprobre du monde, ce qui n'est rien, pour réduire au néant ce qui est, ²⁹afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu. ³⁰Or c'est par lui que vous êtes en Jésus-Christ, lequel, de par Dieu, a été fait pour nous sagesse, et justice, et sanctifi-

cation, et rédemption, ³¹afin que, selon le mot de l'Écriture, "celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur."

¹Moi aussi, mes frères, lorsque je suis venu chez vous, ce n'est pas avec une supériorité de langage ou de sagesse que je suis venu vous annoncer le témoignage de Dieu. ²Car je n'ai pas jugé que je dusse savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. ³Mais c'est dans la faiblesse, dans la crainte, et dans un grand tremblement que je me suis présenté chez vous ; ⁴et ma parole et ma prédication n'avaient rien du langage persuasif de la sagesse, mais l'Esprit-Saint et la force de Dieu en démontraient la vérité : ⁵afin que votre foi repose, non sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu.

Chap.

2° — CHAP. II, 6 — III, 17. — *Condamnation directe* (suite). — Sans doute l'Évangile renferme des mystères profonds [vers. 6 — 11] ; mais ils ne doivent être annoncés que parmi les parfaits [12 — 16] et ne pouvaient donc encore l'être à Corinthe [III, 1, 2]. L'éminente dignité des prédicateurs de l'Évangile [3 — 9] ; leur devoir ; Dieu les jugera [10 — 17].

Chap. II. 6



Ortant il est une sagesse que nous prêchons parmi les parfaits, sagesse qui n'est pas celle de ce siècle, ni des princes de ce siècle, dont le règne va finir. ⁷Nous prêchons une sagesse de Dieu mystérieuse et cachée, que Dieu, avant les

siècles, avait destinée pour notre glorification. ⁸Cette sagesse, nul des princes de ce siècle ne l'a connue ; — car, s'ils l'avaient connue, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de la gloire. ⁹Mais ce sont, comme il est écrit, "des choses que l'œil n'a point

²⁶. *Votre vocation*, au point de vue des personnes appelées de Dieu. — *Sages selon la chair*, dont la sagesse purement humaine est une sagesse du monde (vers. 2), ou du siècle, ii, 6. — *Nobles*, de haute naissance.

²⁷-8. *Confondre les sages, les forts*, qui, avec toute leur sagesse et leur puissance, ne sont pas arrivés au salut. La triple répétition, que *Dieu a choisi*, donne à la phrase un accent triomphal (comme au vers. 20). — *Ce qui n'est rien*, ce qui est compté pour rien dans l'estime des hommes.

²⁹. *Nulle chair*, nul homme avec l'idée de faiblesse, de mortalité, de péché, toujours attachée à ce mot ; *ne se glorifie*, ne s'imagine être arrivée ou pouvoir arriver au salut par ses propres forces.

³⁰. *Vous êtes en J.-C.*, dans l'union la plus intime avec lui, vivant de sa vie. — *Justice*, justification, ayant expié nos péchés par sa mort. — *Sanctification*, faisant croire en nous la grâce et la sainteté par l'action continuelle de l'Esprit-Saint. — *Rédemption* ou délivrance de la colère de Dieu, ayant offert sa mort pour notre rançon.

³¹. Citation libre de *Jér.* ix, 24, d'après les Septante. — *Dans le Seigneur*, en Dieu.

CHAP. II.

1. *Moi aussi*, comme en effet, d'après les considérations précédentes (1, 17-31), c'est le devoir de tout prédicateur. — *Le témoignage de Dieu* (Vulg. *du Christ*) et le *témoignage du Christ* (i, 6; II *Tim.* 1, 8) sont au

stum Dei virtutem, et Dei sapientiam: 25. quia quod stultum est Dei, sapientius est hominibus: et quod infirmum est Dei, fortius est hominibus.

26. Videte enim vocationem vestram fratres, quia non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles: 27. sed quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes: et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia: 28. et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus, et ea, quæ non sunt, ut ea quæ sunt, destrueret: 29. ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus. 30. Ex ipso autem vos estis in Christo Jesu, qui factus est nobis sapientia a Deo, et ^hjustitia, et sanctificatio, et redemptio: 31. ut quemadmodum scriptum est: ⁱqui gloriatur, in Domino gloriatur.

—*— CAPUT II. —*—

Ostendit Paulus se Christum et hunc crucifixum magna modestia verbisque simplicibus prædicasse Corinthiis; quamquam perfectis loqueretur etiam sapientiam

mundo absconditam, quæ solo Dei Spiritu cognosci potest: animalis enim homo non percipit quæ Dei sunt.



T ego, cum venissem ad vos, fratres, veni ^anon in sublimitate sermonis, aut sapientiæ, annuntians vobis testimonium Christi. 2. Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum. 3. ^bEt ego in infirmitate, et timore, et tremore multo fui apud vos: 4. et sermo meus, et prædicatio mea ^cnon in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus, et virtutis: 5. ut fides vestra non sit in sapientia hominum, sed in virtute Dei.

6. Sapientiam autem loquimur inter perfectos: sapientiam vero non hujus sæculi, neque principum hujus sæculi, qui destruantur: 7. sed loquimur Dei sapientiam in mysterio, quæ abscondita est, quam prædestinavit Deus ante sæcula in gloriam nostram, 8. quam nemo principum hujus sæculi cognovit: si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent. 9. Sed

^aSupra, 1, 17.

^bAct. 18, 1.

^c2 Petr. 1, 16.

fond la même chose: les Apôtres attestent au sujet de Dieu ce qu'il a fait par J.-C. pour le salut des hommes.

3. *La faiblesse*: expression générale du sentiment que Paul avait de son insuffisance personnelle en face de la grande tâche que Dieu lui avait imposée. Ce sentiment dut l'affecter tout particulièrement quand il vint pour la première fois à Corinthe, après l'échec de sa prédication devant l'Aréopage (Act. xvii, 33 sv.). Faut-il voir aussi dans ces paroles une allusion à sa constitution chétive (II Cor. x, 1)? — *Tremblement*: l'humble apôtre désigne ordinairement ainsi la vive inquiétude qu'il éprouvait à la pensée de se montrer inférieur à sa mission (II Cor. vii, 15; Phil. ii, 12; Ephés. vi, 5).

4. *De la sagesse* (la Vulg. ajoute *humaine*), des sages, des philosophes. — *L'Esprit-Saint et la force* divine qui, par lui, transformait vos âmes, vous donnaient cette démonstration (comp. Rom. i, 16; II Cor. iv, 7. al.) D'autres, par *force de Dieu*, entendent les miracles.

6. L'Évangile est-il donc étranger à toute

sagesse? Non. — Les *parfaits* (ailleurs les *spirituels*), ce sont les fidèles arrivés à la maturité de la vie chrétienne, capables d'une science plus profonde des mystères de l'Évangile, par opposition à ceux que Paul appelle *enfants en J.-C.*, et auxquels convient le lait de la doctrine (iii, 1, 2), c.-à-d. un enseignement élémentaire (Hebr. v, 14). *Sagesse* désigne donc ici les plus hauts enseignements du christianisme. — *Les princes de ce siècle*, à la fois les démons princes de ce monde (II Cor. iv, 4; Eph. ii, 2) et les puissants, les dépositaires de l'autorité (vers. 8). — *Dont le règne finira avec ce siècle*, au second avènement du Sauveur.

7. *Mystérieuse*, qui suppose de la part de Dieu une révélation, et de la part de l'homme une foi humble. — *Cachée*, inaccessible à l'intelligence créée avant sa révélation et même depuis qu'elle a été pleinement révélée en J.-C. — *Notre glorification* dans le ciel.

9. *Écrit*: citation, dit S. Jérôme, composée de divers passages d'Isaïe (lxix, 4; lxx, 17) qui se mêlaient dans les souvenirs de

vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont pas montées au cœur de l'homme, — des choses que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment.”

¹⁰C'est à nous que Dieu les a révélées par son Esprit; car l'Esprit pénètre tout, même les profondeurs de Dieu. ¹¹Car qui d'entre les hommes connaît ce qui se passe dans l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui? De même personne ne connaît ce qui est en Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu.

¹²Pour nous, nous avons reçu, non l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses que Dieu nous a données par sa grâce. ¹³Et nous en parlons, non avec des paroles qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec celles qu'enseigne l'Esprit, en exprimant les choses spirituelles par un langage spirituel. ¹⁴Mais l'homme animal ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est par l'Esprit qu'on en juge. ¹⁵L'homme spirituel, au contraire, juge de tout, et il n'est lui-même jugé par personne. ¹⁶Car,

“ qui a connu la pensée du Seigneur, pour pouvoir l'instruire? ” Mais nous, nous avons la pensée du Christ.

¹Moi-même, mes frères, ce n'est pas comme à des hommes spirituels que j'ai pu vous parler, mais comme à des hommes charnels, comme à de petits enfants dans le Christ. ²Je vous ai donné du lait à boire, non de la nourriture solide, car vous n'en étiez pas capables, et vous ne l'êtes pas même à présent, parce que vous êtes encore charnels.

³En effet, puisqu'il y a parmi vous de la jalousie et des disputes, n'êtes-vous pas charnels, et ne marchez-vous pas selon l'homme? ⁴Quand l'un dit : Moi, je suis à Paul! et un autre : Moi, je suis à Apollos! n'êtes-vous pas des hommes? Qu'est-ce donc qu'Apollos? et qu'est-ce que Paul? ⁵Des ministres par le moyen desquels vous avez cru, selon ce que le Seigneur a donné à chacun. ⁶Moi, j'ai planté, Apollos a arrosé; mais Dieu a fait croître. ⁷Ainsi celui qui plante n'est rien, ni celui qui arrose; Dieu, qui fait croître, est tout. ⁸Celui qui plante et celui qui arrose sont égaux; et chacun recevra sa propre

l'Apôtre. — *Qui ne sont pas montées*, etc., qui ne sauraient entrer ni dans le sentiment ni dans la pensée de l'homme sans une révélation et une grâce de Dieu. — *Pour ceux qui l'aiment* : S. Paul a en vue les chrétiens.

¹⁰. *A nous*, les Apôtres Dieu a révélé (vers. 6) le contenu de la sagesse cachée aux hommes de ce siècle, savoir les décrets éternels relatifs au salut de l'humanité. — *Par son Esprit* : quoique la sagesse ait paru visiblement et personnellement en J.-C., nous avons besoin, pour la bien connaître, de l'illumination de l'Esprit-Saint (Jean, xiv, 26; xvi, 13). — *Les profondeurs de Dieu*, les mystères de sa vie intime et ses desseins éternels.

¹¹. *Ce qui est dans l'homme*, son intérieur (pensées, affections, desseins). — *Si ce n'est l'Esprit de Dieu*, ce qui exclut, non le Fils, mais les créatures.

¹². *L'esprit du monde*, la manière de voir et de sentir propre aux hommes du siècle. — *Nous a données* en et par J.-C.

¹³. *Spirituel*, qui vient de l'Esprit-Saint, non de l'art de l'éloquence. Lit., *unissant*

ou adaptant un langage spirituel aux choses spirituelles, aux vérités révélées. — Quelques-uns : *proposant aux hommes spirituels*, c.-à-d. aux parfaits (v. 6) une doctrine spirituelle. Mais ni le latin *comparare*, ni surtout le grec *συγκρίνειν* ne donnent le sens d'enseigner.

¹⁴. *L'homme animal*, litt. *psychique*, en tant qu'ayant le souffle de la vie (*anima*), descendant d'Adam et semblable à lui, en un mot l'homme naturel, que l'Esprit de Dieu n'a pas encore éclairé et sanctifié. Il est opposé à l'homme spirituel, au chrétien régénéré, en possession de l'Esprit-Saint. Comp. Rom. viii, 9 sv. — *Ne reçoit pas*, Vulg. *ne percipit pas*. — *Les choses* litt. (*ce qui vient*) de l'Esprit de Dieu. — *Folie* : 1, 18. — *Il ne peut*, il n'est pas apte à les connaître par expérience, ou à les comprendre. — *C'est par les lumières* et le secours de l'Esprit, litt. *c'est d'une manière spirituelle*. On ne juge bien d'une chose que si l'on a dans sa propre nature des qualités correspondantes à celles de cette chose; or la doctrine chrétienne que nous prêchons

sicut scriptum est : ^{64, 4.} "Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis, qui diligunt illum : 10. nobis autem revelavit Deus per Spiritum suum : Spiritus enim omnia scrutatur, etiam profunda Dei. 11. Quis enim hominum scit quæ sunt hominis, nisi spiritus hominis, qui in ipso est? ita et quæ Dei sunt, nemo cognovit, nisi Spiritus Dei.

12. Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed Spiritum, qui ex Deo est, ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis. 13. "Quæ et loquimur non in doctis humanæ sapientiæ verbis, sed in doctrina Spiritus, spiritualibus spiritualia comparantes. 14. Animalis autem homo non percipit ea, quæ sunt Spiritus Dei : stultitia enim est illi, et non potest intelligere : quia spiritualiter examinatur. 15. Spiritualis autem judicat omnia : et ipse a nemine judicatur. 16. "Quis enim cognovit sensum Domini, qui instruat eum? Nos autem sensum Christi habemus.



vient de l'Esprit-Saint ; elle est, pour ainsi dire, imprégnée de ce divin Esprit : donc, etc.

15. *Juge de tout*, des hommes et des choses, même de l'ordre profane, à la lumière plus pure de l'Esprit-Saint. — *Par personne*, qui ne serait pas spirituel comme lui. Entre lui et le monde, il n'y a rien de commun ; les saints ne recueillent souvent autour d'eux que la dérision et le mépris.

16. *Pour pouvoir instruire*, ou le reprendre. Citation libre d'Isaïe xl, 13 d'après les lxx. — *Nous*, spirituels. — *La pensée*, les desseins, les vues, la manière de juger et de sentir de Jésus-Christ, et par conséquent de Dieu, parce que nous possédons l'Esprit-Saint, qui est l'Esprit de Jésus, et qu'ainsi Jésus est en nous (*Rom.* viii, 10 ; *II Cor.* xiii, 5), vit en nous (*Gal.* ii, 20), parle en nous (*II Cor.* xiii, 3), aime en nous (*Phil.* i, 8).

—*— CAPUT III. —*—

Corinthiis adhuc carnalibus non potuit Paulus prædicare recondita fidei mysteria : contendebant enim de his qui tantum ministri erant, cum solus Deus possit gratiæ ac virtutum dare incrementa : solusque Christus sit fidei fundamentum : super quod quis bene aut male superædificaverit, patebit in die examinis. Non est violandum Dei templum quod sumus nos, nec in Dei ministris gloriandum.



T ego, fratres, non potui vobis loqui quasi spiritualibus, sed quasi carnalibus. Tamquam parvulis in Christo, 2. lac vobis potum dedi, non escam : nondum enim poteratis : sed nec nunc quidem potestis : adhuc enim carnales estis.

3. Cum enim sit inter vos zelus, et contentio : nonne carnales estis, et secundum hominem ambulatis? 4. Cum enim quis dicat : Ego quidem sum Pauli ; alius autem : Ego Apollo : nonne homines estis? Quid igitur est Apollo? quid vero Paulus? 5. Ministri ejus, cui creditistis, et unicuique sicut Dominus dedit. 6. Ego plantavi, Apollo rigavit : sed Deus incrementum dedit. 7. Itaque neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat : sed, qui incrementum dat, Deus. 8. Qui autem plantat, et qui

CHAP. III.

1. *Moi-même*, moi non plus, je n'ai pu, etc. : nul ne le pouvait : comp. ii. 14. — *Vous parler*, vous prêcher cette sagesse supérieure : voy. ii, 6. — *Charnels*, si peu changés par l'influence de l'Esprit-Saint, que la chair, foyer du péché et de la concupiscence, domine encore en eux.

2. *Du lait*, partie élémentaire de l'enseignement chrétien. Comp. *Hébr.* v, 11 sv.

3. *Ne marchez-vous pas* : ne vous conduisez-vous pas d'une manière tout humaine?

4. *Des hommes charnels*, qui ne s'élèvent pas au-dessus de la faiblesse humaine, et jugent d'après des vues toutes naturelles.

5. *Des ministres*, etc. *Vulg. de celui en qui vous avez cru.* — Selon le genre de fonction et de ministère que Dieu a assigné à chacun.

8. *Egaulx*, dans une situation tout à fait pareille : ils sont également ministres.

récompense selon son propre travail.
 9 Car nous sommes ouvriers avec Dieu. Vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu.

10 Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, j'ai, comme un sage architecte, posé le fondement, et un autre bâtit dessus. Seulement que chacun prenne garde comment il bâtit dessus. 11 Car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui est déjà posé, savoir Jésus-Christ. 12 Si l'on bâtit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume, 13 l'ouvrage de chacun sera manifesté; car le jour du Seigneur le fera con-

naître, parce qu'il va se révéler dans le feu, et le feu même éprouvera ce qu'est l'ouvrage de chacun. 14 Si l'ouvrage que l'on aura bâti dessus subsiste, on recevra une récompense; 15 si l'ouvrage de quelqu'un est consumé, il perdra sa récompense; lui pourtant sera sauvé, mais comme au travers du feu.

16 Ne savez-vous pas que vous êtes un temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous? 17 Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira; car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes vous-mêmes.

30 — CHAP. III, 18 — IV, 31. — Conclusions et avis pratiques. — a) Pour les simples fidèles : ni préférences inspirées par la sagesse mondaine [vers. 18 — 23], ni comparaison entre leurs prédicateurs dont ils ne sont pas les juges [IV, 1 — 5]. — b) Pour les prédicateurs : humilité et abnégation, à son propre exemple [6 — 13]. Exhortation paternelle [14 — 21].

Ch. III. 18



UE nul ne s'abuse soi-même. Si quelqu'un parmi vous pense être sage dans ce siècle, qu'il devienne fou, afin de devenir sage. 19 En effet, la sagesse de ce monde est folie devant Dieu; car il est écrit : " Je prendrai les sages dans leurs ruses. " 20 Et encore : " Le Seigneur connaît les pensées des sages,

il sait qu'elles sont vaines. " 21 Que personne donc ne mette sa gloire dans des hommes; 22 car tout est à vous, et Paul, et Apollos, et Céphas, et le monde, et la vie, et la mort, et les choses présentes, et les choses à venir. Tout est à vous, 23 mais vous, vous êtes à Jésus-Christ, et Jésus-Christ est à Dieu.

9. Car : preuve de la dernière partie du vers. 8. Puisque nous sommes les coopérateurs de Dieu, dont vous êtes le champ et l'édifice, nos travaux ne sauraient rester sans récompense.

10. Que chacun considère quels matériaux, quelle doctrine il ajoute à la foi déposée dans le fondement.

12. Ces divers matériaux figurent les diverses doctrines, vraies ou fausses, solides ou sans consistance, qui, sans renverser le dogme fondamental de J.-C. crucifié, en dérivent ou s'y ajoutent.

13. L'ouvrage, la part de travail fourni par chacun dans la construction de l'édifice. — Le jour du Seigneur, (comp. II Thess. I, 8; II Pier. III, 7 al.), où J.-C. reviendra pour le jugement; ou bien, dans un sens plus large, une époque critique, telle que chaque siècle en amène, où Dieu purifie son aire, et manifeste ce qui est pur et de

bon aloi, comme ce qui est impur et faux. — Parce qu'il, le jour du Seigneur, viendra dans le feu, environné de feu, comme nous disons, en armes.

Vers. 14-15. Subsiste, résiste au feu. — Lui pourtant : S. Paul nous présente l'image d'un édifice embrasé, où le feu dévore toutes les matières combustibles; l'architecte réussit à en sortir, mais nu et dépouillé, comme un homme qui échappe aux flammes. Ainsi le prédicateur qui aura mêlé à la pure doctrine du christianisme des éléments imparfaits, empruntés, soit pour le fond soit pour la forme, à la sagesse mondaine, perdra la récompense spéciale promise à l'apôtre, tout en ayant part, mais à grand-peine, au salut messianique. — Un grand nombre de Pères grecs et latins, ont vu dans ce texte une preuve en faveur du Purgatoire.

16. Autre image : ici l'Eglise du Christ

rigat, unum sunt. ^aUnusquisque autem propriam mercedem accipiet secundum suum laborem. 9. Dei enim sumus adjutores : Dei agricultura estis, Dei ædificatio estis.

10. Secundum gratiam Dei, quæ data est mihi, ut sapiens architectus fundamentum posui : alius autem superædificat. Unusquisque autem videat quomodo superædificet.

11. Fundamentum enim aliud nemo potest ponere præter id, quod positum est, quod est Christus Jesus.

12. Si quis autem superædificat super fundamentum hoc, aurum, argentum, lapides pretiosos, ligna, fœnum, stipulam, 13. uniuscujusque opus manifestum erit : dies enim Domini declarabit, quia in igne revelabitur : et uniuscujusque opus quale sit, ignis probabit. 14. Si cujus opus manserit quod superædificavit, mercedem accipiet. 15. Si cujus opus arserit, detrimentum patietur : ipse autem salvus erit : sic tamen quasi per ignem.

16. Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis? 17. Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus.

^bTemplum enim Dei sanctum est, quod estis vos.

18. Nemo se seducat : si quis videtur inter vos sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat ut sit sapiens.

19. Sapientia enim hujus mundi, stultitia est apud Deum. Scriptum est enim :

^cComprehendam sapientes in astutia eorum. 20. Et iterum : ^dDomini novit cogitationes sapientium quoniam vanæ sunt. 21. Nemo itaque gloriatur in hominibus.

22. Omnia enim vestra sunt, sive Paulus, sive Apollo, sive Cephas, sive mundus, sive vita, sive mors, sive præsentia, sive futura : omnia enim vestra sunt : 23. vos autem Christi : Christus autem Dei.



est comparée à un temple achevé et sanctifié. *Ne savez-vous pas, ô prédicateurs téméraires, ô fidèles imprudents qui les écoutez, que vous êtes : vous désigne l'église de Corinthe, et, dans un sens secondaire, chaque fidèle en particulier, pierre vivante de ce temple.*

17. *Détruit, c.-à-d. profane, ici par des doctrines peu chrétiennes. — Ce que vous êtes, savoir saints ; ou bien, et vous êtes ce temple : c'est la mineure du raisonnement, dont la conclusion est sous-entendue.*

18. *Si quelqu'un parmi vous, étant chrétien, prétend être sage dans ce siècle, avoir la sagesse en dehors de la sphère du christianisme, qu'il devienne fou, qu'il renonce à sa prétendue sagesse, afin de devenir, par une foi humble à l'Évangile, vraiment sage.*

19-20. *Écrit, Job, v, 13. Je prendrai ; litt., c'est lui (Dieu) qui prend, etc. — Et encore, Ps. xciv (93), 11.*

21. *Sa gloire, et comme sa fin suprême, dans des hommes* ici des prédicateurs.

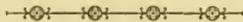
22. *Tout est à vous, mis à votre disposition par la divine providence pour vous conduire au salut, non seulement les prédicateurs de l'Évangile, mais le monde entier. C'est à peu près la même pensée que Rom. viii, 28.*

23. *Et J.-C., non seulement selon son humanité, mais aussi selon sa divinité, est à Dieu, lui appartient non comme sa créature, dit S. Jean Chrysostome, mais comme son Fils. "Le chef du Christ, c'est Dieu," est-il dit ailleurs dans le même sens (xi, 3 : comp. Luc, ix, 20). Avant l'incarnation, l'égalité de Fils avec Dieu, sa majesté divine, quoique essentielle, étant pourtant dérivée, en tant qu'il procède du Père par voie de génération comme de son principe, qu'il est son image (Col. i, 15) et "le rayonnement de sa gloire (Hébr. i, 3)." Ces mots semblent viser les Christimiens (i, 12) : Vous êtes au Christ ; mais le Christ n'est pas un chef de parti dans le sens où l'entendent quelques-uns d'entre vous : il est à Dieu.*

^b Infra 6, 16.
^c 2 Cor. 6, 16.

^c Job. 5, 13.

^d Ps. 93, 11.



Chap. IV.

¹ Ainsi, qu'on nous regarde comme des serviteurs du Christ et des dispensateurs des mystères de Dieu. ² Eh bien! ce que l'on cherche dans les dispensateurs, c'est que chacun soit trouvé fidèle. ³ Pour moi, il m'importe fort peu d'être jugé par vous ou par un tribunal humain; je ne me juge pas moi-même; ⁴ car, quoique je ne me sente coupable de rien, je ne suis pas pour cela justifié: mon juge, c'est le Seigneur. ⁵ C'est pourquoi ne jugez de rien avant le temps jusqu'à ce que vienne le Seigneur: il mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres et manifestera les desseins des cœurs, et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui est due.

⁶ Ce que je viens de dire d'Apollos et de moi, n'est qu'une forme que j'ai prise à cause de vous, frères, afin que vous appreniez en nos personnes à ne pas aller au-delà de ce qui est écrit, ne vous enflant pas d'orgueil en faveur de l'un contre l'autre. ⁷ Car qui est-ce qui te distingue? Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu? Et si tu l'as reçu, pourquoi te glorifies-tu comme si tu ne l'avais pas reçu? ⁸ Déjà vous êtes rassasiés! Déjà vous êtes riches! Sans nous, vous êtes rois! Dieu veuille que vous le soyez en effet, afin que nous aussi nous régnerions avec vous! ⁹ Car il semble que Dieu nous ait fait pa-

raître, nous les Apôtres, comme les derniers des hommes, comme des condamnés à mort, puisque nous avons été en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. ¹⁰ Nous, nous sommes insensés à cause du Christ, et vous, vous êtes sages en Jésus-Christ; nous, nous sommes faibles, et vous, vous êtes forts; vous, vous êtes en honneur, et nous dans le mépris! ¹¹ A cette heure encore, nous souffrons la faim, la soif, la nudité; nous sommes meurtris de coups, nous n'avons ni feu ni lieu, ¹² et nous nous fatiguons à travailler de nos propres mains; maudits, nous bénissons; persécutés, nous le supportons; ¹³ calomniés, nous supplions; nous sommes jusqu'à présent comme les balayures du monde, le rebut des hommes.

¹⁴ Ce n'est pas pour vous faire honte que j'écris ces choses; mais je vous avertis comme mes enfants bien-aimés. ¹⁵ Car, cussiez-vous dix mille maîtres dans le Christ, vous n'avez pas cependant plusieurs pères, puisque c'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Évangile. ¹⁶ Je vous en conjure donc, soyez mes imitateurs, [comme je le suis du Christ]. ¹⁷ C'est pour cela que je vous ai envoyé Timothée, qui est mon enfant bien-aimé et fidèle dans le Seigneur; il vous rappellera quelles sont mes

CHAP. IV.

1. *Ainsi* : les 5 premiers versets de ce chapitre se rattachent à ce qui précède. — *Les dispensateurs*, les économes; *des mystères de Dieu*, tout d'abord, et au sens littéral, de la vérité ou doctrine chrétienne (ii, 7 sv.; iii, 5 sv.; comp. *Rom.* xi, 25; *Ephés.* i, 9; *Matth.* xiii, 11), ensuite, mais seulement par voie de conséquence, de la grâce ou des sacrements.

4. *Coupable de rien*, dans l'accomplissement de mon ministère d'apôtre. Mais tout chrétien peut et doit raisonner de même au point de vue de ses devoirs généraux de chrétien et de ses obligations particulières d'état. (Comp. *Conc. de Tr.* vi, ch. 16.)

6. Litt. : *ces choses* : dites à partir de iii, 5, au lieu de leur donner une teneur générale, ou de les adresser directement aux prédicateurs dont elles condamnent la pré-

somption et l'orgueil, *je les ai*, par un changement de forme, *tournées vers Apollos et vers moi*. — *En nos personnes*, par ce que j'ai dit de notre vocation, de nos devoirs et de notre responsabilité. — *A ne pas aller*, etc., à rester dans les bornes de l'humilité et de la modestie, telles qu'elles sont tracées en général dans les écrits de l'ancien Testament, dont plusieurs passages ont été cités plus haut (i, 19, 30; iii, 19). — *Ne vous enflant pas d'orgueil* : peinture vraie de l'esprit de secte, les membres d'un parti se vantant mutuellement et portant aux nues le prédicateur auquel ils se rallient.

D'autres rapportent *au-delà de ce qui a été écrit* à ce que l'Apôtre vient de dire au commencement de ce chapitre : "Qu'on nous regarde comme des serviteurs du Christ," etc.

7. *Qui te distingue*, qui t'a donné des avantages que d'autres n'ont pas? — Allé-

CAPUT IV.

Non temere judicandum est de Dei ministris : reprehenduntur Corinthii qui de ministris et acceptis donis gloriabantur, ac si illa a se haberent; et se extollentes contemnebant etiam Apostolos, quamquam Paulus illos in Christo genuerat : dicit se brevi venturum Corinthum, quo pseudoapostolos redarguat.



IC nos existimet homo ut ministros Christi : ^a et dispensatores mysteriorum Dei. 2. Hic jam quæritur inter dispensatores ut fidelis quis inveniatur. 3. Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer, aut ab humano die : sed neque meipsum judico. 4. Nihil enim mihi conscius sum : sed non in hoc justificatus sum : qui autem judicat me, Dominus est. 5. Itaque nolite ante tempus judicare, quoadusque veniat Dominus : qui et illuminabit abscondita tenebrarum, et manifestabit consilia cordium : et tunc laus erit unicuique a Deo.

6. Hæc autem, fratres, transfiguravi in me et Apollo, propter vos : ut in nobis discatis, ne supra quam scriptum est, unus adversus alterum infletur pro alio. 7. Quis enim te discernit? Quid autem habes quod non accepisti? Si autem accepisti,

guerais-tu le don de l'éloquence, une connaissance plus profonde de la doctrine chrétienne? Mais cela est un don de Dieu.

8. A voir la suffisance des Corinthiens, on dirait qu'ils sont déjà arrivés à la pleine royauté messianique, à laquelle les fidèles seront associés dans la vie future (II Tim. ii, 12. Comp. Rom. viii, 17), co-royauté qui les mettra en possession de tous les biens de l'éternelle béatitude (Matth. v, 6; II Cor. viii, 7). — *Sans nous*, Paul et Apollos, sans lesquels ils ne seraient pas même chrétiens! — *Afin que nous aussi*, etc. : sans doute, vous daigneriez alors nous accorder une part dans votre royauté.

9. Car rattache ce verset au vœu qui précède et continue l'ironie : cela serait vraiment fort désirable, car ... — *Puisque*, selon la coutume antique d'exposer publi-

quid gloriaris, quasi non acceperis? 8. Jam saturati estis, jam divites facti estis : sine nobis regnatis : et utinam regnetis, ut et nos vobiscum regnemus. 9. Puto enim quod Deus nos Apostolos novissimos ostendit, tamquam morti destinatos : quia spectaculum facti sumus mundo, et Angelis, et hominibus. 10. Nos stulti propter Christum, vos autem prudentes in Christo : nos infirmi, vos autem fortes : vos nobiles, nos autem ignobiles. 11. Usque in hanc horam et esurimus, et sitimus, et nudi sumus, et colaphis cædimur, et instabiles sumus, 12. et ^b laboramus operantes manibus nostris : maledicimur, et benedicimus : persecutionem patimur, et sustinemus : 13. blasphemamur, et obsecramus : tamquam purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium peripsema usque adhuc.

14. Non ut confundam vos, hæc scribo, sed ut filios meos carissimos moneo. 15. Nam si decem millia pædagogorum habeatis in Christo : sed non multos patres. Nam in Christo Jesu per Evangelium ego vos genui. 16. Rogo ergo vos, imitatores mei estote, sicut et ego Christi. 17. Ideo misi ad vos Timotheum, qui est filius meus carissimus, et fidelis in Domino : qui vos commonefaciet vias meas, quæ sunt in Christo Jesu, sicut ubique in omni

quement les criminels avant leur exécution, etc. — *En spectacle* : objet de compassion pour les bons, de joie maligne pour les méchants.

10. L'ironie continue : vous êtes bien d'autres hommes que nous! — *Insensés*, ayant renoncé pour J.-C. à toute la sagesse humaine. — *Sages en J.-C.*, non seulement dans les choses de ce monde, mais dans la doctrine chrétienne.

13. *Nous supplions*, nous répondons par des paroles douces, polies, suppliantes. — D'autres : *nous répondons par des prières*.

16. *Les imitateurs* de mon humilité et de mon abnégation.

17. *Timothee* était déjà en route; mais comme il devait passer par la Macédoine, l'épître arriva avant lui à Corinthe (xvi, 10). — *Quelles sont mes voies*, comment je rem-

^b Act. 20, 34.
1 Thess. 2,
9. 2 Thess.
3, 8.

voies en Jésus-Christ, de quelle manière j'enseigne partout, dans toutes les Eglises. ¹⁸Quelques-uns, présument que je n'irais plus chez vous, se sont enflés d'orgueil. ¹⁹Mais j'irai bientôt chez vous, s'il plaît au Seigneur, et je prendrai connaissance,

non des paroles de ceux qui se sont enflés, mais de ce qu'ils peuvent faire. ²⁰Car le royaume de Dieu consiste, non en paroles, mais en œuvres. ²¹Que voulez-vous? Que j'aille chez vous avec la verge, ou avec amour et dans un esprit de douceur?

§ II. — SCANDALES DONNÉS PAR QUELQUES FIDÈLES.

1^o — CHAP. V. — Après avoir reproché aux Corinthiens de tolérer parmi eux un incestueux [vers. 1—2], il l'excommunie et ordonne qu'on se sépare de lui [3—8]. D'une manière générale n'avoit aucun rapport avec les mauvais chrétiens [9—13].

Chap. V.

 N n'entend parler que d'une impudicité commise parmi vous, et d'une impudicité telle qu'il ne s'en rencontre pas de semblable même chez les païens; c'est au point que quel'un a la femme de son père. ²Et vous êtes enflés d'orgueil! Et vous n'avez pas été plutôt dans le deuil, afin que celui qui a commis un tel acte fût retranché du milieu de vous!

³Pour moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent, celui qui a commis un tel attentat: ⁴Au nom de Notre-Seigneur Jésus[-Christ], vous et mon esprit étant rassemblés, avec la puissance de Notre-Seigneur Jésus, ⁵qu'un tel homme soit livré à Satan pour la mort de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus. — ⁶Ils ne sont pas beaux, vos titres de gloire! Ne savez-vous pas qu'un peu de levain fait lever toute la pâte?

⁷Purifiez-vous du vieux levain, afin que vous soyez une pâte nouvelle, comme aussi vous êtes des azymes; car notre Pâque, le Christ, a été immolé. ⁸Célébrons donc la fête, non avec du vieux levain ni avec un levain de malice et de perversité, mais avec les azymes de la pureté et de la vérité.

⁹Je vous ai écrit dans ma lettre "de ne pas avoir de relations avec les impudiques": ¹⁰non pas absolument avec les impudiques de ce monde, ou avec les hommes cupides et rapaces, ou avec les idolâtres; autrement il vous faudrait sortir du monde. ¹¹J'ai simplement voulu vous dire de n'avoir point de relations avec un homme qui, portant le nom de frère, est impudique, ou cupide, ou idolâtre, ou médissant, ou ivrogne, ou rapace, de ne pas même manger avec un tel homme. ¹²Car est-ce à moi de juger ceux du dehors? N'est-

plis mon ministère au service de J.-C. D'autres, entendent par *voies* l'enseignement, le système doctrinal de l'Apôtre (comp. *Math.* xxi, 32).

^{18.} *Que* je n'oserais plus retourner chez vous.

^{19.} *Je connaîtrai*, je rechercherai, non pas si ces hommes présomptueux *parlent* avec savoir et éloquence, mais ce qu'ils *peuvent faire* pour le développement du royaume de Dieu.

^{20.} *Ne consiste pas*, n'a pas pour condition d'existence des *paroles* plus ou moins éloquentes, mais la foi et la sainteté, qui

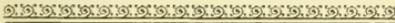
sont des œuvres de force et de puissance. ^{21.} *Que*, lequel des deux *voulez-vous*?

CHAP. V.

^{1.} *Elle ne se rencontre pas*, si ce n'est par exception. — *A la femme*: euphémisme: a un commerce charnel. Peut-être y avait-il aussi mariage.

^{3-5.} *J'ai jugé* et rendu la sentence suivante (vers. 4-5). D'autres, *j'ai résolu ... de livrer un tel homme à Satan*. — *Livré à Satan*, expression aussi juste qu'énergique pour désigner l'excommunication: en dehors de l'Eglise, royaume visible de Dieu sur la

ecclesia doceo. 18. Tamquam non venturus sim ad vos, sic inflati sunt quidam. 19. Veniam autem ad vos cito, si Dominus voluerit : et cognoscam non sermonem eorum, qui inflati sunt, sed virtutem. 20. Non enim in sermone est regnum Dei, sed in virtute. 21. Quid vultis? in virga veniam ad vos, an in caritate, et spiritu mansuetudinis?



—*— CAPUT V. —*—

Corinthios reprehendit, quod in incestu publice viventem tolerarent : quem absens tradit satanæ, monens ut, expurgato vitiorum fermento, puri Pascha celebrent : nec vult eos commiseri Christianis palam criminosis.



MNINO auditur inter vos fornicatio, et talis fornicatio, ^aqualis nec inter gentes, ita ut uxorem patris sui aliquis habeat. 2. Et vos inflati estis : et non magis luctum habuistis ut tollatur de medio vestrum qui hoc opus fecit.

3. ^bEgo quidem absens corpore, prærens autem spiritu, jam iudicavi ut prærens, eum, qui sic operatus

est, 4. in nomine Domini nostri Jesu Christi, congregatis vobis et meo spiritu, cum virtute Domini nostri Jesu, 5. tradere hujusmodi satanæ in interitum carnis, ut spiritus salvus sit in die Domini nostri Jesu Christi. 6. Non est bona gloriatio vestra. ^cNescitis quia modicum fermentum totam massam corrumpit? 7. Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio, sicut estis azymi. Etenim Pascha nostrum immolatus est Christus. 8. Itaque epulemur : non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ, et nequitia : sed in azymis sinceritatis, et veritatis.

9. Scripsi vobis in epistola : Ne commisceamini fornicariis; 10. non utique fornicariis hujus mundi, aut avaris, aut rapacibus, aut idolis servientibus : alioquin debueratis de hoc mundo exiisse. 11. Nunc autem scripsi vobis non commiseri : si is, qui frater nominatur, est fornicator, aut avarus, aut idolis serviens, aut maledicus, aut ebriosus, aut rapax : cum ejusmodi nec cibum sumere. 12. Quid enim mihi de iis, qui foris sunt, iudicare? Nonne de iis, qui in-

^dGal. 5, 9.

v. 18, 7.
20, 11.

v. 2, 5.

terre, il n'y a plus que le royaume dont Satan est le prince. — *Pour la mort de la chair*, pour être tourmenté dans son corps par Satan, au moyen de maladies et d'autres afflictions extérieures. Comparez l'histoire de Job, d'Ananie (*Act.* v, 1-5) et d'Elymas (*Act.* xiii, 8-11). *L'esprit*, de l'homme en tant qu'animé de la vie surnaturelle, sera *salvé* : tel est, dans les desseins de Dieu et dans l'intention de l'Apôtre, le but final de ce terrible châtement. Il ne s'agit donc pas ici de *condamnation à mort*, comme le prouve la suite de l'histoire de l'incestueux (*II Cor.* ii, 7 sv.).

6. Ici le discours devient plus général; il s'agit, non plus de l'incestueux, mais des dispositions vicieuses, restes de leur ancien paganisme, qui subsistaient encore parmi les Corinthiens.

7. *Vieux levain*, synonyme de vieil homme (*Rom.* vi, 6; *Eph.* iv, 22; *Col.* iii, 9). L'image est empruntée à la coutume des Juifs de faire disparaître de leurs maisons toute espèce de levain à l'approche de la fête de Pâque (*Exod.* xii, 15, 19; xiii, 7). — Selon d'autres le *vieux levain*, c'est ou le pécheur

incestueux, ou son péché. S. Paul ordonne aux fidèles de Corinthe de se séparer de lui... — *Pâte nouvelle*, même sens que *créature nouvelle*, (*II Cor.* v, 17), *homme nouveau* (*Eph.* iv, 24), que le levain du péché n'a pas fait fermenter. — *Comme aussi bien, vous êtes sans levain*, vous, chrétiens, purifiés par le baptême du levain du péché. — *Notre Pâque*, notre agneau pascal, est immolé : la vraie Pâque spirituelle, dont la Pâque juive n'était que la figure, est arrivée pour nous. Nous devons donc nous abstenir du ferment du péché, comme les Juifs, la Pâque venue, s'abstenaient de pain fermenté.

8. *La Pâque*, ici, la fête de ce nom, laquelle, dans le sens spirituel, dure toujours. — *Azymes*, pains sans levain.

9-10. *Dans ma lettre*, une lettre précédente, qui n'est pas parvenue jusqu'à nous. — *Les impudiques de ce monde*, non chrétiens.

11. *Portant le nom de frère*, chrétien de nom. — *Idolâtre*, en prenant part à des fêtes païennes.

12. *Ceux du dehors*, qui sont en dehors de l'Eglise, les non-chrétiens.

ce pas ceux du dedans qu'il vous appartient de juger? ¹³Ceux du dehors, c'est Dieu qui les juge. Retranchez le méchant du milieu de vous.

2° — CHAP. VI. — a) Procès entre chrétiens. — Les chrétiens ne doivent pas porter leurs procès devant les juges païens [vers. 1—6]; et même ils devraient éviter tout procès entre eux [vers. 7—11]. — b) Impudicité. L'impudicité n'est pas chose indifférente [12—14]; elle outrage en nous les membres de Jésus-Christ [15—20].

Chap. VI.



Uoi! il y en a parmi vous qui, ayant un différend avec un autre, osent aller en jugement devant les injustes, et non devant les saints! ²Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde? Et si c'est par vous que le monde doit être jugé, êtes-vous indignes de rendre des jugements de moindre importance? ³Ne savez-vous pas que nous jugeons les anges? Pourquoi pas, à plus forte raison, les affaires de cette vie. ⁴Quand donc vous avez des jugements à faire rendre sur les affaires de cette vie, établissez pour les juger ceux qui sont les moins considérés dans l'Église! ⁵Je le dis à votre honte; ainsi il n'y a pas un homme sage parmi vous, pas un seul, qui puisse prononcer entre ses frères! ⁶Mais un frere est en procès avec un frere, et cela devant des infidèles! ⁷C'est déjà, certes, un défaut pour vous que d'avoir des procès les uns avec les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt quelque injustice? Pourquoi ne vous laissez-vous pas

plutôt dépouiller? ⁸Mais c'est vous-mêmes qui commettez l'injustice et qui dépouillez les autres et ce sont vos frères! ⁹Ne savez-vous pas que les injustes ne posséderont point le royaume de Dieu? Ne vous y trompez point: ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ¹⁰ni les effeminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les avares, ni les ivrognes, ni les calomniateurs, ni les rapaces ne posséderont le royaume de Dieu. ¹¹Voilà pourtant ce que vous étiez, du moins quelques-uns d'entre vous; mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu.

¹²Tout m'est permis, mais tout n'est pas utile; tout m'est permis, mais moi, je ne me laisserai dominer par quoi que ce soit. ¹³Les aliments sont pour le ventre, et le ventre pour les aliments, et Dieu détruira l'un comme les autres. Mais le corps n'est pas pour l'impudicité; il est pour le Seigneur, et le Seigneur pour le

CHAP. VI.

1. *Les injustes, les païens. Les saints, les chrétiens.*

2. *Jugeront le monde*, en union avec J.-C. leur chef. S. Paul étend aux simples chrétiens ce que N.-S. avait promis aux Apôtres (*Matth.* xix, 28).

3. *Les anges*, sans autre détermination: non seulement les bons anges qui comparaitront au jugement général pour faire éclater la sagesse du gouvernement divin, et les mystères de sa miséricorde, mais aussi les mauvais anges, qui recevront seulement alors leur châtement complet (*Matth.* viii, 29; comp. II *Pier.* ii, 4).

4. *Les moins considérés*, les premiers venus, dans l'Église. D'autres: *ce sont des*

gens méprisés dans l'Église, les païens, que vous prenez pour juges.

7. Non pas nécessairement un péché, mais un défaut; litt. *dommage*. Vulg. *faute*. Elle traduit *diminutio* Rom. xi, 12.

9-10. *Ne posséderont point*; litt. *n'hériteront point*: l'éternelle félicité est conçue comme l'héritage des enfants de Dieu (*Gal.* v, 21; *Ephés.* i, 11). — *L'idolâtrie* figure parmi les péchés d'impureté, parce qu'elle offrait d'ordinaire une occasion de s'y livrer. — *Les infâmes* qui se souillent par les crimes contre nature.

11. *Ce que vous étiez*, encore païens. — *Lavés* de toute souillure morale dans le baptême. — *Sanctifiés*, c.-à-d. non seulement consacrés à Dieu, mis au rang des personnes qui lui appartiennent, mais trans-

tus sunt, vos judicatis? 13. Nam eos, qui foris sunt, Deus judicabit. Auferte malum ex vobis ipsis.

—*— CAPUT VI. —*—

Corripit eos quod iudicio contenderent coram iudice ethnico : enumerans quædam peccata, quibus involuti regnum Dei non possidebunt : quædam licere dicit quæ non expediant : et varias ob causas ostendit vitandam fornicationem.



AUDET aliquis vestrum habens negotium adversus alterum, iudicari apud iniquos, et non apud sanctos? 2. An nescitis quoniam sancti de hoc mundo iudicabunt? Et si in vobis iudicabitur mundus, indigni estis qui de minimis iudicetis? 3. Nescitis quoniam angelos iudicabimus? quanto magis sæcularia? 4. Sæcularia igitur iudicia si habueritis : contemptibiles, qui sunt in ecclesia, illos constituite ad iudicandum. 5. Ad verecundiam vestram dico. Sic non est inter vos sapiens

quisquam, qui possit iudicare inter fratrem suum? 6. Sed frater cum fratre iudicio contendit : et hoc apud infideles? 7. ^a Jam quidem omnino delictum est in vobis, quod iudicia habetis inter vos. Quare non magis iniuriam accipitis? quare non magis fraudem patimini? 8. Sed vos iniuriam facitis, et fraudatis : et hoc fratribus. 9. An nescitis quia iniqui regnum Dei non possidebunt? Nolite errare : neque fornicarii, neque idolis servientes, neque adulteri, 10. neque molles, neque masculorum concubitores, neque fures, neque avari, neque ebriosi, neque maledici, neque rapaces regnum Dei possidebunt. 11. Et hæc quidam fuistis : sed abluti estis, sed sanctificati estis, sed iustificati estis in nomine Domini nostri Jesu Christi, et in Spiritu Dei nostri.

12. Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt : omnia mihi licent, sed ego sub nullius redigar potestate. 13. *Esca ventri, et venter escis : Deus autem et hunc, et has destruet : cor-*

^a Matth. 5.
39. 1. tic. 6.
29. Rom. 12.
17. 1. Thes.
4. 6.

formés par l'infusion de la grâce. — *Justifîés* : par la communication de la justice de Dieu à l'âme préparée à la recevoir par la foi en J.-C. (Rom. iii, 22). Sans ajouter rien d'essentiel à l'idée déjà exprimée, ce troisième terme semble signifier plus explicitement l'ensemble des dons qui constituent l'état de justice. — *Au nom, ou par le nom du Seigneur J.-C.*, en tant que ce nom, ou plutôt J.-C. lui-même est l'objet et le contenu de votre foi; et par l'Esprit-Saint, "qui a répandu en effet la charité dans vos cœurs." Rom. v, 5.

Après cette digression sur les procès (vi, 1-11), S. Paul revient au sujet du chap. précédent, l'impudicité.

S. Paul avait prêché à Corinthe, comme ailleurs, la liberté évangélique, ou l'affranchissement du chrétien vis-à-vis de la loi mosaïque. Mais, dans cette ville voluptueuse, des fidèles mêmes abusaient de cette doctrine. Prenant pour devise : *Tout m'est permis*, ils comprenaient, dans la classe des choses indifférentes en soi, et par conséquent permises, non seulement le boire et le manger, mais l'impudicité.

12. *Tout* ce qui n'est ni bon ni mauvais en soi est permis, à deux conditions : 1. Que la chose ne soit dommageable pour personne ; 2. Que l'usage n'entraîne pas pour l'âme une

sorte d'esclavage. — *Je ne me laisserai, ou : que je ne me laisse.* S. Jean Chrysostome : "Tu es maître de manger et de boire : fort bien ; mais prends garde que ce besoin ne devienne une volupté qui fasse de toi son esclave. Si tu dis : Il m'est bien permis de mener une vie douce et commode au sein des jouissances, l'Apôtre te répond : Tu ne le fais déjà plus comme un homme qui en a le pouvoir, mais tu es l'esclave d'une telle vie."

13. *Et Dieu, au jour de la résurrection glorieuse, détruira l'un comme les autres* non en les anéantissant, mais en les transformant de telle manière qu'ils n'existeront plus avec les fonctions qu'ils remplissent aujourd'hui. Le boire et le manger, étant dans l'ordre de la nature et devant cesser un jour, peuvent être regardés comme des actes indifférents. Il n'en est pas de même de l'impudicité. Car le corps est membre de J.-C. et temple de l'Esprit-Saint ; il n'a donc pas une destination purement terrestre, de telle sorte qu'on puisse le faire servir à toute espèce d'usages ; sa dignité est plus haute. D'ailleurs, il sera un jour réuni à l'âme pour vivre éternellement avec Dieu (vers. 14). — *Le Seigneur pour le corps*, pour le diriger, comme la tête gouverne et dirige les membres. Peut-être allusion à l'Incarnation, au

corps. ¹⁴Et Dieu qui a ressuscité le Seigneur, nous ressuscitera aussi par sa puissance. ¹⁵Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres du Christ? Prendrai-je donc les membres du Christ pour en faire les membres d'une prostituée? Loin de là! ¹⁶Ne savez-vous pas que celui qui s'unit à la prostituée est un seul corps avec elle? Car, dit l'*Écriture*, "ils seront les deux en une seule chair." ¹⁷Au contraire celui qui s'unit au Seigneur

est un seul esprit avec lui. ¹⁸Fuyez l'impudicité. Quelque autre péché qu'un homme commette, ce péché est hors du corps; mais celui qui se livre à l'impudicité pèche contre son propre corps. ¹⁹Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes? ²⁰Car vous avez été rachetés à grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps.

DEUXIÈME PARTIE.

Réponse à cinq questions que les Corinthiens lui avaient posées [Ch. VII, 1—XV, 58].

I. — SUR LE MARIAGE ET LA VIRGINITÉ.

CHAP. VII. — Droits mutuels et devoirs des personnes mariées [vers. 1—9]. — Indissolubilité du lien conjugal [10—16]. — Avis général sur la vocation à la foi et la stabilité dans son état de vie [17—24]. — L'état de virginité : son excellence [25—35]; quelques règles pratiques pour les parents [36—38]. — L'état de viduité [39—40].

Ch. VII.



Uant aux points sur lesquels vous m'avez écrit, *je vous dirai* qu'il est bon pour l'homme de ne pas toucher à une femme. ²Toutefois, pour éviter toute impudicité, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari. ³Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et que la femme agisse de même envers son mari. ⁴La femme n'a pas puissance sur son propre corps, mais le mari; pareillement le mari n'a pas puissance sur son propre corps, mais la femme. ⁵Ne vous soustrayez pas l'un à l'autre, si ce n'est d'un commun

accord, pour un temps, afin de vaquer à la prière; puis remettez-vous ensemble, de peur que Satan ne vous tente par suite de votre incontinence. ⁶Je dis cela par condescendance, je n'en fais pas un ordre. ⁷Je voudrais, au contraire, que tous les hommes fussent comme moi; mais chacun reçoit de Dieu son don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre.

⁸A ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, je dis qu'il leur est bon de rester, comme moi-même. ⁹Mais s'ils ne peuvent se contenir, qu'ils se marient; car il vaut mieux se marier que de brûler.

Verbe fait chair (*Jean*, i, 14), revêtu de notre corps, qu'il a sanctifié en s'unissant à lui.

^{16.} Dit l'*Écriture*, ou Dieu par la bouche d'Adam (*Gen.* ii, 24; comp. *Matth.* xix, 4 vs.).

^{17.} Un seul esprit : l'Esprit-Saint, qui

habite en J.-C., habite aussi dans le chrétien, principe d'une vie commune à tous deux (*Gal.* ii, 20; iii, 27 al.).

^{18.} Hors du corps : aucun autre péché n'a dans la même mesure que l'impudicité,

puno autem non fornicationi, sed Domino: et Dominus corpori. 14. Deus vero et Dominum suscitavit: et nos suscitabit per virtutem suam. 15. Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi? Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis? Absit. 16. An nescitis quoniam qui adhæret meretrici, unum corpus efficitur? ^bErunt enim (inquit) duo in carne una. 17. Qui autem adhæret Domino, unus spiritus est. 18. Fugite fornicationem. Omne peccatum, quodcumque fecerit homo, extra corpus est: qui autem fornicatur, in corpus suum peccat. 19. An nescitis quoniam membra vestra, templum sunt Spiritus sancti, qui in vobis est, quem habetis a Deo, et non estis vestri? 20. ^aEmpti enim estis pretio magno. Glorificate, et portate Deum in corpore vestro.

en. 2, 24.
1th. 19.
Iarc. 10.
Eph. 5.
pr. 3, 17.
or. 6, 16.
fr. 7, 23.
tr. 1, 18.



—*— CAPUT VII. —*—

Corinthios instruit de matrimonio, eiusque usu et indissolubili vinculo, in nuptis commendans cælibatum: et quomodo fidelis cum conjugè infideli se habere debeat: quodque unusquisque in quo vitæ statu ad fidem vocatus est, permaneat: virgi-

le corpus pour but et pour objet. Tout autre acte criminel, lors même qu'il se rapporte principalement au corps, l'intempérance, par exemple, se sert du corps pour abuser d'un objet extérieur, étranger à l'homme; dans l'impudicité c'est son propre corps que le pécheur outrage.

20. *Rachetés*, de la malédiction de la loi (Gal. iii, 13), de la colère de Dieu (Eph. ii, 3), de la dette du péché (Rom. iii, 19-21). — *A un grand prix*, le sang de J.-C. (Matth. xxvi, 28; Rom. iii, 24; II Cor. v, 18, sv.; Ephés. i, 7; I Pier. i, 18, 19; Apoc. v, 9). — *Glorifiez Dieu*, par la chasteté, dans le temple de votre corps. Quelques manuscrits grecs: dans votre corps et dans votre esprit qui appartient à Dieu. Cette addition manque dans les meilleurs exemplaires.

CHAP. VII.

A côté du libertinisme épicurien qui avait pris pour devise: "Tout m'est permis," une tendance toute contraire, inspirée par un ascétisme outré, s'était manifestée dans l'Eglise de Corinthe. Paul résout tous les cas pratiques qui lui ont été soumis.

nitatem matrimonio præfert; uxorem mortuo marito liberam dicens, ut cui velit in Domino nubat.



E quibus autem scripsistis mihi: Bonum est homini mulierem non tangere: 2. propter fornicationem autem unusquisque suam uxorem habeat, et unaquæque suum virum habeat. 3. ^aUxori vir debitum reddat: similiter autem et uxor viro. 4. Mulier sui corporis potestatem non habet, sed vir. Similiter autem et vir sui corporis potestatem non habet, sed mulier. 5. Nolite fraudare invicem, nisi forte ex consensu ad tempus, ut vacetis orationi: et iterum revertimini in idipsum, ne tentet vos satanas propter incontinentiam vestram. 6. Hoc autem dico secundum indulgentiam, non secundum imperium. 7. Volo enim omnes vos esse sicut meipsum: sed unusquisque proprium donum habet ex Deo: alius quidem sic, alius vero sic.

^a I Petr. 3, 7.

8. Dico autem non nuptis, et viduis: bonum est illis si sic permanent, sicut et ego. 9. Quod si non

1. *Il est bon*, dans le sens éminent: c'est le meilleur, le plus parfait en principe. — *Toucher à une femme* désigne ici l'usage du mariage déjà contracté. Quand Dieu dit (Gen. ii, 18). "Il n'est pas bon que l'homme soit seul," il considèrerait la propagation de l'espèce humaine en général; S. Paul se place au point de vue de la perfection morale de l'individu.

2. *Ait sa femme*, soit marié.
3. *Ce qu'il lui doit, debitum*: expression créée par S. Paul.

6. *Cela, savoir, remettez-vous ensemble*, usez de nouveau du mariage.

7. *Tous les hommes*, pris individuellement. — *Son don particulier*, pour vivre soit dans la continence, soit dans l'état de mariage.

8. *Qui ne sont pas mariés*, qu'ils l'aient été ou non autrefois; et spécialement aux veuves. — *Comme moi-même*, qui ne suis pas marié.

9. *Mais s'ils n'ont pas reçu le don de continence* (vers. 7). — *Que de brûler*, d'être victime du feu des passions charnelles. — Paul envisage ici l'union conjugale par

¹⁰Quant aux personnes mariées, j'érdoonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari; — ¹¹si elle en est séparée, qu'elle reste sans se remarier ou qu'elle se réconcilie avec son mari; pareillement, que le mari ne répudie point sa femme.

¹²Aux autres, je dis, moi, non le Seigneur : Si quelque frère a une femme qui n'a pas la foi, et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la renvoie point; ¹³et si une femme a un mari qui n'a pas la foi, et qu'il consente à habiter avec elle, qu'elle ne renvoie point son mari. ¹⁴Car le mari infidèle est sanctifié par la femme, et la femme infidèle est sanctifiée par le mari; autrement vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints. ¹⁵Si l'incrédule se sépare, qu'il se sépare; le frère ou la sœur ne sont pas asservis dans ces conditions. Dieu nous a appelés dans la paix. ¹⁶Car que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari? Ou que sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme?

¹⁷Seulement, que chacun se conduise selon la position que le Seigneur lui a assignée, et selon que Dieu l'a appelé; c'est la règle que j'établis dans toutes les Églises.

¹⁸Quelqu'un a-t-il été appelé étant circoncis, qu'il ne dissimule pas sa circoncision; quelqu'un a-t-il été appelé étant incirconcis, qu'il ne se fasse pas circoncire. ¹⁹La circoncision n'est rien, l'incirconcision n'est rien; ce qui est tout, c'est l'observation des commandements de Dieu. ²⁰Que chacun demeure dans l'état où il était lorsqu'il a été appelé. ²¹As-tu été appelé étant esclave, ne t'en mets point en peine; mais alors même que tu pourrais devenir libre, mets plutôt ton appel à profit. ²²Car l'esclave qui a été appelé dans le Seigneur est un affranchi du Seigneur; de même l'homme libre qui a été appelé est un esclave du Christ. ²³Vous avez été achetés un grand prix; ne vous rendez pas esclaves des hommes. ²⁴Que chacun, frères, demeure devant Dieu dans l'état où il était lorsqu'il a été appelé.

²⁵Pour ce qui est des vierges, je n'ai pas de commandement du Seigneur; mais je donne un conseil, comme ayant reçu du Seigneur la grâce d'être fidèle. ²⁶Je pense donc à cause des difficultés présentes, qu'il est bon à un homme d'être ainsi. — ²⁷Es-tu lié à une femme, ne cherche pas à rompre ce lien; n'es-tu pas lié à une femme, ne cherche pas de

son côté tout terrestre : il devait sans doute tenir ce langage aux chrétiens de Corinthe. Ailleurs il en relève admirablement le côté spirituel et saint, par exemple *Ephés.* v, 22 sv.

^{10.} *Le Seigneur* : comp. *Marc.* x, 11; *Luc.* xvi, 18 (*Matth.* v, 32 et xix, 9, ne doit pas être interprété autrement); le mariage des chrétiens est donc indissoluble.

^{12-13.} *Aux autres*, à ceux qui, s'étant mariés avant de connaître l'Évangile, se trouvaient, par suite de la conversion d'un des époux, dans la plus critique des situations. — *Non le Seigneur*, etc. N'ayant aucune parole de Notre Seigneur à citer à l'appui du précepte qu'il va formuler, il le présente comme émanant de lui, non en tant que personne privée, mais en tant qu'apôtre, revêtu d'une autorité divine pour commander aux fidèles. — *Si une femme* (*Vulgate, une femme croyante, chrétienne*). Chez les Grecs et les Romains, la femme

pouvait aussi demander la séparation; il n'en était pas de même chez les Juifs.

^{14.} Par l'union des deux époux, le corps du conjoint chrétien, sanctifié par le baptême, purifie en quelque sorte et sanctifie, d'une pureté et d'une sainteté légale ou extérieure, le corps du conjoint non chrétien. Si cela n'était pas, vous, chrétiens mariés à des infidèles, vous regarderiez comme impurs les enfants nés de tels mariages; or vous les regardez comme saints d'une sainteté extérieure, c'est-à-dire, comme étant déjà en quelque manière soustraits à l'empire du démon et consacrés à Jésus-Christ.

Vulg., par la femme croyante ... par le mari croyant (chrétien).

^{15.} *Qu'il se sépare*; laissez-le s'en aller; le lien du mariage pourra dans ce cas être rompu.

^{16.} *Car lie ce verset au précédent.* — *Si tu sauveras ton mari* qui veut se séparer, en persistant à rester avec lui.

se continent, nubant. Melius est enim nubere, quam uri.

10. Iis autem, qui matrimonio juncti sunt, præcipio non ego, sed Dominus, uxorem a viro non discedere : 11. quod si discesserit, manere inuptam, aut viro suo reconciliari. Et vir uxorem non dimittat. 12. Nam ceteris ego dico, non Dominus. Si quis frater uxorem habet infidelem, et hæc consentit habitare cum illo, non dimittat illam. 13. Et si qua mulier fidelis habet virum infidelem, et hic consentit habitare cum illa, non dimittat virum : 14. sanctificatus est ei vir infidelis per mulierem fidelem, et sanctificata est mulier infidelis per virum fidelem : alioquin filii vestri immundi essent, nunc autem sancti sunt. 15. Quod si infidelis discedit, discedat : non enim servituti subjectus est frater, aut soror in hujusmodi : in pace autem vocavit nos Deus. 16. Unde enim scis mulier, si virum salvum facies? aut unde scis vir, si mulierem salvam facies?

17. Nisi unicuique sicut divisit Dominus, unumquemque sicut vo-

cavit Deus, ita ambulet, et sicut in omnibus ecclesiis deo. 18. Circumcisus aliquis vocatus est? non adducat præputium. In præputio aliquis vocatus est? non circumcidatur. 19. Circumcisio nihil est, et præputium nihil est : sed observatio mandatorum Dei.

20. Unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat. 21. Servus vocatus est? non sit tibi curæ : sed et si potes fieri liber, magis utere. 22. Qui enim in Domino vocatus est servus, libertus est Domini : similiter qui liber vocatus est, servus est Christi. 23. Pretio empti estis, nolite fieri servi hominum. 24. Unusquisque in quo vocatus est, fratres, in hoc permaneat apud Deum.

25. De virginibus autem præceptum Domini non habeo : consilium autem do, tamquam misericordiam consecutus a Domino, ut sim fidelis. 26. Existimo ergo hoc bonum esse propter instantem necessitatem, quoniam bonum est homini sic esse. 27. Alligatus es uxori? noli quærere solutionem. Solutus es ab uxore? noli quærere

^c Eph. 4, 1.

^d Supra 6.
20. 1 Petr.
1, 18.

17. *Seulement* : le chrétien ne doit pas user par caprice et à la légère de sa liberté. — *C'est la règle*, etc. Vulg., *et comme je l'enseigne*.

19. Comp. iii, 7 et Gal. v, 6.

21. *Mets plutôt à profit* cette circonstance d'avoir été appelé étant esclave, et reste volontiers dans cette condition, qui est une école d'humilité et de patience. — D'autres : *Si cependant tu peux devenir libre, profite* de l'occasion qui s'offre à toi. La première interprétation paraît plus conforme à la pensée générale de l'Apôtre (v. 17-20), et à la lettre même du texte. De plus elle s'accorde mieux avec le verset suivant.

22. *Appelé dans le Seigneur*, devenu chrétien. — *Est un affranchi du Seigneur*, il a acquis dans le Christ la vraie liberté spirituelle.

23. *Des hommes*, de tel ou tel docteur, chef de parti. Ou plutôt : en prenant pour règle de votre conduite l'opinion des hommes et le désir de leur plaire de préférence à la volonté connue de Dieu. Comp. Gal. i, 10; I Thess. ii, 4.

24. *Devant Dieu*, uni à Dieu comme il l'est.

25. *Des vierges* de l'un et de l'autre sexe. (vers. 28^a, 32-33). Comp. Apoc. xiv, 4. Cependant l'acception plus restreinte se rencontre avec l'emploi du singulier dans les versets 28^b et 34-38. Comp. II Cor. xi, 2. — A l'exemple du divin Maître, S. Paul donne seulement un conseil; mais c'est un conseil autorisé, car il a conscience de parler sous l'assistance infaillible du Saint-Esprit, qui fait de lui un fidèle administrateur du dépôt de la foi (iv, 1), et rend sa parole digne de toute créance (I Tim. i, 15; iv, 9).

26. *Difficultés présentes* : les peines et les inconvénients sans nombre inséparables de l'état de mariage, et qui rendent plus difficile le parfait service de Dieu. — Plusieurs, avec S. Jérôme : *A cause des temps difficiles* (lit. de la nécessité, des choses difficiles) qui approchent, les temps qui doivent précéder le second avènement de Jésus-Christ. — *D'être ainsi*, hors des liens du mariage.

femme. ²⁸ Si pourtant tu t'es marié, tu n'as pas péché; et si la vierge s'est mariée, elle n'a pas péché; mais ces personnes auront des afflictions dans la chair, et moi je voudrais vous les épargner. ²⁹ Mais voici ce que je dis, frères : le temps s'est fait court; il faut donc que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas, ³⁰ ceux qui pleurent comme ne pleurant pas, ceux qui se réjouissent comme ne se réjouissant pas, ceux qui achètent comme ne possédant pas, ³¹ et ceux qui usent du monde comme n'en usant pas; car elle passe, la figure de ce monde. ³² Or je voudrais que vous fussiez sans préoccupation. Celui qui n'est pas marié a souci des choses du Seigneur, il cherche à plaire au Seigneur; ³³ celui qui est marié a souci des choses du monde, il cherche à plaire à sa femme, et il est partagé. ³⁴ De même la femme, celle qui n'a pas de mari, et la vierge, ont souci des choses du Seigneur, afin d'être saintes de corps et d'esprit; mais celle qui est mariée a souci des choses du monde, elle

cherche à plaire à son mari. ³⁵ Je dis cela dans votre intérêt, non pour jeter sur vous le filet, mais en vue de ce qui est bienséant et propre à vous attacher au Seigneur sans tiraillements.

³⁶ Si quelqu'un juge qu'il exposerait sa fille au déshonneur, si elle passait la fleur de l'âge, et qu'il est de son devoir de la marier, qu'il fasse comme il le veut, il ne pèche point; qu'elle se marie. ³⁷ Mais celui qui, sans y être forcé, étant maître de faire ce qu'il veut, a mis dans son cœur une ferme résolution, et a décidé de garder sa fille vierge, celui-là fait bien. ³⁸ Ainsi celui qui marie sa fille fait bien, et celui qui ne la marie pas fait mieux.

³⁹ La femme est liée aussi longtemps que vit son mari; si le mari vient à mourir, elle est libre de se remarier à qui elle voudra; seulement que ce soit dans le Seigneur. ⁴⁰ Elle est plus heureuse, néanmoins, si elle demeure comme elle est : c'est mon avis; et je crois avoir, moi aussi, l'Esprit de Dieu.

II. — SUR LA QUESTION DES IDOLOTHYTES.

1^o — CHAP. VIII. — Solution théorique : savoir que les idoles sont vaines n'est pas tout [vers. 1—6]. — La charité peut exiger ou conseiller que l'on s'abstienne de manger les viandes immolées, pour éviter le scandale des faibles [7—13].

Ch. VIII. ¹ POUR ce qui est des viandes sacrifiées aux idoles, nous savons,

car nous sommes tous éclairés... — La science enflé, tandis que

²⁸ *Afflictions dans la chair*, litt. *pour la chair*, le corps : même sens que *nécessité* au vers. 26 : soit en général les peines de l'état de mariage, soit, suivant plusieurs, les embarras propres aux personnes mariées à l'approche du dernier avènement. Comp. *Matth.* xxiv, 19.

²⁹ *Le temps* qui nous sépare soit de la mort, soit du retour du Christ, lors du second avènement. — *Il faut donc*, litt. *que reste-t-il, sinon que*.

³¹ *La figure*, la forme extérieure, non la substance. Comp. *Rom* viii, 19 sv.; *I Jean*, ii, 17; *Apoc.* xxi, 1. Pensée : le monde passe

avec ses biens et ses joies; celui qui y attache son cœur, aura des soucis et des peines.

³² L'Apôtre donne dans les vers. qui suivent le motif principal qui a toujours porté les plus nobles âmes à la pratique du célibat.

³³ *Et il est partagé*. La plupart des manuscrits joignent ces mots au verset suivant : *La femme (mariée) et la vierge ont aussi des intérêts différents : celle qui n'est pas mariée, a souci des choses*, etc.

³⁴ Au lieu de : *il est partagé*, une autre leçon également très ancienne, donne : *même différence entre la femme mariée et*

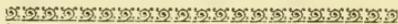
uxorem. 28. Si autem acceperis uxorem : non peccasti. Et si nupserit virgo, non peccavit : tribulationem tamen carnis habebunt hujusmodi. Ego autem vobis parco. 29 Hoc itaque dico, fratres : Tempus breve est : reliquum est, ut et qui habent uxores, tamquam non habentes sint : 30. et qui flent, tamquam non flentes : et qui gaudent, tamquam non gaudentes : et qui emunt, tamquam non possidentes : 31. et qui utuntur hoc mundo, tamquam non utantur : præterit enim figura hujus mundi. 32. Volo autem vos sine sollicitudine esse. Qui sine uxore est, sollicitus est quæ Domini sunt, quomodo placeat Deo. 33. Qui autem cum uxore est, sollicitus est quæ sunt mundi, quomodo placeat uxori, et divisus est. 34. Et mulier innupta, et virgo cogitat quæ Domini sunt, ut sit sancta corpore, et spiritu. Quæ autem nupta est, cogitat quæ sunt mundi, quomodo placeat viro. 35. Porro hoc ad utilitatem vestram dico : non ut laqueum vobis injiciam, sed ad id, quod honestum est, et quod facultatem præbeat sine impedimento Dominum obsecrandi.

36. Si quis autem turpem se vi-

deri existimat super virgine sua, quod sit superadulta, et ita oportet fieri : quod vult faciat : non peccat, si nubat. 37. Nam qui statuit in corde suo firmus, non habens necessitatem, potestatem autem habens suæ voluntatis, et hoc judicavit in corde suo, servare virginem suam, bene facit. 38. Igitur et qui matrimonio jungit virginem suam, bene facit : et qui non jungit, melius facit.

39. Mulier alligata est legi quanto tempore vir ejus vivit : quod si dormierit vir ejus, liberata est : cui vult nubat : tantum in Domino. 40. Beatior autem erit si sic permanserit secundum meum consilium : puto autem quod et ego Spiritum Dei habeam.

^r Rom. 7. 2.



—*— CAPUT VIII. —*—

Quamquam idolothytis vesci non sit ex se illicitum cum idolum nullius sit efficacæ aut potestatis, non sunt tamen illa edenda aut repugnante conscientia, aut cum infirmorum offendiculo : neque ea edere, aut non edere, hominem efficit meliorem.



Eiis autem, quæ idolis sacrificantur, scimus quia omnes scientiam habemus. Scientia inflat, caritas

la vierge. Celle qui n'est pas mariée etc. Toutefois l'acception donnée dans ce cas au verbe *μεμύρισται* est fort inusitée. De plus, on ne voit pas pourquoi le verbe se lirait au singulier et non pas au pluriel : *μεμύρισμένοι εἰσιν*.

35. Pour jeter sur vous le filet : image empruntée à la chasse. Sens : pour vous priver de votre liberté chrétienne, ou vous faire tomber, comme dans un piège, dans des tentations qui seraient pires que toutes les tribulations du mariage. — Sans les tiraillements qui naissent du souci des choses du monde. — Vulg. et qui vous permette de prier Dieu sans empêchement.

36. Au déshonneur, à des fautes contre la continence. D'autres : Si quelqu'un juge qu'il manquerait aux convenances envers sa fille. — Qu'il fasse comme il le veut, qu'il suive la volonté qu'il a de la marier. — Qu'elle se marie ; litt. qu'ils (les jeunes gens) se marient.

D'autres, avec la Vulgate : Si quelqu'un regarde comme peu honorable pour lui vis-à-vis de sa fille qu'elle... il ne pêche point s'il la marie.

39. Est liée. La Vulgate ajoute à la loi, emprunté de Rom. vii, 2. — Dans le Seigneur, dans la communion du Seigneur, dans l'Eglise, à un chrétien.

40. Plus heureuse, non en ce qu'elle évite ainsi les embarras du mariage, mais au point de vue de la vie spirituelle et de la perfection chrétienne (Estius). — Moi aussi, aussi bien que les autres docteurs.

CHAP. VIII.

1. Viandes. Les païens offraient des animaux à leurs fausses divinités. Quand une victime était immolée, certaines portions étaient brûlées sur l'autel, d'autres étaient réservées pour les prêtres, et le reste appartenait à celui qui avait offert le sacrifice ; cette troisième part était souvent pour la

la charité édifie. ²Si quelqu'un présume de sa science, il n'a encore rien connu comme on doit le connaître. ³Mais si quelqu'un aime Dieu, celui-là est connu de lui. — ⁴Pour ce qui est donc de manger des viandes immolées aux idoles, nous savons qu'une idole n'est rien dans le monde, et qu'il n'y a pas d'autre Dieu, hormis un seul. ⁵Car s'il est des êtres qui sont appelés dieux, soit dans le ciel, soit sur la terre, — il y a de la sorte beaucoup de dieux et beaucoup de seigneurs, — ⁶pour nous, néanmoins, il n'y a qu'un seul Dieu, le Père, de qui viennent toutes choses et pour qui nous sommes, et un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui sont toutes choses et par qui nous sommes.

⁷Mais tous n'ont pas cette connaissance. Quelques uns, conservant encore leur ancienne manière d'envisager l'idole, mangent de ces viandes comme ayant été immolées à une

idole, et leur conscience, qui est faible, se trouve souillée. ⁸Un aliment n'est pas chose qui nous recommande à Dieu; si nous en mangeons, nous n'avons rien de plus; si nous n'en mangeons pas, nous n'avons rien de moins. ⁹Toutefois prenez garde que cette liberté dont vous jouissez ne devienne une occasion de chute pour les faibles. ¹⁰Car si quelqu'un te voit, toi qui es un homme éclairé, assis à table dans un temple d'idoles, sa conscience, à lui qui est faible, ne le portera-t-elle pas à manger des viandes immolées aux idoles? ¹¹Et ainsi se perd le faible par ta science, ce frère pour lequel le Christ est mort! ¹²En péchant de la sorte contre vos frères, et en violentant leur conscience encore faible, vous péchez contre le Christ. ¹³C'est pourquoi, si un aliment est une occasion de chute pour mon frère, je me passerai éternellement de viande, afin de ne pas être pour lui une occasion de chute.

2^o — CHAP. IX, 1—X, 13. — *a*) L'Apôtre prouve ce principe général par sa conduite en un point particulier. Après avoir revendiqué ses droits d'Apôtre de vivre de l'Evangile [vers. 1—14], il expose pourquoi il a renoncé à s'en prévaloir [15—23]. Exhortation à imiter son exemple [24—27]. — *b*) Il confirme son argumentation par l'exposition allégorique de la sortie d'Egypte [X, 1—13].

Chap. IX.



Je suis-je pas libre? Ne suis-je pas apôtre? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur? N'êtes-vous pas mon ouvrage dans le Sei-

gneur? ²Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous, car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. ³Voilà

la famille l'occasion d'un festin religieux. Ce qui n'était pas consommé soit par les prêtres, soit par l'offrant, se vendait sur les marchés : les chrétiens pouvaient-ils se permettre l'usage de ces viandes? — *Nous savons* : la pensée, brusquement interrompue par une explication sur le caractère de la vraie science (vers. 2 et 3), se poursuit avec le vers. 4. — D'autres prêtant à l'Apôtre une ironie difficile à saisir : *nous savons que nous sommes tous éclairés*. — *Ense* : ceux qui mangeaient de ces viandes le faisaient sans doute au nom d'une science plus profonde, qui dédaignait les scrupules des âmes timorées. — *Édifie* en nous et dans les autres le temple de Dieu.

2. *Présume de sa science*, litt. de savoir quelque chose. — *Il n'a encore rien connu* : sa science n'a pas les qualités de la connaissance chrétienne, laquelle est accompagnée d'humilité et de charité.

3. La phrase pleine serait : Si quelqu'un unit à la science l'amour de Dieu et de ses frères, celui-là non seulement possède la vraie science chrétienne, mais encore il est connu de Dieu, et l'objet de ses faveurs.

4. *Qu'une idole n'est rien* : pensée souvent exprimée dans l'ancien Testament : les idoles sont *vanité* (*Ps.* xcvi (95), 5; *néant* (*Is.* xli, 24; xlv, 9 sv. etc.), *un vain souffle*, (*Jér.* ii, 5 etc.). Il serait plus conforme à la grammaire de traduire : *qu'il n'y a aucune*

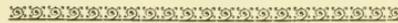
vero ædificat. 2. Si quis autem se existimat scire aliquid, nondum cognovit quemadmodum oporteat eum scire. 3. Si quis autem diligit Deum, hic cognitus est ab eo. 4. De escis autem, quæ idolis immolantur, scimus quia nihil est idolum in mundo, et quod nullus est Deus, nisi unus. 5. Nam etsi sunt qui dicantur dii sive in cælo, sive in terra (siquidem sunt dii multi, et domini multi :) 6. nobis tamen unus est Deus, Pater, ex quo omnia, et nos in illum : et unus Dominus Jesus Christus, per quem omnia, et nos per ipsum.

7. Sed non in omnibus est scientia. Quidam autem cum conscientia usque nunc idoli, quasi idolothytum manducant : et conscientia ipsorum cum sit infirma, polluitur. 8. Hæc autem nos non commendat Deo. Neque enim si manducaverimus, abundabimus : neque si non manducaverimus, deficiemus. 9. Videte autem ne forte hæc licentia vestra officiculum fiat infirmis. 10. Si enim quis viderit eum, qui habet scientiam, in idolio recubentem : nonne conscientia ejus, cum sit infirma, ædificabitur ad manducan-

dum idolothyta? 11. ^a Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est? 12. Sic autem peccantes in fratres, et percutientes conscientiam eorum infirmam, in Christum peccatis. 13. ^b Quapropter si esca scandalizat fratrem meum : non manducabo carnem in æternum, ne fratrem meum scandalizem.

^a Rom. 14, 15.

^b Rom. 14, 21.



—*— CAPUT IX. —*—

Non accipiebat Paulus victum a Corinthiis quibus concionabatur, ut omnem amputaret officiculi occasionem, licet hoc sibi fuisse licitum multis probet argumentis : sed in omnem formam se vertit, quo plures ad Dei cultum adducat : Corinthios exhortando ad imitationem eorum qui in stadio currunt, aut in agone certant, sum quoque ait se domare corpus.



ON sum liber? Non sum Apostolus? Nonne Christum Jesum Dominum nostrum vidi? Nonne opus meum vos estis in Domino? 2. Et si aliis non sum Apostolus, sed tamen vobis sum : nam signaculum Apostolatus mei vos estis in Domino. 3. Mea defensio apud eos, qui me interrogant, hæc est.

idole dans le monde; la pensée est la même, savoir, non pas que les divinités païennes manquent absolument d'existence (comp. vers. 5 et x, 20), mais qu'aucune d'elles n'a l'être que les païens lui attribuent, par ex., qu'à l'idole d'un Jupiter, d'un Apollon, ne correspond aucune réalité. D'où la conclusion — non exprimée — que les viandes offertes à ces idoles ne diffèrent pas des viandes communes.

5. *Il y a de la sorte*, S. Paul s'exprime du point de vue des idolâtres. — *Beaucoup de dieux... seigneurs*, honorés comme tels.

6-7. *J.-C. par qui sont toutes choses*, Jean, i, 2, et *par qui* comme Homme-Dieu, nous, chrétiens, nous sommes, nous avons le salut et la vie.

7. *Quelques-uns*, conservant encore le vieux préjugé que l'idole est un être réel.

8. Comp. *Rom* xiv, 13-23. Le sujet traité ici a, en effet, quelque analogie avec celui que l'Apôtre traite *Rom*. xiv et xv; mais il y a cette différence que là des chrétiens faibles dans la foi regardaient comme étant en-

core en vigueur des lois mosaïques abolies par l'Évangile, tandis qu'ici ils veulent éviter toute participation à des actes du paganisme, dans lesquels il pouvait réellement y avoir péché.

10. *Vulg.*, sa conscience étant faible.

11. *Le faible se perd*, en faisant, contrairement à sa conscience, ce que tu fais, toi qui es plus éclairé, conformément à la tienne.

13. Comp. *Matth.* xviii, 6 sv.; *Rom.* xiv, 21.

CHAP. IX.

1. *Un Jésus* (Vulg. *le Christ Jésus*) : c'était la condition indispensable pour être apôtre (*Act.* i, 15-22 : comp. *Act.* ix, 17; xviii, 9; xxii, 17 sv.; xxvi, 15 sv.; II *Cor.* xii, 1). — *Mon ouvrage dans le Seigneur*, en tant que, par sa prédication, ils sont devenus dans le Seigneur, c.-à-d. chrétiens.

2. Votre conversion au christianisme est pour moi comme un diplôme d'apôtre muni d'un sceau divin.

3. *Détricteurs* : litt. à ceux qui s'arrogent le droit d'examiner mes titres.

ma réponse à mes détracteurs. ⁴N'avons-nous pas le droit de manger et de boire? ⁵N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une sœur, comme font les autres Apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas? ⁶Ou bien sommes-nous les seuls, Barnabé et moi, qui n'ayons pas le droit de ne point travailler? ⁷Qui jamais a porté les armes à ses propres frais? Qui est-ce qui plante une vigne pour n'en pas manger le fruit? Qui est-ce qui fait paître un troupeau, sans se nourrir de son lait? ⁸Est-ce selon l'homme que je dis ces choses, et la Loi ne les dit-elle pas aussi? ⁹Car il est écrit dans la loi de Moïse : " Tu ne mettras pas une corbeille à la bouche du bœuf qui foule le grain." Dieu se met-il en peine des bœufs? ¹⁰N'est-ce pas absolument à cause de nous qu'il parle ainsi? Oui, c'est à cause de nous que cela a été écrit; celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain doit le fouler dans l'espérance d'y avoir part. ¹¹Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une si grosse affaire que nous moissonnions de vos biens matériels? ¹²Si d'autres usent de ce droit sur vous, pourquoi pas plutôt nous-mêmes! Cependant nous n'avons pas usé de ce droit; mais nous supportons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile du Christ. ¹³Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées vivent du temple, et que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel? ¹⁴De même aussi le

Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile.

¹⁵Pour moi, je n'ai fait valoir aucun de ces droits, et ce n'est pas afin de les réclamer en ma faveur que j'écris ceci : il me vaudrait mieux mourir que de me laisser enlever ce titre de gloire. ¹⁶Si j'annonce l'Évangile, ce n'est pas pour moi une gloire, c'est une obligation qui m'incombe, et malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile! ¹⁷Si je le faisais de mon propre gré, je mériterais une récompense; mais si je le fais par ordre, alors c'est une charge qui m'est confiée. ¹⁸Quelle est donc ma récompense? C'est que prêchant l'Évangile je l'offre gratuitement, sans user de mon droit de prédicateur de l'Évangile.

¹⁹Car, quoique libre à l'égard de tous, je me suis fait le serviteur de tous, afin d'en gagner un plus grand nombre. ²⁰Avec les Juifs, j'ai été comme Juif, afin de gagner les Juifs; ²¹avec ceux qui sont sous la Loi, comme si j'étais sous la Loi (quoique je ne sois pas assujéti à la Loi), afin de gagner ceux qui sont sous la Loi; avec ceux qui sont sans loi, comme si j'étais sans loi, (quoique je ne sois pas sans la loi de Dieu, étant sous la loi du Christ), afin de gagner ceux qui sont sans loi. ²²Je me suis fait faible avec les faibles; afin de gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous, afin de les sauver tous. ²³Je fais tout à cause de l'Évangile, afin d'y avoir part.

4. *Le droit*, comme apôtre, d'être nourri par les communautés chrétiennes (vers. 7-11; comp. *Luc*, x, 7).

5. *Une sœur*; litt. *une femme sœur*, une chrétienne (comp. *virī fratres, chrétiens*, Act. xv, 17). S. Paul n'avait jamais été marié, ou ne l'était plus quand il écrivit cette lettre (vii, 7). — *Les frères*, les apôtres Jacques, Simon et Jude, parents du Seigneur (*Matth.* xiii, 55). — *Céphas*, saint Pierre. On voit par là que les Apôtres, selon l'usage des docteurs juifs et à l'exemple de notre Seigneur lui-même, étaient souvent

accompagnés de femmes pieuses qui leur rendaient des services, et facilitaient leur mission auprès des personnes du sexe.

6. *De ne point travailler?* Dans plusieurs de ses lettres, S. Paul nous apprend qu'il travaillait de ses mains pour n'être pas à charge aux communautés (*I Thess.* ii, 6-10; *II Thess.* iii, 8 sv.). Vulg., *le droit d'agir ainsi*, de vivre de l'Évangile et de mener avec nous de pieuses femmes.

8. *Selon l'homme*, d'après la manière de voir des hommes.

9. *Écrit*, Deut. xxv, 4. — *Tu ne mettras*

4. Numquid non habemus potestatem manducandi, et bibendi?

5. Numquid non habemus potestatem mulierem sororem circumducendi sicut et ceteri Apostoli, et fratres Domini, et Cephas? 6. Aut ego solus, et Barnabas, non habemus potestatem hoc operandi?

7. Quis militat suis stipendiis unquam? Quis plantat vineam, et de fructu ejus non edit? Quis pascit gregem, et de lacte gregis non manducat? 8. Numquid secundum hominem hæc dico? An et lex hæc non dicit? 9. Scriptum est enim in lege Moysi : " Non alligabis os bovi trituranti. Numquid de bobus cura est Deo? 10. An propter nos utique hoc dicit? Nam propter nos scripta sunt : quoniam debet in spe qui arat, arare : et qui triturat, in spe fructus percipiendi. 11. " Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus? 12. Si alii potestatis vestræ participes sunt, quare non potius nos? Sed non usi sumus hac potestate : sed omnia sustinemus ne quod offendiculum demus Evangelio Christi. 13. " Nescitis quoniam qui in sacrario operantur, quæ de sacrario sunt, edunt : et qui altari deserviunt, cum altari participant? 14. Ita et Dominus ordinavit iis,

qui Evangelium annuntiant, de Evangelio vivere.

15. Ego autem nullo horum usus sum. Non autem scripsi hæc ut ita fiant in me : bonum est enim mihi magis mori, quam ut gloriam meam quis evacuet. 16. Nam si evangelizavero, non est mihi gloria : necessitas enim mihi incumbit : væ enim mihi est, si non evangelizavero. 17. Si enim volens hoc ago, mercedem habeo : si autem invitus, dispensatio mihi credita est. 18. Quæ est ergo merces mea? Ut Evangelium prædicans, sine sumptu ponam Evangelium, ut non abutar potestate mea in Evangelio.

19. Nam cum liber essem ex omnibus, omnium me servum feci, ut plures lucrifacerem. 20. Et factus sum Judæis tamquam Judæus, ut Judæos lucrarer : 21. iis qui sub lege sunt, quasi sub lege essem (cum ipse non essem sub lege) ut eos, qui sub lege erant lucrifacerem : iis, qui sine lege erant, tamquam sine lege essem (cum sine lege Dei non essem : sed in lege essem Christi) ut lucrifacerem eos, qui sine lege erant. 22. Factus sum infirmis infirmus, ut infirmos lucrifacerem. Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos. 23. Omnia autem facio

ut. 25.
Tim. 5.

m. 15.

t. 18. 1.

pas une corbeille, une muselière, à la bouche du bœuf qui foule le grain : chez les Juifs, quand on avait coupe le blé, on le rassemblait dans une aire, et, pour le battre, on faisait passer et repasser des bœufs dessus. Comp. I Tim. v, 18.

10. *A cause de nous, prédicateurs de l'Évangile.*

13. *Qui remplissent les fonctions sacrées ; Vuig. qui travaillent dans le temple. — Du temple : des dons et offrandes apportés dans le temple. — Ont part à l'autel, ont une part dans les victimes offertes.*

14. Comp. Matth. x, 10 sv. ; Luc. x, 7.

16. *Obligation* : J.-C. lui en a donné l'ordre (Act. ix, 15 ; xiii, 21 ; xxiii, 15, 20).

17. *D'autres : De bon cœur, avec des dispositions de générosité qui dépassent le devoir strict. — A regret, c.-à-d. par nécessité, sans dévouement surérogatoire. — C'est*

une charge, etc., un devoir strict que je remplis, sans qu'il y ait là pour moi un titre de gloire qui me soit spécial (Luc, xvii, 10).

19. *Libre, indépendant.*

20. *Comme Juif, me conformant, dans mes relations avec eux, aux observances légales (Act. xvi, 3 ; xxi, 26), sans les regarder comme obligatoires. — Qui sont sous la Loi, encore les Juifs, considérés du point de vue spécial de la loi mosaïque. — Quoique, etc. Comp. Rom. vi, 14 sv. ; Gal. ii, 19).*

21. *Qui sont sans loi, les païens (Rom. ii, 12, 14). — La loi du Christ est la loi de grâce et d'amour (Gal. vi, 2).*

22. *Les faibles, les hommes ignorants ou à préjugés, soit Juifs, soit païens. — Tous : d'autres manuscrits grecs lisent, afin, de toute manière, d'en sauver quelques-uns.*

23. La même pensée se retrouve au vers. 27 sous la forme négative.

²⁴ Ne le savez-vous pas? Dans les courses du stade, tous courent, mais un seul emporte le prix. Courez de même, afin de le remporter. ²⁵ Qui-conque veut lutter, s'abstient de tout : eux pour une couronne périssable; nous, pour une impérissable. ²⁶ Pour moi, je cours de même, non comme à l'aventure; je frappe, non pas comme battant l'air. ²⁷ Mais je traite durement mon corps et je le tiens en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé.

Chap. X.

¹ Car je ne veux pas vous laisser ignorer, frères, que nos pères ont tous été sous la nuée, qu'ils ont tous traversé la mer, ² et qu'ils ont tous été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer; ³ qu'ils ont tous mangé le même aliment spirituel, ⁴ et qu'ils ont tous bu le même breuvage spirituel, car ils buvaient à un rocher spi-

rituel qui les accompagnait, et ce rocher était le Christ. ⁵ Cependant ce n'est pas dans la plupart d'entre eux que Dieu trouva son plaisir, puisque leurs corps jonchèrent le désert.

⁶ Or ces choses ont été des figures de ce qui nous concerne, afin que nous n'ayons pas de désirs coupables, comme ils en ont eu, ⁷ et que vous ne deveniez pas idolâtres, comme quelques-un d'entre eux, selon qu'il est écrit : " Le peuple s'assit pour manger et pour boire; puis il se leva pour se divertir. " ⁸ Ne nous livrons point à l'impudicité, comme quelques-un d'entre eux s'y livrèrent, et il en tomba vingt-trois mille en un seul jour. ⁹ Ne tentons point le Christ, comme le tentèrent quelques-un d'entre eux, qui périrent par les serpents. ¹⁰ Ne murmurez point comme murmurèrent quelques-un d'entre eux, qui périrent sous les coups de

24. *Le stade* désignait chez les Grecs l'espace consacré aux exercices de la course; il y avait des prix et des couronnes pour les vainqueurs. — *De même*, comme cet unique vainqueur. — *Le prix*, pour le chrétien, c'est l'éternelle béatitude.

25. *S'abstient de tout* : Les athlètes qui, dans les jeux publics, disputaient le prix de la course, de la lutte, du pugilat, etc., se soumettaient à un régime sévère, évitant tout ce qui pouvait nuire à la vigueur ou à la souplesse du corps.

26. *Non pas comme à l'aventure*, mais ayant l'œil fixé sur le but à atteindre, sans m'écarter de la piste. — *Je frappe*, litt. *je m'exerce au pugilat*; dans cet exercice, on lutait à coups de poing.

27. *Je traite durement*. Le verbe grec signifie litt. *meurtrir d'un coup de poing la figure de son adversaire*. Quelques manuscrits, suivis par la Vulgate, lisent ὑποτάξω, *je châtie, j'afflige*. — *Réprouvé*, exclu de la récompense, ayant manqué l'épreuve.

CHAP. X.

1. *Car* relie ce chapitre aux deux précédents. Après avoir traité (ch. viii) des rapports des chrétiens avec les idolâtres, relativement aux viandes offertes sur les autels du paganisme, et montré (ch. ix), par divers traits de sa propre conduite, qu'il faut savoir renoncer à ses droits, afin d'éviter une liberté charnelle qui conduit au péché, — il emprunte à l'histoire d'Israël et propose

ici (ch. x), d'effrayants exemples des péchés auxquels ce peuple fut entraîné par cette fausse liberté. — *Sous la nuée* : allusion à la nuée miraculeuse qui les guidait (*Ex.* xiii, 21), et les couvrait (*Ps.* cv (104), 39; *Sag.* x, 17; xix, 7). Sens : sous la garde et la conduite immédiate de Jéhovah. — *La mer Rouge* (*Exod.* xiv, 22).

2. *Baptisés en Moïse*, liés, engagés par la confiance et l'obéissance envers Moïse, médiateur entre Dieu et le peuple pour la première alliance, et cela en vertu d'une sorte de baptême dans la nuée et dans la mer.

3. *Le même aliment*, la manne (*Ex.* xvi, 15), *spirituel*, parce qu'il était le résultat d'un miracle (*Ps.* lxxviii (77), 124; cv (104), 40; *Sag.* xvi, 20), et surtout parce qu'il figurait une manne supérieure, la sainte Eucharistie (*Jean*, vi, 48 sv.).

4. *Breuvage spirituel* : allusion à l'eau que Dieu fit jaillir du rocher, la première année du voyage dans le désert, à Raphidim (*Exod.* xvii, 6), et la dernière, dans le désert de Sin (*Nombr.* xx, 8 sv.). — *Spirituel* : à cause de son origine miraculeuse et parce que cette eau signifiait spirituellement soit en général les eaux vivifiantes de la grâce, dont la sainte Humanité du Sauveur est la source, soit en particulier son sang précieux devenu dans la sainte Eucharistie, le breuvage de nos âmes. — *Le rocher spirituel qui les accompagnait*, ce n'est pas, comme l'ont rêvé quelques rabbins, la pierre matérielle dont Moïse fit jaillir une source

propter Evangelium : ut particeps ejus efficiar.

24. Nescitis quod ii, qui in stadio currunt, omnes quidem currunt, sed unus accipit bravium? Sic currite ut comprehendatis. 25. Omnis autem, qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet, et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant : nos autem incorruptam. 26. Ego igitur sic curro, non quasi in incertum : sic pugno, non quasi aerem verberans : 27. sed castigo corpus meum, et in servitutem redigo : ne forte cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar.

—*— CAPUT X. —*—

Commemoratione ingratorum Judæorum frequenter ob varia peccata a Deo punitur, hos a similibus absterret : de tentatione humana, et Dei in tentationibus auxilio : non solum idololatria fugienda est, sed et mensa eorum qui idolothytis vescuntur; tum quod per hoc videantur aliquid idolis deferre, tum quod scandalo sint infirmioribus.

d'eau; c'était J.-C., Verbe éternel, conducteur et protecteur du peuple élu dans sa marche vers la terre promise. En effet, dans la narration mosaïque c'est Jéhovah qui se tient sur le rocher (*Exod.* xvii, 6); c'est à lui, et non pas à la pierre matérielle que Moïse doit parler (*Nombr.* xx, 8); c'est lui qui fait sourdre les eaux miraculeuses. Verbe divin et sagesse incréée, il préluait par ces théophanies à son Incarnation future (comp. *Sag.* x, 15 sv.). La métaphore sous laquelle l'Apôtre le désigne ici, se justifie assez par le détail du texte sacré auquel il fait allusion, et par l'usage assez fréquent dans l'A. T. de donner à Jéhovah le nom de Rocher. — *Voy. Deut.* xxxii, 4, 15, 18; *Ps.* xviii (17), 3; xlii (41), 10 etc.; *Is.* xvii, 10; xxvi, 4). On n'a donc aucune raison de traduire ici le verbe *erat*, ἦν par *représentait, figurait*; il garde son sens propre de verbe substantif : *était*.

5. *Le désert* : Par leur incrédule et leur esprit de révolte ils ne cessèrent de provoquer la colère de Dieu. Des 600.000 hommes ayant 20 ans et au-dessus, qui avaient traversé la Mer Rouge (*Nombr.* i, 16; xiv, 26 sv.), deux seulement, Josué et Caleb, furent admis à entrer dans la terre promise.

6. D'autres : *sont arrivées pour nous servir d'exemple*, pour figurer notre sort si



OLO enim vos ignorare, fratres, quoniam patres nostri omnes ^asub nube fuerunt, et omnes ^bmare transierunt, 2. et omnes in Moysse baptizati sunt in nube, et in mari : 3. ^cEt omnes eandem escam spiritalem manducaverunt, 4. ^det omnes eundem potum spiritalem biberunt : (bibebant autem de spiritali, consequente eos, petra : petra autem erat Christus) 5. sed non in pluribus eorum beneplacitum est Deo : ^enam prostrati sunt in deserto.

6. Hæc autem in figura facta sunt nostri, ut non simus concupiscentes malorum, ^fsicut et illi concupierunt : 7. Neque idololatræ efficiamini, sicut quidam ex ipsis : quemadmodum scriptum est : ^gSedit populus manducare, et bibere, et surxerunt ludere. 8. Neque fornicemur, ^hsicut quidam ex ipsis fornicati sunt, et ceciderunt una die viginti tria millia. 9. Neque tentemus Christum : sicut ⁱquidam eorum tenta-

^a Exod. 13, 21. Num. 9, 21.

^b Exod. 14, 22.

^c Exod. 16, 15.

^d Exod. 17, 6. Num. 20, 11.

^e Num. 26, 64, 65.

^f Ps. 105, 14.

^g Exod. 32, 6.

^h Num. 25, 1.

ⁱ Num. 21, 5, 6.

nos étions incrédules et rebelles comme eux. — *Désirs coupables* : voy. *Nombr.* xi, 4 sv.

7. *Le peuple*, etc. : à l'occasion du veau d'or, *Ex.* xxxii, 6.

8. *Vingt-trois mille* : il est dit *vingt-quatre mille* *Nombr.* xxv, 1-9. Faute de copiste.

9. *Tenter Dieu*, c'est mettre sa patience ou sa bonté à l'épreuve (*Ps.* lxxviii (77), 16). — Les Hébreux dans le désert tentèrent le Christ, c.-à-d. le Verbe en tant que Dieu (Jéhovah) manifesté, parce que par leurs plaintes (*Nombr.* xxi, 4 sv.) ils mettaient en doute sa fidélité à tenir ses promesses et sa constance à les couvrir de sa protection. — Pour les chrétiens ce serait *tenter le Christ*. Verbe incarné et Seigneur, c.-à-d. faire injure à sa bonté et laisser sa patience, que de revenir, par dégoût de sa religion et de sa loi, aux solennités païennes.

10. *Comme murmurerait quelques-uns*. Les murmures du peuple dans le désert se sont produits fréquemment, p. ex. *Exod.* xv, 24 (eaux amères), xvi, 2 (disette de nourriture), xvii, 3 (manque d'eau) etc. Mais l'Apôtre ne peut faire allusion ici qu'à deux autres circonstances dans lesquelles les Israélites excitèrent la colère divine par leurs murmures, soit quand ils témoignèrent

l'Exterminateur. ¹¹Toutes ces choses leur sont arrivées en figure, et elles ont été écrites pour notre instruction, à nous qui sommes arrivés à la fin des temps. ¹²Ainsi donc que celui qui croit être debout prenne garde de tomber. ¹³Aucune tentation ne vous

est survenue, qui n'ait été humaine; et Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces; mais, avec la tentation, il ménagera aussi une heureuse issue en vous donnant le pouvoir de la supporter.

3^o — CHAP. X, 14—XI, 1. — Solution pratique. Ne prendre aucune part aux repas sacrés : c'est se mettre en communication avec les démons [vers. 14—22]. — Règle de conduite à tenir dans les repas ordinaires : on ne peut manger des viandes sacrifiées que s'il n'y a aucun danger de scandale [23—XI, 1].

Ch. X. ¹⁴



Est pourquoi, mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie. ¹⁵Jevous parle comme à des hommes intelligents; jugez vous-mêmes de ce que je dis. ¹⁶Le calice de bénédiction, que nous bénissons, n'est-il pas une communion au sang du Christ? Et le pain, que nous rompons, n'est-il pas une communion au corps du Christ? ¹⁷Puisqu'il y a un seul pain, nous formons un seul corps, tout en étant plusieurs, car nous participons tous à un même pain. ¹⁸Voyez Israël selon la chair : ceux qui mangent les victimes ne participent-ils pas à l'autel? ¹⁹Qu'est-ce à dire? Que la viande sacrifiée aux idoles est quelque chose, ou qu'une idole est quelque chose? ²⁰Nullément; je dis que ce que les païens offrent en sacrifice, ils l'immolent à des démons, et non à Dieu; or je ne veux pas que vous soyez en communion avec les démons. Vous ne pouvez boire à la fois au calice du Seigneur et au calice des

démons; ²¹vous ne pouvez prendre part à la table du Seigneur et à la table des démons. ²²Voulons-nous provoquer la jalousie du Seigneur? Sommes-nous plus forts que lui?

²³Tout est permis, mais tout n'est pas utile; tout est permis, mais tout n'édifie pas. ²⁴Que personne ne cherche son propre avantage, mais celui d'autrui. ²⁵Mangez de tout ce qui se vend au marché, sans faire aucune question par motif de conscience; ²⁶car " la terre est au Seigneur, et tout ce qu'elle renferme. " ²⁷Si un infidèle vous invite et que vous vouliez y aller, mangez de tout ce qu'on vous présentera, sans faire aucune question par motif de conscience. ²⁸Mais si quelqu'un vous dit : Ceci a été offert en sacrifice [aux idoles], n'en mangez pas, à cause de celui qui vous a donné ce renseignement et à cause de la conscience. ²⁹Je dis-la conscience, non pas la vôtre, mais de celle d'autrui. Pourquoi en effet ma

regretter les délices de l'Égypte (*Nombr.* xi, 4 sv. 33), soit peut-être après le châtement infligé à Coré et à ses partisans, quand " le lendemain toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura contre Moïse et Aaron ", trouvant excessive la sévérité des deux chefs (*Nombr.* xvi, 25 sv., 41 sv.). — C'est dans une allusion à ce dernier événement que l'auteur de la *Sagesse* (xviii, 20 sv.) parle de l'Ange exterminateur, dont l'auteur du livre des Nombres ne fait aucune mention.

11. Toutes manque dans la plupart des manuscrits. — *Qui sommes arrivés*, etc. ;

litt. pour lesquels est arrivée la fin des temps, la période messianique, qui sera la dernière grande époque du monde. Le point du temps où elle devait commencer dépendait uniquement de la volonté miséricordieuse de Dieu. *Comp. Hébr.* ix, 26; *I Pier.* i, 5; *I Jean*, ii, 18.

12. Conclusion de tout ce qui précède.

13. *Apprehendat* dans la Vulgate est probablement une faute; les anciens manuscrits de cette version, la plupart des Pères et le missel romain ont *apprehendit*. — *Humaine*, en rapport avec les forces de l'homme, soutenu par les secours ordinaires de la grâce.

verunt, et a serpentibus perierunt. 10. ¹Neque murmuraveritis, sicut quidam eorum murmuraverunt, et perierunt ab exterminatore. 11. Hæc autem omnia in figura contingebant illis : scripta sunt autem ad correctionem nostram, in quos fines sæculorum devenerunt. 12. Itaque qui se existimat stare, videat ne cadat. 13. Tentatio vos non apprehendat nisi humana : fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id, quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum ut possitis sustinere.

14. Propter quod carissimi mihi, fugite ab idolorum cultura : 15. ut prudentibus loquor, vos ipsi iudicate quod dico. 16. Calix benedictionis, cui benedicimus, nonne communicatio sanguinis Christi est ? et panis, quem frangimus, nonne participatio corporis Domini est ? 17. Quoniam unus panis, unum corpus multi sumus, omnes, qui de uno pane participamus. 18. Videte Israel secundum carnem : nonne qui edunt hostias, participes sunt altaris ?

19. Quid ergo ? dico quod idolis immolatum sit aliquid ? aut quod idolum sit aliquid ? 20. Sed quæ immolant gentes, dæmonii immolant, et non Deo. Nolo autem vos socios fieri dæmoniorum : non potestis calicem Domini bibere, et calicem dæmoniorum : 21. non potestis mensæ Domini participes esse, et mensæ dæmoniorum. 22. An æmulamur Dominum ? numquid fortiores illo sumus ? ^kOmnia mihi licent, sed non omnia expediunt.

23. Omnia mihi licent, sed non omnia ædificant. 24. Nemo quod suum est quærat, sed quod alterius. 25. Omne, quod in macello vænit, manducate, nihil interrogantes propter conscientiam. 26. ^lDomini est terra, et plenitudo ejus. 27. Si quis vocat vos infidelium, et vultis ire : omne, quod vobis apponitur, manducate, nihil interrogantes propter conscientiam. 28. Si quis autem dixerit : Hoc immolatum est idolis : nolite manducare propter illum, qui indicavit, et propter conscientiam : 29. conscientiam autem dico non

^kSupra 6, 12.

^lPs. 23, 1. Eccl. 17, 31.

— *D'en sortir victorieusement.* Vulgate, *le moyen d'en tirer avantage*, un profit *proventum* au lieu de *exitum*).

14. *L'idolâtrie*, tout ce qui pourrait passer pour une participation au culte des idoles.

15. *Le calice*, la coupe eucharistique (*Matth.* xxvi, 27 ; *Marc.* xiv, 23). — *Le pain cèleste* de l'eucharistie (*Luc.* xxii, 19 : comp. *Act.* ii, 46). Boire cette coupe et manger ce pain, c'est participer au sang et au corps de notre Seigneur : quel témoignage formel en faveur de la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie !

17. Ce verset prouve *par l'effet* que le pain eucharistique est une participation au corps de J.-C. : la manducation de ce pain fait de tous les fidèles un seul corps ; or, pour qu'elle ait cet effet, il faut que ce pain soit une participation au corps du Christ.

18. *Voyez* les Israélites, enfants d'Abraham selon la chair (*Comp. Rom.* ii, 28 sv. ; *Gal.* iv, 29). — *A l'autel*, et par conséquent avec Jéhovah, à qui le sacrifice est offert : deuxième analogie qui montre que celui qui mange des viandes immolées aux idoles prend part au culte des idoles.

19. *Comp.* viii, 4.

20. *Démon*, mauvais anges : *comp. Deut.*

xxxii, 17 ; *Ps.* xlv (44), 4. Les divinités païennes ne sont pas, comme le croient les païens, de vraies divinités.

22. *La jalousie* : l'âme chrétienne est devenue dans le baptême la fiancée ou l'épouse du Seigneur, et cette union se consume dans la sainte Eucharistie ; prendre part aux sacrifices païens est donc un adultère.

23. *Comp.* vi, 12.

24. *Que personne* ne s'attache à son droit strict, sans considérer le scandale qui peut en résulter pour autrui. *Comp. Rom.* xv, 1 sv.

25. *Aucune question* : sans demander si telle viande, mise en vente, n'a point fait partie d'une victime offerte en sacrifice.

26. Citation du *Ps.* xxiv (23), 1. *Comp.* I *Tim.* iv, 4.

28. *Si quelqu'un* des convives, probablement, dans la pensée de l'Apôtre, un chrétien de conscience faible (viii, 7 sv.). — *A cause de*, par ménagement pour celui, etc., pour ne pas blesser sa conscience, en l'entraînant peut-être à faire ce qu'elle lui défend.

29. *De celle d'autrui*, de celui qui vous a donné l'avertissement ; en effet, s'il n'y avait pas l'obligation de le ménager, je vous dirais : Mangez-en, quoi qu'on puisse penser

liberté serait-elle jugée par une conscience étrangère? ³⁰Si je mange avec actions de grâces, pourquoi serais-je blâmé pour une chose dont je rends grâces?

³¹Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, ou quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. ³²Ne soyez

en scandale ni aux Juifs, ni aux Grecs, ni à l'Eglise de Dieu. ³³C'est ainsi que moi-même je m'efforce en toutes choses de complaire à tous, ne cherchant pas mon propre avantage, mais celui du plus grand nombre, afin qu'ils soient sauvés.

¹Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Jésus-Christ.

Ch. X.

III. — SUR LE BON ORDRE A GARDER DANS LES ASSEMBLÉES RELIGIEUSES [XI, 2—34].

CHAP. XI, 2—34. — Dans les réunions, l'homme doit être tête nue et la femme tête voilée [vers. 2—16]. Abus dans la célébration de la Cène du Seigneur [17—22]. Institution de la sainte Eucharistie; préparation exigée pour la recevoir [23—32]. Conclusion [33—34].

Ch. XI.



E vous loue, [mes frères,] de ce que vous vous souvenez de moi à tous égards, et de ce que vous retenez mes instructions telles que je vous les ai données. ³Je veux cependant que vous sachiez que le chef de tout homme, c'est Jésus-Christ, que le chef de la femme, c'est l'homme, et que le chef du Christ, c'est Dieu. ⁴Tout homme qui prie ou qui prophétise la tête couverte, déshonore sa tête. ⁵Toute femme qui prie ou qui prophétise la tête non voilée, déshonore sa tête : elle est comme celle qui est rasée. ⁶Si une femme ne

se voile pas *la tête*, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux à une femme d'avoir les cheveux coupés ou la tête rasée, qu'elle se voile. ⁷L'homme ne doit pas se couvrir la tête, parce qu'il est l'image la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. ⁸En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme de l'homme; ⁹et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. ¹⁰C'est pourquoi la femme doit, à cause des anges, avoir sur la tête un signe de sujétion. ¹¹Toutefois, ni la

et dire sur votre compte; *car* un jugement prononcé par une conscience étrangère ne saurait s'imposer à ma liberté. D'autres lient les mots *car pourquoi* au vers. 28: *N'en mangez pas*, car pourquoi donneriez-vous occasion à une conscience, formée autrement que la vôtre, de porter un jugement fâcheux sur l'usage que vous faites de votre liberté?

Comment cette doctrine de l'Apôtre s'accorde-t-elle avec la circulaire du Concile de Jérusalem (*Act.* xv, 29)? On peut répondre ¹⁰ que cette lettre adressée aux Eglises d'Antioche, de la Syrie et de la Cilicie n'obligeait pas les fidèles de l'Achaïe; ²⁰ en admettant que les prescriptions du Concile s'adressaient indistinctement à toutes les Eglises, elles ne défendaient l'usage des viandes immolées qu'à raison du scandale qui en pouvait résulter. Dans les Eglises composées en majeure partie de judéo-chré-

tiens, cette raison suffisait à rendre la prohibition absolue; dans les autres, il appartenait aux Apôtres, ou à leurs délégués, de déterminer en quels cas il pouvait être permis de manger ces sortes de viandes, et quand il serait obligatoire ou conseillé de s'en abstenir. C'est ce que saint Paul fait ici.

^{32.} *En scandale*, en usant sans ménagement de votre liberté.

CHAP. XI.

1. Ce verset est la conclusion du chap. précédent, et n'aurait pas dû en être séparé.

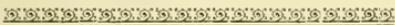
2. *Mes instructions* (lit. *traditions*), dogmes et règlements de discipline que les Apôtres enseignaient de vive voix, et qui se sont conservés dans l'Eglise en vertu de la tradition, comme les cérémonies des sacrements, etc.

3. *Que vous sachiez* et reteniez spéciale-

tuam, sed alterius. Ut quid enim libertas mea iudicatur ab aliena conscientia? 30. Si ego cum gratia participo, quid blasphemor pro eo quod gratias ago?

ol. 3. 17.

31. "Sive ergo manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis : omnia in gloriam Dei facite. 32. Sine offensione estote Judæis, et gentibus, et Ecclesiæ Dei : 33. Sicut et ego per omnia omnibus placeo, non quaerens quod mihi utile est, sed quod multis : ut salvi fiant.



—*— CAPUT XI. —*—

Vir aperto, mulier autem velato debet orare capite : Corinthios reprehendit quod ad celebrandam cœnam Dominicam invicem non exspectarent, sed inter se dissiderent : referens interim sacramenti Eucharistiæ a Christo institutionem, et scelus ac pœnam indigne ad illud accedentium.

ment ceci... — Dieu est le chef du Christ comme homme ; c'est lui qui l'a créé, glorifié, associé à sa souveraineté, lui donnant tout pouvoir au ciel et sur la terre (Matth. xxviii, 18) et en le faisant asseoir à sa droite (I Cor. xv, 24 sv.). J.-C. comme homme est le second Adam, le chef de l'humanité régénérée par lui et en lui. Enfin l'homme est le représentant de toute l'espèce, ayant été créé immédiatement par Dieu et renfermant en lui-même la femme.

4. *Prie ou prophétise*, parle sous l'inspiration, comme organe de Dieu (xii, 10), dans les assemblées religieuses publiques. — *La tête couverte* : les Juifs priaient ainsi, mais les Grecs assistaient nu-tête à leurs cérémonies religieuses. — *Déshonore sa tête*, en mettant sur elle le signe de la servitude ; avoir la tête couverte était, dans l'antiquité, le propre des esclaves. Sa tête nue doit montrer qu'il n'est asservi à aucun autre homme, mais qu'il a pour chef le Christ, et par le Christ Dieu lui-même (Estius). D'autres : *Déshonore son chef*, savoir le Christ (vers. 3) : l'homme tient la place de Dieu sur la terre, il en est le roi ; comme tel, il est le représentant visible de l'Homme-Dieu, du Christ, maintenant glorifié et assis à la droite de son Père. Si donc il couvre sa tête, il fait acte de sujétion à un autre homme, et par là non seulement se fait injure à lui-même, mais déshonore le chef divin qu'il représente.



MITATOIRES mei estote, sicut et ego Christi.

2. Laudo autem vos fratres quod per omnia mei memores estis : et sicut tradidi vobis, præcepta mea tenetis. 3. Volo autem vos scire "quod omnis viri caput, Christus est : caput autem mulieris, vir : caput vero Christi, Deus. 4. Omnis vir orans, aut prophetans velato capite, deturpat caput suum. 5. Omnis autem mulier orans, aut prophetans non velato capite, deturpat caput suum : unum enim est ac si decalvetur. 6. Nam si non velatur mulier, tondeatur. Si vero turpe est mulieri tonderi, aut decalvari, velet caput suum. 7. Vir quidem non debet velare caput suum : quoniam ^bimago et gloria Dei est, mulier autem gloria viri est. 8. ^cNon enim vir ex muliere est, sed mulier ex viro. 9. ^dEt enim non est creatus vir propter

^a Eph. 5, 23.^b Gen. 1, 26.^c Gen. 2, 23.^d Gen. 2, 18.

5. *Prie à haute voix ou prophétise*. A cause de xiv, 34 (comp. I Tim. ii, 12), plusieurs conjecturent qu'il s'agit ici, non d'assemblées religieuses plénières où se réunissaient tous les membres d'une communauté, mais de réunions moins solennelles, composées des membres d'une ou de plusieurs familles (xvi, 19; Rom. xvi, 5; Col. iv, 15). *Déshonore sa tête* : elle ne se comporte pas comme une femme modeste et soumise, dont le voile montre à tous qu'elle a l'homme pour chef, mais comme une *adultère* ou une courtisane. D'autres : *Déshonore son chef, son mari* (vers. 3) ; elle semble faire acte d'indépendance vis à vis de lui et méconnaître son autorité.

7. *L'image et le reflet de la gloire de Dieu* (Gen. i, 26 sv.), Seigneur et maître de toutes choses, qui l'a créé immédiatement et dont il est le représentant sur la terre. — *La femme est le reflet de la gloire de l'homme*, de qui elle a été tirée (Gen. ii, 26 sv.), et avec lequel elle est dans un rapport de subordination et de dépendance.

9. *A cause de l'homme*, Gen. ii, 18 sv.

10. *A cause des anges*, par respect pour les anges qui assistent invisibles au service divin, et seraient blessés par la tenue peu modeste des femmes.

11. *Toutefois, dans le Seigneur*, en J.-C., dans l'ordre surnaturel de la grâce, il y a égalité entre l'homme et la femme (Gal. iii, 28. Comp. Matth. xxii, 30).

femme n'est sans l'homme, ni l'homme sans la femme, dans le Seigneur.

¹²Car, si la femme a été tirée de l'homme, l'homme aussi naît de la femme, et tout vient de Dieu. ¹³Jugez-en vous-mêmes : est-il bien-séant qu'une femme prie Dieu sans être voilée? ¹⁴La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte à un homme de porter de longs cheveux, ¹⁵tandis que c'est une gloire pour la femme qu'une longue chevelure, parce que la chevelure lui a été donnée en guise de voile? ¹⁶Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude, non plus que les Églises de Dieu.

¹⁷Mais en vous recommandant ce point, je n'ai garde de vous louer de ce que vous vous assemblez, non pour votre avantage, mais pour votre préjudice. ¹⁸Et d'abord j'apprends que, lorsque vous vous réunissez dans une assemblée, il y a des scissions parmi vous, — et je le crois en partie; ¹⁹car il faut qu'il y ait parmi vous même des sectes, afin que les frères d'une vertu éprouvée soient manifestés parmi vous. —

²⁰Lors donc que vous vous réunissez ce n'est plus le repas du Seigneur que vous célébrez; ²¹car, à table, chacun commence par prendre son propre repas, en sorte que tels ont faim, tandis que d'autres se gorgent. ²²N'avez-vous pas des maisons pour y manger et boire? ou méprisez-vous l'Église de Dieu, et voulez-vous faire un affront à ceux qui n'ont rien? Que vous dirai-je? Que je vous loue? Non, je ne vous loue point en cela.

²³Car, pour moi, j'ai reçu du Seigneur, ce que je vous ai aussi transmis, *savoir*, que le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain, ²⁴et après avoir rendu grâces, le rompit et dit : “[Prenez et mangez]; ceci est mon corps, [qui sera livré] pour vous; faites ceci en mémoire de moi.” ²⁵De même, après avoir soupé, il prit le calice et dit : “Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang; faites ceci, toutes les fois que vous en boirez, en mémoire de moi.” ²⁶Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez ce calice, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à

14. *La nature*, la coutume générale de tous les peuples fondée sur une sorte d'instinct naturel.

16. *Contester* ce que je viens de dire : en effet les arguments dont il appuie sa recommandation sont plutôt des raisons de grande convenance, dont il est toujours possible à un esprit mal disposé de contester la valeur. — *Cette habitude*, d'autres, *cette coutume* de contester : chez nous, chrétiens d'origine juive, les femmes n'assistent jamais sans voile aux réunions du culte. — *Les Églises* : Vulgate *l'Église*.

17. *Ce point*, ce qui précède; d'autres (Vulg.), ce qui suit.

18. *Et d'abord* n'est pas suivi d'un *ensuite*; il faut aller jusqu'à xii, 1, pour trouver *autre chose*. — *Assemblée* : au lieu de *ecclesiam* qui se trouve dans la Vulgate actuelle, d'anciens manuscrits de cette version, et S. Thomas lisent *ecclesia*.

19. *Il faut*, eu égard à l'imperfection des hommes qu'il y ait des hérésies comme il il faut qu'il y ait des scandales. Comp. *Matth.* xviii, 7. — *Même des sectes*, ce qui

est pire que des *scissions*. D'autres, *des dissensions*, dans le sens de *divisions*.

20. D'autres : *Il n'est pas possible* moralement de *prendre le repas du Seigneur*, l'agape, non la sainte Eucharistie.

21. *Son propre repas*, ce qu'il a apporté. — *A faim... se gorgent* : hyperbole. D'après l'opinion généralement reçue la célébration de l'Eucharistie était accompagnée dès les temps apostoliques d'un repas commun servant à exprimer et à entretenir la charité. C'est l'agape, souvenir de la dernière Cène où fut instituée la Sainte Eucharistie. Après avoir entendu la parole sainte et fait ensemble les prières, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre prenaient un repas où était mis en commun ce que chacun, riche ou pauvre, avait apporté; après quoi, ils recevaient la Sainte Eucharistie (un peu plus tard la distribution de la Communion aurait précédé le repas). Or par suite des divisions qui régnaient parmi les fidèles de Corinthe chacun ne voulait plus manger qu'avec ceux de son parti. Ainsi tandis que les uns faisaient

mulierem, sed mulier propter virum. 10. Ideo debet mulier potestatem habere supra caput propter Angelos. 11. Verumtamen neque vir sine muliere : neque mulier sine viro in Domino. 12. Nam sicut mulier de viro, ita et vir per mulierem : omnia autem ex Deo. 13. Vos ipsi iudicate : decet mulierem non velatam orare Deum? 14. Nec ipsa natura docet vos, quod vir quidem si comam nutriat, ignominia est illi : 15. mulier vero si comam nutriat, gloria est illi : quoniam capilli pro velamine ei dati sunt. 16. Si quis autem videtur contentiosus esse : nos talem consuetudinem non habemus, neque Ecclesia Dei.

17. Hoc autem præcipio : non laudans quod non in melius, sed in deterius convenitis. 18. Primum quidem convenientibus vobis in ecclesiam, audio scissuras esse inter vos, et ex parte credo. 19. Nam oportet et hæreses esse, ut qui probati sunt, manifesti fiant in vo-

bis. 20. Convenientibus ergo vobis in unum, jam non est Dominicam cœnam manducare. 21. Unusquisque enim suam cœnam præsumit ad manducandum. Et alius quidem esurit : alius autem ebrius est. 22. Numquid domos non habetis ad manducandum, et bibendum? aut ecclesiam Dei contemnitis, et confunditis eos, qui non habent? Quid dicam vobis? Laudo vos? in hoc non laudo.

23. Ego enim accepi a Domino quod et tradidi vobis, quoniam Dominus Jesus in qua nocte tradebatur, accepit panem, 24., et gratias agens fregit, et dixit : « Accipite, et manducate : hoc est corpus meum, quod pro vobis tradetur : hoc facite in meam commemorationem. 25. Similiter et calicem, postquam cœnavit, dicens : Hic calix novum testamentum est in meo sanguine : hoc facite quotiescumque bibetis, in meam commemorationem. 26. Quotiescumque enim manducabitis pa-

† Matth. 26,
26. Marc.
14, 22. Luc.
22, 17.

bonne chère, les autres manquaient du nécessaire. C'est cet abus que S. Paul reprend ici. — Toutefois plusieurs contestent que l'agape, — repas de charité lié à la célébration de l'Eucharistie — ait existé comme institution régulière dans la primitive Eglise. Les textes que d'autres allèguent en sens contraire soit du N. T., soit de la Didachè, soit des Pères apostoliques peuvent recevoir et ont en effet reçu une explication différente. La *κλάσις τοῦ ἄρτου* des Actes (ii, 46; xx, 7, 11; xxvii, 35) est proprement la fraction du pain eucharistique. Quant au texte de S. Jude, v. 12 il n'est pas bien sûr que la leçon ἐν ταῖς ἀγάπαις soit authentique; peut-être faut-il lire comme dans S. Pierre (II *Pier.* ii, 13) ἐν ταῖς ἀπαιταῖς; en tout cas, rien n'oblige à s'écarter du sens ordinaire du mot ἀγάπη (comp. Jud. 2, 21), *amour, charité*. La forme du pluriel est d'un emploi emphatique : *ils sont un écueil au milieu de vos charités dans vos réunions*.

Dans cette opinion, ce que S. Paul blâmerait chez les fidèles de Corinthe, ce ne serait donc pas l'abus d'une institution existante, mais plutôt une innovation contraire aux intentions du Sauveur et au respect exigé par le mystère eucharistique.

22. *L'Eglise de Dieu*, la communauté chrétienne.

23. *Car* : je ne vous loue point, *car* votre manière de célébrer les agapes est tout-à-fait en opposition avec la nature de la sainte Eucharistie, telle qu'elle résulte de son institution. — *J'ai reçu du Seigneur*, par une révélation immédiate (*Gal.* 1, 12), peut-être pendant son séjour de trois ans en Arabie. *Gal.* 1, 17.

24. Les mots *prenez et mangez* manquent dans les meilleurs manuscrits grecs; ils viennent probablement de *Matth.* xxvi, 26. — *Qui sera livré*, etc. Les meilleurs manuscrits portent, *qui est rompu pour vous*, ou simplement *qui est pour vous*. Ces mots, surtout au présent, nous montrent l'Eucharistie comme un véritable sacrifice. *Faites ceci* etc. Par ces paroles N.-S. donne à ses Apôtres et par eux aux prêtres de tous les temps le pouvoir de consacrer (Conc. de Tr. xxii, chap. 2).

25. *Ce calice*, etc. Sens : ce que contient ce calice est mon sang, dans lequel est conclue la nouvelle alliance de Dieu avec les hommes. Comp. *Luc.* xxii, 20; *Exod.* xxiv, 8.

26. *Vous annoncez en fait et renouvez*, etc. Et cela *jusqu'à ce qu'il vienne*, à la fin des temps, pour le jugement général.

Tous les verbes de ce verset sont au futur dans la Vulgate.

ce qu'il vienne. ²⁷C'est pourquoi celui qui mangera le pain ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur. ²⁸Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de ce calice; ²⁹car celui qui mange et boit [indignement], sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit son propre jugement. ³⁰C'est pour cela qu'il y parmi vous beaucoup de gens débiles et de malades, et qu'un grand nombre sont morts. ³¹Si nous

nous examinions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. ³²Mais le Seigneur nous juge et nous châtie, afin que nous ne soyons pas condamnés avec ce monde.

³³Ainsi, mes frères, lorsque vous vous réunissez pour le repas, attendez-vous les uns les autres. ³⁴Si quelqu'un a faim, qu'il mange chez lui, afin que vous ne vous réunissiez pas pour votre condamnation.

Je réglerai les autres choses quand je serai arrivé *chez vous*.

IV. — SUR LES DONS SPIRITUELS ET LEUR USAGE

[XII, 1—XIV, 40].

1° — CHAP. XII, 1 — 30. — Principe général [vers. 1 — 3]. Malgré leur diversité ces dons ont tous un seul et même auteur et ils concourent tous au bien de l'Eglise [4 — 11]. Les moins apparents sont parfois les plus utiles. Le corps et les membres [12 — 26]. Application [27 — 30].

Ch. XII.

Uour ce qui concerne les dons spirituels, je ne veux pas, mes frères, que vous soyez dans l'ignorance. ²Vous savez que, lorsque vous étiez païens, vous vous laissiez entraîner vers les idoles muettes, selon que vous y étiez conduits. ³Je vous déclare donc que personne, s'il parle par l'Esprit de Dieu, ne dit : " Jésus est le Seigneur," si ce n'est par l'Esprit-Saint.

⁴Il y a pourtant diversité de dons, mais c'est le même Esprit; ⁵diversité de ministères, mais c'est le même Sei-

gneur; ⁶diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. ⁷À chacun la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité *commune*. ⁸En effet, à l'un est donnée par l'Esprit une parole de sagesse, à l'autre une parole de connaissance, selon le même Esprit; ⁹à un autre, la foi, par le même Esprit; à un autre, le don des guérisons, par ce seul et même Esprit; ¹⁰à un autre, la puissance d'opérer des miracles; à un autre, la prophétie; à un autre, le discernement des esprits; à un autre, la diversité des langues; à

²⁷. *Coupable envers*, litt. *coupable du*, comme *reus majestatis*, scil. *lesæ* : Comp. *Jacq.* ii, 10.

³⁰. Ce verset paraît devoir s'entendre de maladies et de morts physiques, comme châtimens de la profanation de l'Eucharistie.

³¹. *Jugés* par Dieu, et frappés de maladie ou de mort.

³². Pensée : Mais Dieu nous châtie afin que, faisant pénitence, nous ne soyons pas éternellement condamnés avec les non-chrétiens.



CHAP. XII.

1. *Dons spirituels*, litt. *charismes*, grâces spéciales accordées par l'Esprit-Saint à certains fidèles, non pour leur propre sanctification, mais pour le bien de l'Eglise (Comp. *Rom.* xii, 6); ils diffèrent donc et de la *grâce sanctifiante* et des *dons du Saint-Esprit*. Ces dons, ainsi que les manifestations extraordinaires auxquelles ils donnaient lieu, fréquents à l'origine de l'Eglise, sont devenus par la suite de plus en plus rares, sans avoir disparu tout à fait.

2. *Conduits* par la puissance du démon (x, 19 sv; *Eph.* ii, 2); aujourd'hui vous êtes sous l'empire de l'Esprit de Dieu.

nem hunc, et calicem bibetis : mortem Domini annuntiabitis donec veniat. 27. ¹Itaque quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indigne : reus erit corporis, et sanguinis Domini. 28. ²Probet autem seipsum homo : et sic de pane illo edat, et de calice bibat. 29. Qui enim manducat, et bibit indigne, iudicium sibi manducatur, et bibit : non dijudicans corpus Domini. 30. Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi. 31. Quod si nosmetipsos dijudicarem, non utique iudicaremur. 32. Dum iudicamur autem, a Domino corripimur, ut non cum hoc mundo damnemur.

33. Itaque fratres mei, cum convenitis ad manducandum, invicem expectate. 34. Si quis esurit, domi manducet : ut non in iudicium conveniatis.

Cetera autem, cum venero, disponam.



—*— CAPUT XII. —*—

Variis dantur varia ejusdem Spiritus sancti charismata, ut in modum humani corporis

3. *Donc* : ô vous qui, naguère encore païens pourriez l'ignorer. — *Parler*, ici, c'est *parler des langues* (vers. 30) ou *prophétiser* (vers. 10). — *Par*, en union avec *l'Esprit de Dieu* et sous sa motion. Pensée du verset : on reconnaît qu'une manifestation extraordinaire est divine ou non, selon le témoignage qu'elle rend à Jésus. Comp. *1 Jean*, iv, 1 sv.

4-6. *Le même Esprit* qui en est la source. — *Le même Seigneur*, chef de l'Eglise, qu'ils servent. — *Ministères... opérations* : que faut-il entendre par là? Dans quel rapport étaient-ils avec les *dons*? Les interprètes répondent très diversement. Il est probable que les *ministères* (litt. *diaconies*, fonctions, services dans l'Eglise) et les *opérations* (litt. *énergies, forces*, dans les miracles, les guérisons) étaient les formes sous lesquelles les *dons* entraient en action et se manifestaient au dehors.

7. *La manifestation de l'Esprit*, le don par lequel l'Esprit-Saint se manifeste. — *Pour l'utilité* commune : tandis que la grâce est donnée pour l'utilité particulière de celui qui la reçoit.

quisque suo fungatur officio, et mutua se opera omnes indigere cognoscentes, mutuo se foveant : et ita Christus suæ providit Ecclesiæ de variis hominum statibus.



Espiritualibus autem, nolo vos ignorare fratres. 2. Scitis quoniam cum gentes essetis, ad simulacra muta prout ducebamini euntes. 3. Ideo notum vobis facio, ^aquod nemo in Spiritu Dei loquens, dicit anathema Jesu. Et nemo potest dicere, Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto.

4. Divisiones vero gratiarum sunt, idem autem Spiritus : 5. et divisiones ministracionum sunt, idem autem Dominus : 6. et divisiones operationum sunt, idem vero Deus, qui operatur omnia in omnibus. 7. Unicuique autem datur manifestatio Spiritus ad utilitatem. 8. Alii quidem per Spiritum datur sermo sapientiæ : alii autem sermo scientiæ secundum eundem Spiritum : 9. alteri fides in eodem Spiritu : alii gratia sanitatum in uno Spiritu : 10. alii operatio virtutum, alii prophetia, alii discretio spiri-

^a Marc. 9, 38.

8. *Parole de sagesse*, non pas simplement la connaissance des mystères les plus profonds de la religion (ii, 6 sv), mais en outre le don surnaturel de les expliquer que l'Esprit-Saint donne à des âmes simples et sans étude, comme il le fit pour les Apôtres. — *Parole de connaissance ou de science*, le don de proposer les vérités ordinaires de la religion que tous doivent savoir, et de les mettre à la portée de tous les esprits. Ce serait le don propre des Docteurs (v. 28). Comp. *Rom.* xii, 6.

9. *La foi*, non la vertu théologale de ce nom, qui est nécessaire à tous, mais ce degré de foi qui obtient et fait des miracles (*Matth.* xxi, 21, 22 ; *1 Cor.* viii, 2). — *Don des guérisons*, ainsi par exemple, l'ombre de S. Pierre (*Act.* v, 15), et les linges dont avait fait usage S. Paul (xix, 12) guérissaient les malades et chassaient les démons.

10. *Prophétie*, don non pas précisément d'annoncer les événements futurs, mais d'enseigner les vérités de la foi sous l'action directe du Saint-Esprit. — *Discernement des esprits*, qui apprend à distinguer

un autre, le don de les interpréter. ¹¹Mais c'est le seul et même Esprit qui produit tous ces dons, les distribuant à chacun en particulier, comme il lui plaît.

¹²Car, comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ. ¹³Tous, en effet, nous avons été baptisés dans un seul Esprit pour former un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit. ¹⁴Ainsi le corps n'est pas un seul membre, mais *il est formé de plusieurs*. ¹⁵Si le pied disait : "Puisque je ne suis pas main, je ne suis pas du corps," en serait-il moins du corps pour cela ? ¹⁶Et si l'oreille disait : "Puisque je ne suis pas œil, je ne suis pas du corps," en serait-elle moins du corps pour cela ? ¹⁷Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe ? S'il était tout entier ouïe, où serait l'odorat ? ¹⁸Mais Dieu a placé chacun des membres dans le corps, comme il a voulu. ¹⁹Si tous étaient un seul et même membre, où serait le corps ? ²⁰Il y a donc plusieurs membres, et un seul corps. ²¹L'œil ne peut pas dire à la main : "Je n'ai pas besoin de toi ;" ni la tête dire aux pieds : "Je n'ai pas besoin

de vous." ²²Au contraire, les membres du corps qui paraissent les plus faibles, sont plus nécessaires ; ²³et ceux que nous tenons pour les moins honorables du corps, sont ceux que nous entourons de plus d'honneur. Ainsi nos membres les moins honorés nous les traitons avec plus de décence, ²⁴tandis que nos parties honorées n'en ont pas besoin. Dieu a disposé le corps de manière à donner plus de respect à ce qui est moins digne, ²⁵afin qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les membres aient également soin les uns des autres. ²⁶Et si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui ; si un membre est honoré, tous les membres s'en réjouissent avec lui.

²⁷Vous êtes le corps du Christ, et *vous êtes* ses membres, chacun pour sa part. ²⁸Dieu a établi dans l'Eglise premièrement des apôtres, secondement des prophètes, troisièmement des docteurs, ensuite ceux qui ont le don des miracles, puis ceux qui ont les dons de guérir, d'assister, de gouverner, de parler diverses langues. ²⁹Tous sont-ils apôtres ? Tous prophètes ? Tous docteurs ? ³⁰Tous thaumaturges ? Tous ont-ils les grâces de guérison ? Tous parlent-ils des langues ? Tous interprètent-ils ?



ce qui vient de Dieu, du démon ou de l'esprit de l'homme. — Pour ce qui regarde les langues, voy. chap. xiv.

12. *Du Christ mystique*, de l'Eglise dans laquelle il vit, et qui le prolonge, en quelque sorte, et le continue visiblement à travers l'humanité. C'est dans le même sens que l'Eglise est encore appelée *le corps du Christ*. Eph. i, 23 ; iv, 12 ; v, 30 etc. Comp. Col. i, 18.

13. *Un seul corps* : Comp. Gal. iii, 28. *Abreuvés d'un seul Esprit* comprend les dons ordinaires et extraordinaires communiqués aux premiers fidèles dans le baptême et dans la confirmation. Les bienfaits de la grâce dont le divin Esprit est l'auteur sont souvent représentés dans la Sainte Ecriture sous l'allégorie de l'eau. Comp. Jean, iv, 13 sv. ; vii, 37 sv. Déjà les prophètes s'étaient servis de cette image pour

n. 12, Eph.

tuum, alii genera linguarum, alii interpretatio sermonum. 11. ^b Hæc autem omnia operatur unus atque idem Spiritus, dividens singulis prout vult.

12. Sicut enim corpus unum est, et membra habet multa, omnia autem membra corporis cum sint multa, unum tamen corpus sunt : ita et Christus. 13. Etenim in uno Spiritu omnes nos in unum corpus baptizati sumus, sive Judæi, sive gentiles, sive servi, sive liberi : et omnes in uno Spiritu potati sumus. 14. Nam et corpus non est unum membrum, sed multa. 15. Si dixerit pes : Quoniam non sum manus, non sum de corpore : num ideo non est de corpore? 16. Et si dixerit auris : Quoniam non sum oculus, non sum de corpore : num ideo non est de corpore? 17. Si totum corpus oculus : ubi auditus? Si totum auditus : ubi odoratus? 18. Nunc autem posuit Deus membra, unumquodque eorum in corpore sicut voluit. 19. Quod si essent omnia unum membrum, ubi corpus? 20. Nunc autem multa quidem membra, unum autem corpus. 21. Non potest autem oculus dicere manus : Opera tua non indigeo : aut iterum caput pedibus : Non estis mihi necessarii. 22. Sed multo

magis quæ videntur membra corporis infirmiora esse, necessaria sunt : 23. et quæ putamus ignobiliora membra esse corporis, his honorem abundantiorum circumdamus : et quæ inhonestas sunt nostra, abundantiorum honestatem habent. 24. Honesta autem nostra nullius egent : sed Deus temperavit corpus ei, cui deerat, abundantiorum tribuendo honorem, 25. ut non sit schisma in corpore, sed idipsum pro invicem sollicita sint membra. 26. Et si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra : sive gloriatur unum membrum, congaudent omnia membra.

27. Vos autem estis corpus Christi, et membra de membro. 28. ^c Et quosdam quidem posuit Deus in Ecclesia primum apostolos, secundo prophetas, tertio doctores, deinde virtutes, exinde gratias curatorium, opulationes, gubernationes, genera linguarum, interpretationes sermonum. 29. Numquid omnes Apostoli? numquid omnes prophetæ? numquid omnes doctores? 30. Numquid omnes virtutes? numquid omnes gratiam habent curatorium? numquid omnes linguis loquantur? numquid omnes interpretantur?

^c Eph. 4. 11.

décrire les biens spirituels du règne messianique. Comp. *Is.* xii, 3; *Jér.* ii, 13; *Ezéch.* xlvii, sv.; *Zach.* xiv, 8.

23. *Les moins honorés*, ceux auxquels, depuis la chute, s'attache un sentiment de pudeur. — *Nous les entourons d'un voile de modestie.*

27. *Chacun pour sa part*, chacun avec son don particulier, sa fonction, etc. Au lieu de μέρους, la Vulgate a le μέλος, *membre de membro*, même sens que *Rom.* xii, 5 : *Vous êtes membres les uns des autres*, des membres unis entre eux et dépendants les uns des autres.

28. Dans l'énumération qui suit S. Paul ne parle pas des fonctions ordinaires de la hiérarchie, établie certainement dans l'Eglise de Corinthe comme elle l'était dans les Eglises de Galatie (*Ad.* xiv, 23), d'Asie (*Ad.* xx, 17), de Macédoine (*Phil.* i, 1; *I Thess.* v, 12) et de Crète (*Tit.* i, 5 sv.); le

contexte nous avertit assez qu'il ne s'agit que de certains ministères extraordinaires. — *Apôtres*, non pas seulement les Douze, mais avec eux des hommes extraordinairement appelés, et délégués par le S. Esprit à la prédication de l'Evangile sous leur dépendance. — *Prophètes*, voy. vers. 10. Le même rang — le premier après les Apôtres — leur est attribué *Eph.* iv, 11; et *Ad.* xiii, 1, où ils sont nommés avant les docteurs, auxquels est assigné le 3^e rang. — *Docteurs*, chargés officiellement d'instruire la communauté; en eux, ce n'est pas, comme dans les *prophètes*, l'inspiration qui domine, mais la réflexion et l'étude. — *Secourir les malades et les pauvres.* — *Gouverner les églises particulières* (diocèses, paroisses, *Rom.* xii, 8). — *Diverses langues* : voy. chap. xiv. La Vulgate ajoute, *d'interpréter les langues*, les discours de ceux qui parlaient *en langues* (chap. xiv).

2° — CHAP. XII, 31 — XIII, 13. — Les dons spirituels et la charité. Inutilité des dons sans la charité [XII, 31 — XIII, 3]. Excellence de la charité [vers. 4-7]; sa durée éternelle [8-13].

Ch. XII.
31



Spirez aux dons supérieurs. Aussi bien, je vais vous montrer une voie excellente entre toutes.

Ch. XIII.

1° Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis un airain qui résonne ou une cymbale qui retentit. 2° Quand j'aurais le don de prophétie, que je connaîtrais tous les mystères, et que je posséderais toute science; quand j'aurais même toute la foi, jusqu'à transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. 3° Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, tout cela ne me sert de rien.

4° La charité est patiente, elle est bonne; la charité n'est point envieuse, la charité n'est point invidieuse, elle ne s'enfle point d'orgueil, elle ne fait rien d'inconvenant, elle ne cherche point son intérêt, elle ne s'irrite point, elle ne tient pas compte du

mal; 6° elle ne prend pas plaisir à l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité; 7° elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout.

8° La charité ne passera jamais. S'agit-il des prophéties, elles prendront fin; des langues, elles cesseront; de la science, elle aura son terme. 9° Car nous ne connaissons qu'en partie, et nous ne prophétisons qu'en partie; 10° or, quand sera venu ce qui est parfait, ce qui est partiel prendra fin. 11° Lorsque j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je pensais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant; lorsque je suis devenu homme, j'ai laissé là ce qui était de l'enfant. 12° Maintenant nous voyons dans un miroir, d'une manière obscure, mais alors nous verrons face à face; aujourd'hui je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme je suis connu.

13° Maintenant ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, la charité; mais la plus grande des trois, c'est la charité.

31. *Supérieurs*. Vulg. *meilleurs*, plus utiles à la communauté. — *Une voie*, celle de la charité, supérieure aux dons mêmes les meilleurs. La Vulg. et beaucoup d'interprètes traduisent par le comparatif, *une voie plus excellente*. Ce verset appartient au chap. suivant.

CHAP. XII.

1. *Des anges*, comprenant la manière mystérieuse dont les anges se communiquent leurs pensées. — *La charité*, soit l'amour de Dieu se manifestant par les actes dans l'amour du prochain; soit plutôt suivant l'opinion la plus commune la vertu infuse de charité. En effet, c'est à la vertu infuse que conviennent les propriétés énumérées vers. 4-7, et en général les traits de la description suivante. D'ailleurs, c'est au point de vue de leur valeur, et non pas de leur usage, que l'Apôtre compare entre eux les différents dons.

2-3. Pensée : les dons extraordinaires (charismes) les plus excellents, tels que les

dons de prophétie (xii. 10) de sagesse et de science (xii, 8) et la foi des miracles (xii, 9) ne sont d'aucune utilité pour la vie éternelle, si la charité inséparable de la grâce sanctifiante ne les divinise en les informant. — Le vers. 3 continue la même pensée en prenant pour exemple les charismes de miséricorde. Par le moyen de ces dons qui ne supposent pas nécessairement l'état de grâce, le St Esprit peut incliner à certaines œuvres, excellentes en elles-mêmes, comme par exemple de sacrifier sa propre vie pour sauver celle d'autrui : œuvres admirables, mais stériles sans la charité. La suite même du raisonnement semble exclure ici l'idée du martyre, qui a pour effet de disposer prochainement à l'infusion de la grâce et de la charité.

4. *Patiente* " de cette patience qui ne se rebute point d'un refus, que ne décourage point un insuccès, que n'abat point un revers." — *Bonne*, prompt à communiquer tout ce qu'elle a. — *N'est pas inconsiderée*, en suivant le mouvement aveugle de la pas-

31. *Æmulamini autem charisma-
ta meliora. Et adhuc excellentiorem
viam vobis demonstro.*

—*— CAPUT XIII. —*—

Ostendit caritatis necessitatem, ipsius offi-
cia, perpetuitatem, ac præcellentiam su-
pra fidem et spem, reliquaque Dei dona.



I linguis hominum loquar,
et Angelorum, caritatem
autem non habeam, factus
sum velut æs sonans, aut
cymbalum tinniens. 2. Et si habue-
ro prophetiam, et noverim mysteria
omnia, et omnem scientiam : et si
habuero omnem fidem ita ut montes
transferam, caritatem autem non
habuero, nihil sum. 3. Et si distri-
buero in cibos pauperum omnes fa-
cultates meas, et si tradidero corpus
meum ita ut ardeam, caritatem
autem non habuero, nihil mihi
prodest.

4. Caritas patiens est, benigna
est : caritas non æmulatur, non agit
perperam, non inflatur, 5. non est

ambitiosa, non quærit quæ sua sunt,
non irritatur, non cogitat malum,
6. non gaudet super iniquitate, con-
gaudet autem veritati : 7. omnia
suffert, omnia credit, omnia sperat,
omnia sustinet.

8. Caritas nunquam excidit : sive
prophetiæ evacuabuntur, sive lin-
guæ cessabunt, sive scientia destrue-
tur. 9. Ex parte enim cognoscimus,
et ex parte prophetamus. 10. Cum
autem venerit quod perfectum est,
evacuabitur quod ex parte est.
11. Cum essem parvulus, loquebar
ut parvulus, sapiebam ut parvulus,
cogitabam ut parvulus. Quando
autem factus sum vir, evacuavi quæ
erant parvuli. 12. Videmus nunc per
speculum in ænigmate : tunc autem
faciem. Nunc cognosco ex
parte : tunc autem cognoscam sicut
et cognitus sum.

13. Nunc autem manent, fides,
spes, caritas, tria hæc : major autem
horum est caritas.



sion, plutôt que le conseil de la raison et
du jugement ; car elle cherche la gloire de
Dieu et non la satisfaction de son honneur.
Au contraire, l'amour sensuel est naturel-
lement inconsideré.

5. *Inconvenant*, en général. Vulgate, *elle
n'est point avide d'honneur*, et par consé-
quent elle rend les plus humbles services,
qui ne sauraient lui procurer aucune consi-
dération. S. Jean Chrys. "la charité n'est
pas dédaigneuse; elle couvre de ses ailes
d'or les péchés de ceux qu'elle aime" —
Du mal qu'elle a reçu; elle ne garde pas
rancune; — ou bien, *elle ne soupçonne pas
le mal*.

6. *Injustice*, dans le sens général de
péché commis par autrui. — *Vérité*, dans
l'ordre moral, bien.

7. *Elle excuse* (litt. *couvre*) tout. Vulg.,
elle souffre tout. — *Croit tout*, elle n'est pas
soupçonneuse et défiante. Même pensée
dans *elle espère tout*.

8. Les trois charismes ou dons de *pro-
phétie*, de *langue*, de *science* plus profonde
de la religion ne dureront que jusqu'au
second avènement de J.-C.

9. *En partie* : notre connaissance est
imparfaite non seulement quant à son objet,
mais surtout quant au mode de l'atteindre.

12. *Maintenant*, avant la parousie ou
dans la vie présente. — *Dans*; litt. *à
travers un miroir* : l'objet réfléchi paraît
derrière et semble être vu à travers le
miroir. — *Obscure* : les objets appa-
raissent moins clairement sur les miroirs
métalliques des anciens. — *Comme je suis
connu* de Dieu, non par des images réflé-
chies, mais d'une manière intuitive. Comp.
Nombr. xii, 6 sv.

13. *Maintenant*, dans l'état présent. —
Demeurent, étant pour tous les hommes,
dans tous les temps, le fondement de
la vie chrétienne, par opposition aux dons
spirituels qui sont passagers et nullement
indispensables. D'autres : *Ainsi donc*, tan-
dis que les dons spirituels ne doivent sub-
sister que jusqu'à la parousie (vers. 8-12),
trois vertus, la foi, etc., subsisteront
même dans le ciel. Mais cette interpréta-
tion, fautive en elle-même, est manifeste-
ment contraire à la doctrine de S. Paul,
puisqu'il affirme qu'à la foi succède la vision
(voy. vers. précéd. et comp. I *Cor.* v, 7;
Hébr. xi, 1), et à l'espérance, la posses-
sion (*Rom.* viii, 24).



3^o — CHAP. XIV. — Le don des langues et le don de prophétie [vers. 1—5]. Inutilité du don des langues sans la prophétie : deux comparaisons [6—12]; spécialement au point de vue des fidèles [13—20] et des infidèles [21—25]. Règles pratiques pour l'usage de ces dons dans les assemblées [26—40].

Ch. XIV.

1 Cherchez la charité. **2** *néanmoins* aux dons spirituels, mais surtout à celui de prophétie. **3** En effet, celui qui parle en langue ne parle pas aux hommes, mais à Dieu, car personne ne le comprend, et c'est en esprit qu'il dit des mystères. **4** Celui qui prophétise, au contraire, parle aux hommes, les édifie, les exhorte, les console. **5** Celui qui parle en langue s'édifie lui-même; celui qui prophétise édifie l'Église [de Dieu]. **6** Je désire que vous parliez tous en langues, mais encore plus que vous prophétisiez; car celui qui prophétise est plus grand que celui qui parle en langues, à moins que ce dernier n'interprète *ce qu'il dit*, pour que l'Église en reçoive de l'édification.

7 Voyons frères, de quelle utilité vous serais-je, si je venais à vous parlant en langues, et si je ne vous parle pas par révélation, ou par science, ou par prophétie, ou par doctrine?

8 Si les objets inanimés qui rendent un son, comme une flûte ou une harpe, ne rendent pas des sons distincts, comment connaîtra-t-on ce qui est joué sur la flûte ou sur la harpe? **9** Et si la trompette rend un son confus, qui se préparera au combat? **10** De même vous, si vous ne faites pas entendre avec la langue une parole distincte, comment saura-t-on ce que vous dites? Vous parlerez en l'air. **11** Quelque nombreuses que puissent être dans le monde les diverses langues, il n'en est aucune qui consiste en sons inintelligibles. **12** Si donc, j'ignore la valeur du son, je serai un barbare pour celui qui parle, et celui qui parle sera un barbare pour moi. **13** De même vous aussi, puisque vous aspirez aux dons spirituels, que ce soit pour l'édification de l'Église que vous cherchiez à en avoir abondamment.

13 C'est pourquoi, que celui qui

CHAP. XIV.

1. Les Corinthiens estimaient et désiraient par dessus tous les autres le don des langues; l'Apôtre va leur démontrer que celui de *prophétie* (xii, 10) est bien préférable.

2. En quoi consistait ce *don des langues*? Quelques rationalistes n'ont voulu voir dans ce phénomène surnaturel que des bégaiements inarticulés, des cris confus, proférés dans un état d'enthousiasme, et inintelligibles à tous, ce qui ne s'accorde ni avec les expressions, *langues nouvelles* (Marc. xvi, 7), *autres langues* (Act. ii, 4), ni avec le récit de la première Pentecôte (Act. ii).

Une autre explication a été proposée dans ces derniers temps par des interprètes catholiques; elle a sa racine dans cette parole de S. Augustin : « L'esprit d'orgueil a dispersé les langues, l'Esprit-Saint les a réunies. » Il n'y avait à l'origine qu'une seule langue, celle que Dieu avait donnée à nos premiers parents dans le paradis terrestre. C'est cette langue primitive, universelle, que l'Esprit-Saint aurait fait revivre, sous l'em-

pire d'une excitation surnaturelle momentanée, sur les lèvres des Apôtres et des premiers fidèles, en même temps qu'il en donnait l'intelligence, soit directement aux auditeurs, soit à des interprètes particuliers.

Mais, s'il en est ainsi, comment les Actes peuvent-ils dire que les Apôtres, au jour de la Pentecôte parlaient en langues étrangères ou diverses (Act. ii, 4), et comment est-il vrai que les glossolales parlent en langues (vers. 5. 6. 23 de ce chap.)? D'après les Actes (ii, 8) le miracle de la Pentecôte n'est pas que les Apôtres parlant tous une même langue, les auditeurs les aient entendus chacun dans la sienne; mais bien que les Apôtres, Galiléens ignorants, aient parlé les langues si diverses de leurs auditeurs. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'admettre, ni que chacun des auditeurs ait compris toutes les langues parlées, ni que chacun des Apôtres les ait parlées toutes.

D'après l'opinion la plus commune ce charisme conférait tout simplement la faculté de parler des langues inconnues, soit

—*— CAPUT XIV. —*—

Donum linguarum inferius esse dicit dono prophetie; imo inutile, si desit qui interpretetur : tradit ergo eis normam qua his donis ordinate utantur : et mulieres in Ecclesiis silere jubet.



SECTAMINI caritatem, æmulamini spiritualia : magis autem ut prophetetis. 2. Qui enim loquitur lingua, non hominibus loquitur, sed Deo : nemo enim audit. Spiritu autem loquitur mysteria; 3. Nam qui prophetat, hominibus loquitur ad ædificationem, et exhortationem, et consolationem. 4. Qui loquitur lingua, semetipsum ædificat : qui autem prophetat, ecclesiam loquitur ad ædificationem. 5. Volo autem omnes vos loqui linguis : magis autem prophettare. Nam major est qui prophetat, quam qui loquitur linguis : nisi forte interpretetur, ut ecclesia ædificationem accipiat.

une seule, soit plusieurs. On a tout lieu de croire que tel est le sens du récit des *Actes*, ii, sv. Or le témoignage de S. Pierre (*Act.* x, 46; xi, 15) et celui du narrateur des *Actes* xix, 6 semble formel : les nouveau-baptisés ayant reçu le S. Esprit, *parlent en langues* comme les Apôtres. D'après S. Paul, les fidèles favorisés de ce don à Corinthe reçoivent différentes sortes de langues (xii, 10; Comp. xiv, 5. 6. 13. 22. 39); ils vérifient la prophétie d'Isaïe "c'est par des hommes d'une autre langue et par des lèvres étrangères" que je parlerai à ce peuple. (xiv, 21).

A moins d'être doué en même temps du don d'interprétation, le glossolale n'avait pas lui-même l'intelligence des paroles qu'il prononçait (v. 10. 11. 14-16). Aussi le don des langues n'était-il pas donné en vue de l'instruction, mais seulement pour faire louer et prier Dieu (comp. vers. 17 et *Act.* ii, 11). — *En esprit*, sous l'influence d'une motion du St-Esprit, sans l'action de son intelligence : comp. vers. 14. — *Des mystères*, au sens large de propositions obscures.

4. *S'édifie lui-même* : bien qu'il ne comprenne pas le sens des paroles qu'il prononce, il sait pourtant qu'il loue Dieu, et il prie de cette prière intérieure et tout affective que le Seigneur entend et qu'il exauce.

6. Nunc autem, fratres, si venero ad vos linguis loquens : quid vobis prodero, nisi vobis loquar aut in revelatione, aut in scientia, aut in prophetia, aut in doctrina? 7. Tamen quæ sine anima sunt vocem dantia, sive tibia, sive cithara : nisi distinctionem sonituum dederint, quomodo scietur id, quod canitur, aut quod citharizatur? 8. Etenim si incertam vocem det tuba, quis parabit se ad bellum? 9. Ita et vos per linguam nisi manifestum sermonem dederitis : quomodo scietur id, quod dicitur? eritis enim in aera loquentes. 10. Tam multa, ut puta genera linguarum sunt in hoc mundo : et nihil sine voce est. 11. Si ergo nesciero virtutem vocis, ero ei, cui loquor, barbarus : et qui loquitur, mihi barbarus. 12. Sic et vos, quoniam æmulatores estis spirituum, ad ædificationem ecclesiæ quærite ut abundetis.

13. Et ideo qui loquitur lingua :

6. *La révélation* constitue la matière, le contenu de la *prophétie*; la *science*, la matière de la *doctrine* c.-à-d. de l'enseignement.

S. Paul montre ensuite par deux comparaisons que le don des langues, s'il n'est accompagné du don d'interprétation, ne sert de rien à la communauté. La première est tirée des instruments de musique (7-9), la deuxième des langues humaines (10-12).

7. *Distincts*, distingués par le ton et les pauses.

8. *Un son confus*, une sonnerie qui ne faisant pas entendre les airs convenus, bruit à l'oreille sans porter à l'esprit aucune signification.

9. *Avec la langue*, parlant en langue. — *Distincte*, dont le sens soit facile à saisir, intelligible.

11. *Donc ... un barbare* : (voy. *Rom.* 1, 14, note), un étranger, ne comprenant pas son langage.

12. *Sens* : Pour éviter d'être en quelque sorte des *barbares* les uns à l'égard des autres, vous qui désirez tant les dons spirituels (xii, 1; xiv, 1), cherchez de préférence ceux qui servent à l'édification de la communauté.

13. Ou bien : *Que celui qui parle* (qui prie) *en langue, prie pour* (dans l'intention de) *interpréter*.

parle en langue prie pour *obtenir le don* d'interpréter. ¹⁴Car si je prie en langue, mon esprit est en prière, mais mon intelligence demeure sans fruit. ¹⁵Que faire donc ? Je prierai avec l'esprit, mais je prierai aussi avec l'intelligence ; je chanterai avec l'esprit, mais je chanterai aussi avec l'intelligence. ¹⁶Autrement, si tu rends grâces avec l'esprit, comment celui qui est dans les rangs de l'homme du peuple répondra-t-il "Amen !" à ton action de grâces, puisqu'il ne sait pas ce que tu dis ? ¹⁷Ton hymne d'actions de grâces est sans doute fort beau ; mais lui n'en est pas édifié. ¹⁸Je rends grâces à [mon] Dieu de ce que je parle en langues plus que vous tous ; ¹⁹mais, dans l'Église, j'aime mieux dire cinq paroles avec mon intelligence, afin d'instruire aussi les autres, que dix mille paroles en langue. ²⁰Frères, ne soyez pas des enfants sous le rapport du jugement ; mais faites-vous enfants sous le rapport de la malice, et, pour le jugement, soyez des hommes faits.

²¹Il est écrit dans la Loi : "C'est par des hommes d'une autre langue et par des lèvres étrangères que je parlerai à ce peuple, et même ainsi ils ne m'écouteront pas, dit le Seigneur." ²²C'est donc que les langues sont un signe, non pour les croyants, mais pour les infidèles ; la prophétie, au contraire, *est un signe*, non pour

les infidèles, mais pour les croyants. ²³Si donc, l'Église entière se trouvant réunie en assemblée, tous parlent en langues, et qu'il survienne des hommes non initiés ou des infidèles, ne diront-ils pas que vous êtes des fous ? ²⁴Mais si tous prophétisent, et qu'il survienne un infidèle ou un homme initié, il est convaincu par tous, il est jugé par tous, ²⁵les secrets de son cœur sont dévoilés, de telle sorte que, tombant sur sa face, il adorera Dieu, et publiera que Dieu est vraiment au milieu de vous.

²⁶Que faire donc, mes frères ? Lorsque vous vous assemblez, tel d'entre vous aura un cantique, tel une instruction, tel une révélation, tel une langue, tel une interprétation : que tout se passe de manière à édifier. ²⁷Si l'on parle en langue, que ce soient chaque fois deux ou trois au plus, chacun à son tour, et qu'un seul interprète ; ²⁸si l'on n'y a point d'interprète, qu'on se taise dans l'assemblée, et qu'on se parle à soi-même et à Dieu. ²⁹Pour les prophètes, qu'il y en ait deux ou trois à parler, et que les autres jugent ; ³⁰et si un autre, qui est assis, a une révélation, que le premier se taise. ³¹Car vous pouvez tous prophétiser l'un après l'autre, afin que tous soient instruits et que tous soient exhortés. ³²Or les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes, ³³car Dieu

14. *Mon esprit*, ce principe de vie plus intime (vers. 2) appelé quelquefois le *cœur*, qui, excité par l'Esprit de Dieu, sans le travail de la réflexion et du raisonnement (ce qui est le propre de l'activité intellectuelle, du νοῦς, mens), sent et perçoit le divin. Pendant l'extase de celui qui parle en langue, l'intelligence reste inactive ; elle est *sans fruit*, pour elle-même et pour les autres. D'autres (Vatable, du Hamel), prenant le mot *esprit* dans le sens étymologique de souffle : si je parle une langue inconnue, *mon souffle*, c.-à-d. mes lèvres *prient*, il est vrai ; je prononce des mots qui bénissent Dieu ; *mais* etc.

15. *Avec l'intelligence*, par l'interprétation en langue ordinaire de ma prière faite en langue. — *Je chanterai*, en improvisant des cantiques.

16. *De l'homme du peuple*, c.-à-d. du simple assistant par opposition au glossolale qui remplit en ce moment une fonction publique. Comp. v. 23. 24. *Act.* iv, 13. Cet usage de répondre *Amen*, emprunté à la Synagogue (Comp. *Deut.* xxvii, 15 sv. ; *I Par.* xvi, 36 ; *Ps.* cvi (105), 48 etc.) est demeuré dans l'Église.

18. *Vulg.*, de ce que je parle la langue de vous tous, toutes les langues. Comp. *Act.* xiv, 10 sv.

19. *Intelligence* : voy. vers. 14. — *En langue* qu'on ne comprend pas.

20. *Ne soyez pas des enfants*, etc. : ce que vous seriez si vous prisiez plus qu'il ne convient le don des langues.

21. *Dans la Loi*, l'ancien Testament en général (*Rom.* iii, 19 ; *Jean*, x, 34). Dans

oret ut interpretetur. 14. Nam si orem lingua, spiritus meus orat, mens autem mea sine fructu est. 15. Quid ergo est? Orabo spiritu, orabo et mente : psallam spiritu, psallam et mente. 16. Ceterum si benedixeris spiritu : qui supplet locum idiotæ, quomodo dicet, Amen, super tuam benedictionem? quoniam quid dicas, nescit. 17. Nam tu quidem bene gratias agis : sed alter non ædificatur. 18. Gratias ago Deo meo, quod omnium vestrum lingua loquor. 19. Sed in ecclesia volo quinque verba sensu meo loqui, ut et alios instruam : quam decem millia verborum in lingua. 20. Fratres, nolite pueri effici sensibus sed malitia parvuli estote : sensibus autem perfecti estote.

21. In lege scriptum est : « Quoniam in aliis linguis et labiis aliis loquar populo huic : et nec sic exaudient me, dicit Dominus. 22. Itaque linguæ in signum sunt non fidelibus, sed infidelibus : prophetiæ autem non infidelibus, sed fidelibus. 23. Si ergo conveniat universa ecclesia in unum, et omnes linguis loquantur,

intrent autem idiotæ, aut infideles : nonne dicent quod insanitis? 24. Si autem omnes prophetent, intret autem quis infidelis, vel idiota, convincitur ab omnibus, dijudicatur ab omnibus : 25. Occulta cordis ejus manifesta fiunt : et ita cadens in faciem adorabit Deum, pronuntians quod vere Deus in vobis sit.

26. Quid ergo est, fratres? cum convenitis, unusquisque vestrum psalmum habet, doctrinam habet, apocalypsim habet, linguam habet, interpretationem habet : omnia ad ædificationem fiant. 27. Sive lingua quis loquitur, secundum duos, aut ut multum tres, et per partes, et unus interpretetur. 28. Si autem non fuerit interpres, taceat in ecclesia, sibi autem loquatur, et Deo. 29. Prophetæ autem duo, aut tres dicant, et ceteri dijudicent. 30. Quod si alii revelatum fuerit sedenti, prior taceat. 31. Potest enim omnes per singulos prophetare : ut omnes discant, et omnes exhortentur : 32. et spiritus prophetarum prophetis subjecti sunt. 33. Non enim est dissensionis Deus, sed pacis :

ce passage d'*Isaïe*, xxviii, 11 sv., cité librement, Dieu menace de châtier les Israélites infidèles par un peuple étranger, les Assyriens, et cette menace ne les convertit pas.

22. Application à la glossolalie ou don des langues : ce don est un signe divin ... pour les incrédules, qui les fait connaître comme tels : en effet, 1. c'est à des incrédules, qui restent incrédules, que les Assyriens viennent, en quelque sorte, parler une langue étrangère. 2. Un incrédule qui assiste aux phénomènes de glossolalie ne se convertit pas, il s'en moque, au contraire (vers. 23). D'autres : La glossolalie est un signe divin pour la conversion des infidèles ; mais cette explication est contredite par les vers. 23-24.

23. *Des hommes non initiés* : non plus, comme v. 16 celui qui est dans les rangs de l'assistance ; mais quelqu'un qui n'appartient pas à l'assemblée, par ex. des chrétiens étrangers aux phénomènes de glossolalie.

24-5. *Il est convaincu*, etc. Les prophètes, sous l'action de l'Esprit de Dieu, font un tableau saisissant de l'état de l'homme en

dehors du christianisme ; pénétrant jusqu'au plus intime de la conscience, ils dévoilent ce qui est caché dans les replis du cœur, les faiblesses, les inclinations secrètes, les germes de l'orgueil et de l'égoïsme. En les entendant parler tour à tour, l'incrédule, le non-chrétien, est convaincu et comme jugé ; il reconnaît son erreur et sa misère, et, touché par la grâce, il se convertit.

29. *Que les autres*, ceux qui ont le don de discernement des esprits, jugent si ce que disent les prophètes vient de Dieu ou d'une imagination exaltée.

30. *Assis* : le prophète parlait debout (*Luc*, iv, 16).

31. *Afin que tous*, tous les membres de la communauté soient instruits, litt. *apprennent* ce qu'il a plu à Dieu de révéler aux prophètes.

32-33. *Les esprits*, l'esprit prophétique, les inspirations données par l'Esprit-Saint sont *soumises au prophète* qui les a reçues : il peut à son gré les manifester au dehors ou les renfermer en lui-même. — *Car* : ce qui vient de Dieu ne saurait être une cause de désordre dans vos assemblées. — Dieu de paix. Comp. *Rom.* xv, 33; *Phil.* iv, 9.

n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix.

Comme cela a lieu dans toutes les Églises des saints, ³⁴ que vos femmes se fassent dans les assemblées, car elles n'ont pas mission de parler; mais qu'elles soient soumises, comme le dit aussi la Loi. ³⁵ Si elles veulent s'instruire sur quelque point, qu'elles interrogent leurs maris à la maison; car il est malséant à une femme de parler dans une assemblée. ³⁶ Est-ce de chez vous que la parole de Dieu

est sortie? ou est-ce à vous seuls qu'elle est parvenue?

³⁷ Si quelqu'un croit être prophète ou riche en dons spirituels, qu'il reconnaisse que les choses que je vous écris sont des commandements du Seigneur. ³⁸ Et s'il veut l'ignorer, qu'il l'ignore.

³⁹ Ainsi donc, mes frères, aspirez au don de prophétie, et n'empêchez pas de parler en langues. ⁴⁰ Mais que tout se fasse avec bienséance et avec ordre.

V. — DE LA RÉSURRECTION DES MORTS.

1^o — CHAP. XV, 1—34. — Preuve de la résurrection future : la résurrection de Jésus-Christ. Témoignages indiscutables qui en établissent la vérité [vers. 1—11]. Conséquences impies et absurdes qui découlent de la négation de ce dogme [12—25]. Notre résurrection exigée par celle de Jésus-Christ [21—28]. Confirmation [29—34].

Ch. XV.

M E vous rappelle, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu, dans lequel vous avez persévéré, ² et par lequel aussi vous êtes sauvés, si vous le retenez tel que je vous l'ai annoncé; à moins que vous n'avez cru en vain. ³ Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'ai appris moi-même, que le Christ est mort pour nos péchés, conformément aux Écritures; ⁴ qu'il a été enseveli et qu'il est ressuscité le troisième jour, conformément aux Écritures; ⁵ et qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze. ⁶ Après cela, il est apparu en une seule fois à plus de cinq cents frères, dont la plupart sont encore vivants, et quelques-uns se sont endormis. ⁷ Ensuite

il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. ⁸ Après eux tous, il m'est aussi apparu à moi, comme à l'avorton. ⁹ Car je suis le moindre des Apôtres, moi qui ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu. ¹⁰ C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce envers moi n'a pas été vaine; loin de là, j'ai travaillé plus qu'eux tous, non pas moi pourtant, mais la grâce de Dieu qui est avec moi. ¹¹ Ainsi donc, soit moi, soit eux, voilà ce que nous prêchons, et voilà ce que vous avez cru.

¹² Or, si l'on prêche que le Christ est ressuscité des morts, comment quelques-uns parmi vous disent-ils qu'il n'y a point de résurrection des

La Vulgate rattache au vers. 23 les mots : *Comme (je) l'enseigne) dans toutes les Églises des saints.*

³⁴ La loi, l'ordre établi par Dieu après la chute, *Gen.* iii, 16. Voy. plus haut xi, 5, note, et *I Tim.* ii, 12; *Eph.* v, 22.

³⁶ Les Corinthiens ne sont ni la première ni l'unique communauté chrétienne; ils n'ont pas le droit d'introduire des usages inconnus aux autres Églises.

³⁸ *Qu'il l'ignore* (en lisant avec de nombreux manuscrits ἀγνοῦέτω), je ne m'en mets pas en peine. Vulg. et plusieurs manuscrits grecs, ἀγνοῦσται, il est ou sera ignoré, comme un homme sans valeur.

CHAP. XV.

1. *Je vous rappelle*, ou bien suivant la signification constante du grec γυνομιζω, *je vous explique* un point de l'Évangile etc.

Sicut et in omnibus ecclesiis sanctorum doceo, 34. mulieres in ecclesiis taceant, non enim permittitur eis loqui, sed subditas esse, sicut ^bet lex dicit. 35. Si quid autem volunt discere, domi viros suos interrogent. Turpe est enim mulieri loqui in ecclesia. 36. An a vobis verbum Dei processit? aut in vos solos pervenit?

37. Si quis videtur propheta esse, aut spiritualis, cognoscat quæ scribo vobis, quia Domini sunt mandata. 38. Si quis autem ignorat, ignorabitur.

39. Itaque fratres æmulamini prophetae : et loqui linguis nolite prohibere. 40. Omnia autem honeste, et secundum ordinem fiant.

—*— CAPUT XV. —*—

Christum docet a mortuis resurrexisse, multisque ac demum Paulo qui se minimum dicit Apostolorum apparuisse : ac nostram hic astruit resurrectionem, et ordinem ac modum ejus, una cum diversa resuscitatorum gloria, non in anima solum, sed etiam in corpore : mors autem in resurrectione absorbebitur.



OTUM ^aautem vobis facio, fratres, Evangelium, quod prædicavi vobis, quod et accepistis, in quo

et statis, 2. per quod et salvamini : qua ratione prædicaverim vobis, si tenetis, nisi frustra credidistis. 3. Tradidi enim vobis in primis quod et accepi : quoniam Christus mortuus est pro peccatis nostris ^bsecundum Scripturas : 4. ^cet quia sepultus est, et quia resurrexit tertia die secundum Scripturas : 5. et quia visus est Cephæ, et post hoc ^dundecim : 6. deinde visus est plus quam quingentis fratribus simul : ex quibus multi manent usque adhuc, quidam autem dormierunt : 7. deinde visus est Jacobo, deinde Apostolis omnibus : 8. novissime autem omnium tamquam abortivo, ^evisus est et mihi. 9. ^fEgo enim sum minimus Apostolorum, qui non sum dignus vocari Apostolus, quoniam persecutus sum Ecclesiam Dei. 10. Gratia autem Dei sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit sed abundantius illis omnibus laboravi : non ego autem, sed gratia Dei mecum : 11. sive enim ego, sive illi : sic prædicamus, et sic credidistis.

12. Si autem Christus prædicatur quod resurrexit a mortuis, quomodo quidam dicunt in vobis,

3-4. Enseigné, litt. transmis : tout enseignement dans l'Eglise est une tradition. Appris de J.-C. par révélation (xi, 23; Gal. i, 12). — Mort pour nos péchés, Rom. iii, 23-26; Gal. iii, 13 sv. — Aux Ecritures, par exemple, Ps. xv (16), 10; Js. liii, 5 sv.

5. Céphas, Pierre, Luc, xxiv, 34. — Aux Douze, aux Apôtres, Jean, xx, 19 sv. La Vulg. et quelques manuscrits, aux Onze; mais on disait les Douze alors même que le collège apostolique n'était plus complet, comme on dit les décevins, etc.

6. Cinq cents frères, la plupart pèlerins venus de la Galilée; car la première chrétienté de Jérusalem ne comptait à l'origine qu'environ 120 membres (Act. i, 15). Les Évangélistes n'ont pas mentionné cette apparition.

7. L'apôtre Jacques le Mineur, parent de Jésus (Marc, xv, 40) et premier évêque de Jérusalem (Gal. i, 19). — Apôtres, dans le sens large de disciples de Jésus.

8. Il est apparu, sur le chemin de Damas (Act. ix, 3 sv.). — Avorton, fruit qui se détache avant d'être arrivé à ma-

turité : Paul s'appelle ainsi, soit parce que sa conversion, sa régénération a eu lieu d'une manière violente et en dehors de la voie ordinaire, soit plutôt parce qu'il a conscience de son indignité et de sa faiblesse.

10. Sa grâce envers moi, par laquelle il m'a fait son ministre auprès des Gentils (Rom. xv, 16. Comp. Gal. i, 16; Eph. iii, 8 sv.). Plus que chacun de tous les autres. Comp. II Cor. xi, 23 sv.

11. Ce verset continue le vers. 8. Quelqu'un ait été le prédicateur, vous avez reçu le même enseignement, savoir que J.-C. est mort et ressuscité.

12. A Corinthe, comme à Athènes (Act. xvii, 32), la résurrection des corps était pour les philosophes une pierre d'achoppement. Les quelques fidèles qui la rejetaient niaient-ils en même temps la survivance de l'âme après la mort? Cela est peu probable. Quoiqu'il en soit, ce que l'Apôtre établit ici, c'est la connexion nécessaire de la résurrection de J.-C. avec la nôtre. Le point de départ de sa démonstration c'est la doctrine si

^b Is. 53. 5.
^c Jon. 2. 1.

^d Joan. 20, 19.

^e Act. 9. 3.
^f Eph. 3. 8.

morts? ¹³Si l'n'y a point de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité. ¹⁴Et si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est donc vaine, vaine aussi est votre foi. ¹⁵Il se trouve même que nous sommes de faux témoins à l'égard de Dieu, puisque nous avons témoigné contre lui qu'il a ressuscité le Christ, tandis qu'il ne l'aurait pas ressuscité, s'il est vrai que les morts ne ressuscitent pas. ¹⁶Car si les morts ne ressuscitent pas, le Christ non plus n'est pas ressuscité. ¹⁷Et si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés, ¹⁸et par conséquent aussi, ceux qui se sont endormis dans le Christ sont perdus. ¹⁹Si nous n'avons d'espérance dans le Christ que pour cette vie seulement, nous sommes les plus malheureux de tous les hommes.

²⁰Mais maintenant le Christ est ressuscité des morts, il est les prémices de ceux qui se sont endormis. ²¹Car, puisque par un homme, est venue la mort, c'est par un homme aussi que vient la résurrection des morts. ²²Et comme tous meurent en

Adam, de même aussi tous seront vivifiés dans le Christ, ²³mais chacun en son rang : comme prémices le Christ, ensuite ceux qui appartiennent au Christ, lors de son avènement. ²⁴Puis ce sera la fin, quand il remettra le royaume à Dieu et au Père, après avoir anéanti toute principauté, toute puissance et toute force. ²⁵Car il faut qu'il règne "jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds." ²⁶Le dernier ennemi qui sera détruit, c'est la mort, ²⁷car Dieu "a tout mis sous ses pieds." Mais lorsque l'*Écriture* dit que tout lui a été soumis, il est évident que celui-là est excepté, qui lui a soumis toutes choses. ²⁸Et lorsque tout lui aura été soumis, alors le Fils lui-même fera hommage à celui qui lui aura soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous.

²⁹Autrement, que feraient ceux qui se font baptiser pour les morts? Si les morts ne ressuscitent en aucune manière, pourquoi se font-ils baptiser pour eux? ³⁰Et nous-mêmes, pourquoi sommes-nous à toute heure en péril? ³¹Chaque jour je suis exposé à la mort, aussi vrai, mes frères, que

fondamentale dans la théologie des Epîtres, du corps mystique de J.-C. L'union la plus étroite rattache les membres à leur chef. Impossible de concevoir le Christ ressuscité, et glorifié dans son humanité, sans que les fidèles incorporés à lui par la foi et par la grâce soient associés aux gloires de sa résurrection. C'est l'explication de *S. Jean Chrysostome* : " Si notre corps est membre du Christ, et si le Christ est ressuscité, il faut absolument que le corps suive la tête."

14. *Vaine*, sans fondement. Le Sauveur avait en effet donné sa résurrection d'entre les morts comme la preuve souveraine et décisive de sa mission et de sa divinité (*Jean*, ii, 18 sv.; *Matth.* xii, 38 sv.). En réalisant cette prédiction, Dieu garantit ses affirmations et sa doctrine et par là assure notre foi (*Act.* xvii, 31).

15. *Contre Dieu* qui, lui, ne peut témoigner que pour la vérité.

17. *Si le Christ n'est pas ressuscité*, il n'a pas vaincu la mort, suite et châtimement du péché, il n'est pas Sauveur de l'homme dans son âme et dans son corps.

18. *Morts dans le Christ*, unis à lui par la foi et par la grâce.

19. *Les plus malheureux*, car notre titre de chrétiens nous impose ici-bas mille sacrifices et nous attire toutes sortes de persécutions.

20. On appelait *prémices* les premiers fruits de la moisson. Si J.-C. est *prémices* en tant que ressuscité des morts, la moisson doit suivre, tous les justes, ses membres vivants, doivent ressusciter.

21. *Comp. Rom.* v, 12 sv.

22. *Tous seront vivifiés*, ressusciteront. S. Paul n'a ici directement en vue que les justes; nous savons d'ailleurs que les autres ressusciteront aussi (*Jean*, v, 28 sv.; *Dan.* xii, 2).

23. La Vulg. et 2 manuscrits grecs lisent, *qui sont au Christ, qui ont cru en son avènement*.

24 sv. Le but de la royauté du Fils de Dieu est d'ôter peu à peu le mal du sein de l'humanité et de la nature physique. L'Eglise est son royaume visible, et la lutte durera jusqu'au temps marqué dans le plan divin. Alors les puissances mauvaises avec les damnés, leurs instruments, à jamais vaincues, seront mises à part, et la nature sera purifiée par le feu. *Ce sera*

quoniam resurrectio mortuorum non est? 13. Si autem resurrectio mortuorum non est: neque Christus resurrexit. 14. Si autem Christus non resurrexit, inanis est ergo prædicatio nostra, inanis est et fides vestra: 15. Invenimur autem et falsi testes Dei: quoniam testimonium diximus adversus Deum quod suscitaverit Christum, quem non suscitavit, si mortui non resurgunt. 16. Nam si mortui non resurgunt, neque Christus resurrexit. 17. Quod si Christus non resurrexit, vana est fides vestra, adhuc enim estis in peccatis vestris. 18. Ergo et qui dormierunt in Christo, perierunt. 19. Si in hac vita tantum in Christo sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus.

20. Nunc autem Christus resurrexit a mortuis ^s primitiæ dormientium, 21. quoniam quidem per hominem mors, et per hominem resurrectio mortuorum. 22. Et sicut in Adam omnes moriuntur, ita et

in Christo omnes vivificabuntur. 23. ^h Unusquisque autem in suo ordine, primitiæ Christus: deinde ii, qui sunt Christi, qui in adventu ejus crediderunt. 24. Deinde finis: cum tradiderit regnum Deo et Patri, cum evacuaverit omnem principatum, et potestatem, et virtutem. 25. Oportet autem illum regnare ⁱ donec ponat omnes inimicos sub pedibus ejus. 26. Novissima autem inimica destruetur mors: ^j Omnia enim subjecit sub pedibus ejus. Cum autem dicat: 27. omnia subjecta sunt ei, sine dubio præter eum, qui subjecit ei omnia. 28. Cum autem subjecta fuerint illi omnia: tunc et ipse Filius subjectus erit ei, qui subjecit sibi omnia, ut sit Deus omnia in omnibus.

29. Alioquin quid facient qui baptizantur pro mortuis, si omnino mortui non resurgunt? ut quid et baptizantur pro illis? 30. Ut quid et nos periclitamur omni hora? 31. Quotidie morior per vestram gloriam, fratres, quam habeo in

^h 1 Thess. 4, 15.

ⁱ Ps. 109, 1
Hebr. 1, 13
et 10, 13.
^j Ps. 8, 8.
Hebr. 2, 8.

L. 1, 18,
C. 1, 5.

la fin de l'ordre actuel des choses (*Matth.* xxiv, 6, 13 sv.; *Luc.* xxi, 9); un ciel nouveau et une terre nouvelle apparaîtront (*Apoc.* xxi, 1 sv.), et le règne du Christ Sauveur fera place à celui de Dieu le Père. Comp. *Jean.* xvii, 4 sv.

25. Allusion à *Ps.* cx (109), 1, où Jéhovah dit au Roi-Messie: "Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'ai mis tes ennemis sous l'escabeau de tes pieds."

26-27. J.-C., vainqueur de la mort par sa propre résurrection, achèvera son triomphe par la résurrection des morts. — *Dieu a tout mis sous ses pieds* (*Ps.* viii, 8), sous les pieds de l'homme, dans le sens littéral; de l'homme par excellence, du second Adam, de l'Homme-Dieu, dans le sens idéal et prophétique. Comp. *Hébr.* ii, 8; *Matth.* xxviii, 18.

28. *Tout*, c.-à-d. les puissances ennemies qui lui font la guerre, ainsi qu'à son Eglise, etc. — *Lui-même*, ayant rempli sa triple fonction de Messie (prophète ou docteur, grand prêtre et roi), *fera hommage*, se soumettra, dans son humanité glorifiée, etc.

29. *Autrement*, s'il n'y a pas de résurrection. — *Pour les morts*: il paraît qu'en effet quelques fidèles de Corinthe se faisaient baptiser une seconde fois en faveur ou à la

place de parents ou d'amis qui étaient morts sans baptême. S. Paul mentionne cet usage sans l'approuver; c'est un argument *ad hominem*. Il se pourrait aussi que ce Baptême reçu par les vivants ne fût qu'un symbole. On aurait voulu signifier par cette action que le catéchumène, décédé avant d'avoir pu se faire baptiser, était mort avec le vœu du sacrement; et par conséquent uni à Jésus-Christ par la grâce et digne des suffrages de l'Eglise.

D'après d'autres, l'Apôtre aurait en vue ceux qui ne demandaient le baptême qu'à l'approche de la mort, soit dans une maladie grave, soit dans les persécutions, et cela afin de ne plus pécher après l'avoir reçu. Le chrétien baptisé dans ces circonstances l'était, non pour les vivants, mais *pour les morts*, c'est-à-dire que son baptême lui donnait entrée, non dans l'Eglise qui combattait encore sur la terre, mais dans l'Eglise déjà glorifiée. S'il n'y a point de résurrection des morts, cette espérance n'était plus qu'une déception; qu'y avait-il à attendre d'un pareil baptême? Comp. vers. 18.

31. *Je suis exposé à la mort*, litt. *je meurs*, aussi vrai que je puis me glorifier de vous en J.-C., au service de J.-C.

vous êtes ma gloire en Jésus-Christ notre Seigneur. ³² Si c'est avec des vues humaines que j'ai combattu contre les bêtes à Ephèse, quel avantage m'en revient-il? Si les morts ne ressuscitent pas, "mangeons et buvons, car demain nous mourrons."

³³ Ne vous laissez pas séduire : "les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs." ³⁴ Revenez à vous-mêmes sérieusement, et ne péchez point; car il y en a qui sont dans l'ignorance de Dieu, je le dis à votre honte.

20 — CHAP. XV, 35 — 58. — Mode de la résurrection future. Dieu est assez puissant pour rendre la vie à nos corps [vers. 35 — 38]. Chacun reprendra son propre corps, mais transformé. Qualités des corps ressuscités [39 — 50]. Tous seront-ils transformés [51 — 53]? La résurrection des justes, victoire définitive de Jésus-Christ sur le péché et sur la mort [54 — 57]. Conclusion [58].

Ch. XV. ³⁵



Ais, dira quelqu'un : Comment les morts ressuscitent-ils? avec quel corps reviennent-ils? ³⁶ Insensé! ce que tu sèmes ne reprend pas vie, s'il ne meurt auparavant. ³⁷ Et ce que tu sèmes, ce n'est pas le corps qui sera un jour; c'est un simple grain, de blé peut-être, ou de quelque autre semence; ³⁸ mais Dieu lui donne un corps comme il l'a voulu, et à chaque semence il donne le corps qui lui est propre.

³⁹ Toute chair n'est pas la même chair; autre est la chair des hommes, autre celle des quadrupèdes, autre celle des oiseaux, autre celle des poissons. ⁴⁰ Il y a aussi des corps célestes et des corps terrestres; mais l'éclat des corps célestes est d'une autre nature que celui des corps terrestres : ⁴¹ autre est l'éclat du soleil,

autre l'éclat de la lune, et autre l'éclat des étoiles; même une étoile diffère en éclat d'une autre étoile. ⁴² Ainsi en est-il pour la résurrection des morts. Semé dans la corruption, le corps ressuscite incorruptible; ⁴³ semé dans l'ignominie, il ressuscite glorieux; semé dans la faiblesse, il ressuscite plein de force; ⁴⁴ semé corps animal, il ressuscite corps spirituel.

S'il y a un corps animal, il y a aussi un corps spirituel. ⁴⁵ C'est en ce sens qu'il est écrit : "Le premier homme, Adam, a été fait âme vivante;" le dernier Adam a été fait esprit vivifiant. ⁴⁶ Mais ce n'est pas ce qui est spirituel qui a été fait d'abord, c'est ce qui est animal; ce qui est spirituel vient ensuite. ⁴⁷ Le premier homme, tiré de la terre, est terrestre; le second, vient du ciel.

^{32.} Avec des vues humaines, en vue d'avantages terrestres. — Combattu contre les bêtes, au figuré : soutenu de rudes combats probablement de la part des Juifs pendant les deux ans qu'il passa à Ephèse (Act. xix, 23 sv.; xx, 19. Comp. II Tim. iv, 17). — Si les morts, etc.; la Vulg. joint ce membre de phrase à ce qui précède. — Mangeons, etc., emprunté d'Isaïe, xxii, 13; comp. Sag. ii, 6.

^{33.} Séduire par ceux qui nient la résurrection. — Les mauvaises, etc. : vers tiré de la Thais du poète comique Ménandre, et passé en proverbe.

^{34.} Revenez à vous-mêmes; litt. sortez de l'assoupissement ou de l'ivresse. — Comme il est convenable, en lat. juste; la Vulg. ac-

tuelle a justî, justes, en apostrophe. — Ne péchez pas, spécialement contre la foi en la résurrection. — Dieu, sa puissance, capable de ressusciter les morts : Comp. Matth. xxii, 29.

^{35.} Revient (Vulg. viendront) au présent : il s'agit d'un dogme, non d'un fait.

^{36.} Meurt : ses éléments constitutifs se désagrègent.

³⁹ sv. S. Paul va montrer par la diversité des organismes qui existent dans la nature, qu'il peut y avoir une grande différence entre le corps dans son existence terrestre et le corps ressuscité. — Chair : la nature et les propriétés des corps vivants considérés dans leur intégrité.

^{42.} Dans l'état de corruption. — Incor-

Christo Jesu Domino nostro. 32. Si (secundum hominem) ad bestias pugnavi Ephesi, quid mihi prodest, si mortui non resurgunt? ^k Manducemus, et bibamus, cras enim moriemur. 33. Nolite seduci : Corrumpunt mores bonos colloquia mala. 34. Evigilate justis, et nolite peccare : ignorantiam enim Dei quidam habent, ad reverentiam vobis loquor.

35. Sed dicit aliquis : Quomodo resurgunt mortui? qualive corpore venient? 36. Insuper, tu quod seminas non vivificatur, nisi prius moriatur. 37. Et quod seminas, non corpus, quod futurum est, seminas, sed nudum granum, ut puta tritici, aut alicujus ceterorum. 38. Deus autem dat illi corpus sicut vult : et unicuique seminum proprium corpus.

39. Non omnis caro, eadem caro : sed alia quidem hominum, alia vero

pecorum, alia volucrum, alia autem piscium. 40. Et corpora cœlestia, et corpora terrestria : sed alia quidem cœlestium gloria, alia autem terrestrium : 41. alia claritas solis, alia claritas lunæ, et alia claritas stellarum. Stella enim a stella differt in claritate : 42. sic et resurrectio mortuorum. Seminatur in corruptione, surget in incorruptione. 43. Seminatur in ignobilitate, surget in gloria : Seminatur in infirmitate, surget in virtute : 44. seminatur corpus animale, surget corpus spiritale.

Si est corpus animale, est et spiritale, sicut scriptum est : 45. ^l Factus est primus homo Adam in animam viventem, novissimus Adam in spiritum vivificantem. 46. Sed non prius quod spiritale est, sed quod animale : deinde quod spiritale. 47. Primus homo de terra, terrenus : secundus homo de cœlo, cœ-

ruptible, délivré de la servitude des passions et de la mort (Rom. viii, 21), par suite impassible (Apoc. vii, 16).

43. *Ignominie*, état du corps non pas seulement dans son état de cadavre, mais pendant toute sa vie terrestre, en tant qu'humilité par toutes sortes de nécessités et de souillures. — *Glorieux* : c'est la clarté, autre propriété des corps ressuscités. Comp. *Matth.* xiii, 43. — *La faiblesse*, instrument imparfait de l'âme, il obéit lentement, se lasse promptement, et n'exécute jamais tout ce que l'esprit conçoit. Mais alors ce sera la vigueur parfaite. Entièrement docile à l'âme, il partagera son *agilité*.

44. *Corps animal*, grossièrement organisé, ne vivant que de cette vie sensible et périssable dont la ψυχή est le principe. — *Corps spirituel*, organe parfaitement adapté aux opérations spirituelles de l'âme, en tant que par son union avec l'Esprit-Saint elle est le principe, le πνευμα, de la vie divinisée, qui anime le chrétien. C'est dans cette parfaite subordination du corps glorieux aux influences de l'esprit que consiste sa *spiritualité*. — Dans les versets suivants l'apôtre développe la proposition qu'il vient d'énoncer.

45. Parallèle par opposition entre le premier homme Adam, et le nouvel homme Jésus-Christ, considérés chacun comme pères de l'humanité. — *Ame vivante*, c.-à-d.

un être dont la vie est celle de l'âme qu'il a reçue (*Gen.* i, 22, 24). *Esprit vivifiant*, être dont la vie est celle de l'esprit, c'est-à-dire de l'âme unie au Saint-Esprit, surnaturellement vivifiée par lui et qui transmet cette vie.

Pensée : dans le premier Adam, considéré comme simple créature, abstraction faite du don surajouté de justice originelle, dominait la ψυχή, *anima*, avec un corps animal. S'il avait été fidèle dans l'épreuve, ce corps se serait transformé en un corps spirituel, doué d'immortalité. Le même Esprit de vie qui transfigura le corps du nouvel Adam quand il sortit glorifié du tombeau, vivifiera aussi, c.-à-d. transfigurera en les ressuscitant, à l'image de sa propre gloire (*Col.* iii, 21) les corps des chrétiens régénérés dans le Christ et vivants de sa vie. Comp. vers. 22 ; *Phil.* iii, 21.

47. *Terrestre*, par la condition de sa nature. Comp. *Gen.* ii, 7 ; iii, 19. *Vient du ciel*. Ces mots ne nient point la réalité de l'incarnation du Sauveur dans le sein de la Bienheureuse Vierge ; ils signifient que par son union avec la personne du Verbe, le Christ, vrai homme, est en même temps le véritable Fils de Dieu. — *Venu du ciel, est cœleste*, par l'état glorifié de son corps, qui lui était dû au titre de l'union hypostatique et qu'il a reçu de fait dans sa résurrection.

^l Gen. 2.

48 Tel est le terrestre, tels sont aussi les terrestres ; et tel est le céleste, tels sont aussi les célestes. 49 Et de même que nous avons porté l'image du terrestre, nous porterons aussi l'image du céleste. 50 Ce que j'affirme, frères, c'est que ni la chair ni le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu, et que la corruption n'hériterait pas l'incorruptibilité.

51 Voici un mystère que je vous révèle : Nous ne nous endormirons pas tous, mais tous nous serons changés, 52 en un instant, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, car la trompette retentira et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés. 53 Car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité,

et que ce corps mortel revête l'immortalité.

54 Lorsque ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite : " La mort a été engloutie pour la victoire. " 55 " O mort, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon ? " 56 Or l'aiguillon de la mort, c'est le péché, et la puissance du péché, c'est la loi. 57 Mais grâces soient rendues à Dieu, qui nous a donné la victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ !

58 Ainsi, mes frères bien-aimés, soyez fermes, inébranlables, travaillant de plus en plus à l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail n'est pas vain dans le Seigneur.

ÉPILOGUE.

CHAP. XVI. — Collecte pour les chrétiens de Jérusalem [vers. 1—4]. Projets de visite [5—9]. Informations et recommandations [10—18]. Salutations et bénédictions [19—24].

Ch. XVI.

Quant à la collecte en faveur des saints, suivez, vous aussi, les prescriptions que j'ai données aux Églises de la Galatie. 2 Le premier jour de la semaine, que chacun de vous mette à part chez lui, et amasse ce qu'il peut épargner, afin qu'on n'attende pas mon arrivée pour faire les collectes. 3 Et quand je serai arrivé, j'enverrai avec des let-

tres ceux que vous aurez désignés, porter vos libéralités à Jérusalem. 4 Si la chose mérite que j'y aille aussi moi-même, ils feront le voyage avec moi.

5 J'irai chez vous quand j'aurai passé par la Macédoine ; car je la traverserai seulement ; 6 mais peut-être séjournerai-je auprès de vous, ou même y passerai-je l'hiver, afin que

48. Selon notre filiation naturelle, nous sommes, quant au corps, terrestres comme notre premier père ; selon notre nouvelle naissance et par notre incorporation au second Adam, nous serons, quant au corps, célestes comme lui.

49. *Nous porterons*. La Vulgate et plusieurs manuscrits grecs, *portons*, méritons de porter, par une vie sainte, en rapport avec notre filiation divine, etc.

50. Pensée : de quelque nature que doive être le corps ressuscité, ceci du moins est certain, savoir, que nous n'entrerons point dans le royaume de Dieu avec ce corps grossier et périssable. Pour l'expression, comp. *Matth.* xvi, 17 ; *Eph.* vi, 12.

51. *Un mystère*, une chose cachée : peut-

être S. Paul insinue-t-il qu'elle lui a été révélée. — *Nous ne nous endormirons pas tous* : plusieurs seront vivants au moment du second avènement de J.-C., mais ils n'entreront pas pour cela dans le royaume de Dieu avec leur corps naturel : ceux-là aussi *seront changés* ; ou bien ils passeront en un moment de la vie à la mort, et de la mort à la résurrection, d'où ils sortiront avec un corps spirituel ; ou bien, sans passer par la mort, ils se verront transfigurés et entreront avec Jésus dans la gloire, ce qui est sans doute un grand *mystère* de miséricorde. Comp. I *Thess.* iv, 15 sv. ; II *Cor.* v, 4 sv.

Vulgate : *Nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés* ; les méchants n'auront pas un corps spirituel et glo-

lestis. 48. Qualis terrenus, tales et terreni : et qualis cœlestis, tales et cœlestes. 49. Igitur, sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem cœlestis. 50. Hoc autem dico, fratres : quia caro et sanguis regnum Dei possidere non possunt : neque corruptio incorruptelam possidebit.

51. Ecce mysterium vobis dico : Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur. 52. In momento, in ictu oculi, in novissima tuba : canet enim tuba, et mortui resurgent incorrupti : et nos immutabimur. 53. Oportet enim corruptibile hoc induere incorruptionem : et mortale hoc induere immortalitatem.

54. Cum autem mortale hoc induerit immortalitatem, tunc fiet sermo, qui scriptus est : ^m Absorpta est mors in victoria. 55. Ubi est mors victoria tua? ubi est mors stimulus tuus? 56. Stimulus autem mortis peccatum est : virtus vero peccati lex. 57. ⁿ Deo autem gratias, qui dedit nobis victoriam per Dominum nostrum Jesum Christum.

58. Itaque fratres mei dilecti, stabiles estote, et immobiles : abundantes in opere Domini semper, scientes quod labor vester non est inanis in Domino.

—*— CAPUT XVI. —*—

Ubi de colligenda pro Christianis qui Jerusalemis agebant eleemosyna hortatus esset, commendat eis Timotheum ac Stephanæ familiam : deinde salutationes subjungit.



E collectis autem, quæ fiunt in sanctos, sicut ordinavi ecclesiis Galatiæ, ita et vos facite. 2. Per unam sabbati unusquisque vestrum apud se seponat, recondens quod ei bene placuerit : ut non, cum venero, tunc collectæ fiant. 3. Cum autem præsens fuero : quos probaveritis per epistolas, hos mittam perferre gratiam vestram in Jerusalem. 4. Quod si dignum fuerit ut et ego eam, mecum ibunt.

5. Veniam autem ad vos, cum Macedoniam pertransiero : nam Macedoniam pertransibo. 6. Apud

rieux. Mais il n'est question, dans ce chap., que de la résurrection des fidèles justifiés.

52. *Au son de la dernière trompette* (comp. *Ex.* xix, 16) : image d'une grande catastrophe, dont Dieu est l'auteur et qui éclate aux yeux de tous ; *dernière*, parce qu'il s'agit de la révolution finale qui bouleversera le monde avant sa transformation glorieuse. — *Les morts*, les fidèles morts avant l'avènement du Sauveur. — *Et nous*, ceux qui vivront encore. Dans le sens de la Vulgate : *Les morts*, tous les morts sans exception ; *et nous*, les fidèles.

54. *La parole d'Osée*, xiii, 14 ; d'*Isaïe*, xxv, 8. — *La mort*, le dernier ennemi, a été engloutie, détruite, pour la victoire (hébr., pour jamais ; Vulg., dans la victoire) de la vie, de manière que la vie triomphe pour toujours.

55. S. Paul chante ce triomphe en s'appropriant les paroles d'Osée (xiii, 14).

56. *L'aiguillon* empoisonné par lequel le péché, ou bien, plus vraisemblablement, la mort, semblable à un serpent, tue les hommes, etc. — *Et la puissance du péché* : le péché a dans la loi toute sa puissance, car c'est la loi qui lui donne une existence offi-

cielle, et qui condamne le pécheur et le livre à la mort (*Rom.* v, 29 sv. ; vii, 7 sv.).

58. *L'œuvre du Seigneur*, qui se fait au service du Seigneur, par l'accomplissement de sa volonté, chacun se regardant comme serviteur de Dieu et remplissant exactement les devoirs de son état (xii, 5) ; peut-être plus spécialement : le bien de l'Eglise, sa propagation (xvi, 10). — *Dans le Seigneur*, en qui et par qui nous pouvons mériter l'éternelle récompense.

CHAP. XVI.

1. *Des saints*, des chrétiens pauvres de Jérusalem (*Rom.* xv, 26).

2. *Le premier jour*, notre dimanche (comp. *Apoc.* i, 10). — *Ce qu'il peut épargner* ; Vulgate, *ce qu'il lui plaira*.

4. *Si la chose mérite*, si la quête est assez abondante pour qu'il soit convenable qu'un apôtre la porte lui-même à destination. C'est ce qui arriva en effet (*Rom.* xv, 25 ; *Act.* xix, 21).

5. *J'irai chez vous* : voy. II *Cor.* ii, 12 sv. ; *Act.* xx, 2-3.

6. *Où je dois aller* : sur les projets de Paul, voy. *Act.* xix, 21 ; II *Cor.* i, 15 sv.

ce soit vous qui m'accompagniez là où je dois aller. ⁷ Je ne veux pas cette fois vous voir *seulement* en passant, mais j'espère demeurer quelque temps auprès de vous, si le Seigneur le permet. ⁸ Je resterai cependant à Ephèse jusqu'à la Pentecôte; ⁹ car une porte m'est ouverte, grande et efficace, et les adversaires sont nombreux.

¹⁰ Si Timothée vient chez vous, faites en sorte qu'il soit sans crainte parmi vous, car il travaille comme moi à l'œuvre du Seigneur. ¹¹ Que personne donc ne le méprise. Reconduisez-le en paix, afin qu'il vienne me trouver, car je l'attends avec les frères.

¹² Pour ce qui est de notre frère Apollos, je l'ai fortement engagé à se rendre chez vous avec les frères, mais il n'a absolument pas voulu le faire maintenant; il ira quand il en trouvera l'occasion.

¹³ Veillez, demeurez fermes dans la foi, soyez des hommes, fortifiez-vous.

¹⁴ Que tout se fasse chez vous dans la charité.

¹⁵ Je vous adresse encore cette recommandation, frères. Vous savez

que la famille de Stéphanas, [de Fortunat et d'Achaïque] est les prémices de l'Achaïe, et qu'elle s'est dévouée aux services des saints: ¹⁶ ayez à votre tour de la déférence pour des hommes de ce mérite, et pour quiconque coopère et travaille à la même œuvre. ¹⁷ Je suis heureux de la présence de Stéphanas, de Fortunat et d'Achaïque; ils ont suppléé à votre absence, ¹⁸ car ils ont tranquilisé mon esprit et le vôtre. Sachez donc apprécier de tels hommes.

¹⁹ Les Eglises d'Asie vous saluent. Aquilas et Priscille, avec l'Eglise qui est dans leur maison, vous saluent beaucoup dans le Seigneur. ²⁰ Tous les frères vous saluent. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser.

²¹ La salutation est de ma propre main, à moi Paul.

²² SI QUELQU'UN N'AIME PAS LE SEIGNEUR, QU'IL SOIT ANATHÈME!

MARAN-ATHA.

²³ QUE LA GRÂCE DU SEIGNEUR JÉSUS SOIT AVEC VOUS! ²⁴ MON AMOUR EST AVEC VOUS TOUS EN JÉSUS-CHRIST [AMEN!].

8-9. *A Ephèse* : c'est donc de cette ville que l'épître fut écrite. — *Porte ouverte*, occasion favorable de prêcher l'Evangile, et de le faire avec *efficacité*. Le mot *efficace* ne continue pas l'image. De là sans doute la correction (ἐνεργής, au lieu de ἐνεργής) adoptée par la Vulgate, *visible, manifeste*. — *Adversaires* : comp. *Act.* xix, 23 sv.

10. *Timothée* : comp. iv, 17; *Phil.* ii, 19 sv.; *Act.* xix, 22.

11. *Méprise*, peut-être à cause de sa jeunesse. — *Avec les frères* qui sont avec moi? ou plutôt ceux qui sont avec lui (*Act.* xix, 22)?

12. *Avec les frères*, les chrétiens de Corinthe partis d'Ephèse avec cette lettre.

15. *Les prémices*, la première famille d'Achaïe qui embrassa le christianisme. Voy. i, 16. Comp. *Rom.* xvi, 6.

17. *Stéphanas*, etc. : ces trois personnages avaient sans doute apporté à S. Paul la lettre des Corinthiens, et retournaient chez eux, avec notre épître et des instructions orales.

18. *Tranquillisé*, consolé et réjoui, *mon esprit* non seulement par leur présence, mais encore parce qu'ils m'ont dit et assuré à votre sujet. — *Et le vôtre*, en tant qu'ils



vos autem forsitan manebo, vel etiam hiemabo : ut vos me deducatis quocumque iero. 7. Nolo enim vos modo in transitu videre, spero enim me aliquantulum temporis manere apud vos, si Dominus permiserit. 8. Permanebo autem Ephesi usque ad Pentecosten. 9. Ostium enim mihi apertum est magnum, et evidens : et adversarii multi.

10. Si autem venerit Timotheus, videte ut sine timore sit apud vos : opus enim Domini operatur, sicut et ego. 11. Ne quis ergo illum spernat : deducite autem illum in pace, ut veniat ad me : exspecto enim illum cum fratribus.

12. De Apollo autem fratre vobis notum facio, quoniam multum rogavi eum ut veniret ad vos cum fratribus : et utique non fuit voluntas ut nunc veniret : veniet autem, cum ei vacuum fuerit.

13. Vigilate, state in fide, viriliter agite, et confortamini.

14. Omnia vestra in caritate fiant.

15. Obsecro autem vos fratres,

notis domum Stephanæ, et Fortunati, et Achaici : quoniam sunt primitiæ Achaïæ, et in ministerium sanctorum ordinaverunt seipsos : 16. Ut et vos subditi sitis ejusmodi, et omni cooperanti, et laboranti. 17. Gaudeo autem in præsentia Stephanæ, et Fortunati, et Achaici : quoniam id, quod vobis deerat, ipsi suppleverunt : 18. refecerunt enim et meum spiritum, et vestrum. Cognoscite ergo qui hujusmodi sunt.

19. Salutant vos ecclesiæ Asiæ. Salutant vos in Domino multum, Aquila et Priscilla, cum domestica sua ecclesia : apud quos et hospitor. 20. Salutant vos omnes fratres. Salute invicem in osculo sancto.

21. Salutatio, mea manu Pauli.

22. Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema,

Maran Atha.

23. Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum.

24. Caritas mea cum omnibus vobis in Christo Jesu. Amen.

vous représentaient auprès de moi, portant dans leur cœur, dit S. Jean Chrysostome, toute l'Église de Corinthe.

19. *D'Asie*, de la province de ce nom, dont Ephèse était la capitale. — *Aquilas et Priscille*, après s'être trouvés à Corinthe avec S. Paul (*Act.* xviii, 2), étaient avec lui à Ephèse (*Act.* xviii, 26). — *Dans leur maison* : comp. *Rom.* xvi, 3. — *Dans le Seigneur*, d'un salut inspiré par la charité chrétienne.

20. *Tous les frères*, les chrétiens d'Ephèse.

21. *De ma main* : comp. *II Thess.* iii, 17.

22. *Anathème*, exclu de l'Église de J.-C.

(*Voy.* xii, 3). Suivant d'autres, ce terme exprime simplement l'horreur que doit inspirer celui qui n'aime pas Jésus-Christ. — *Maran-atha*, expression araméenne qui signifie : *Notre Seigneur vient* pour le jugement. Cet avertissement dans une langue étrangère avait quelque chose de plus grave et de plus solennel. Ou peut-être plutôt comme *Apoc.* xxii, 20 " Seigneur Jésus, venez " ; formule liturgique en usage parmi les premiers chrétiens.

Sens : que le Seigneur hâte son avènement et accomplisse lui-même le vœu qui vient d'être formulé.

